This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

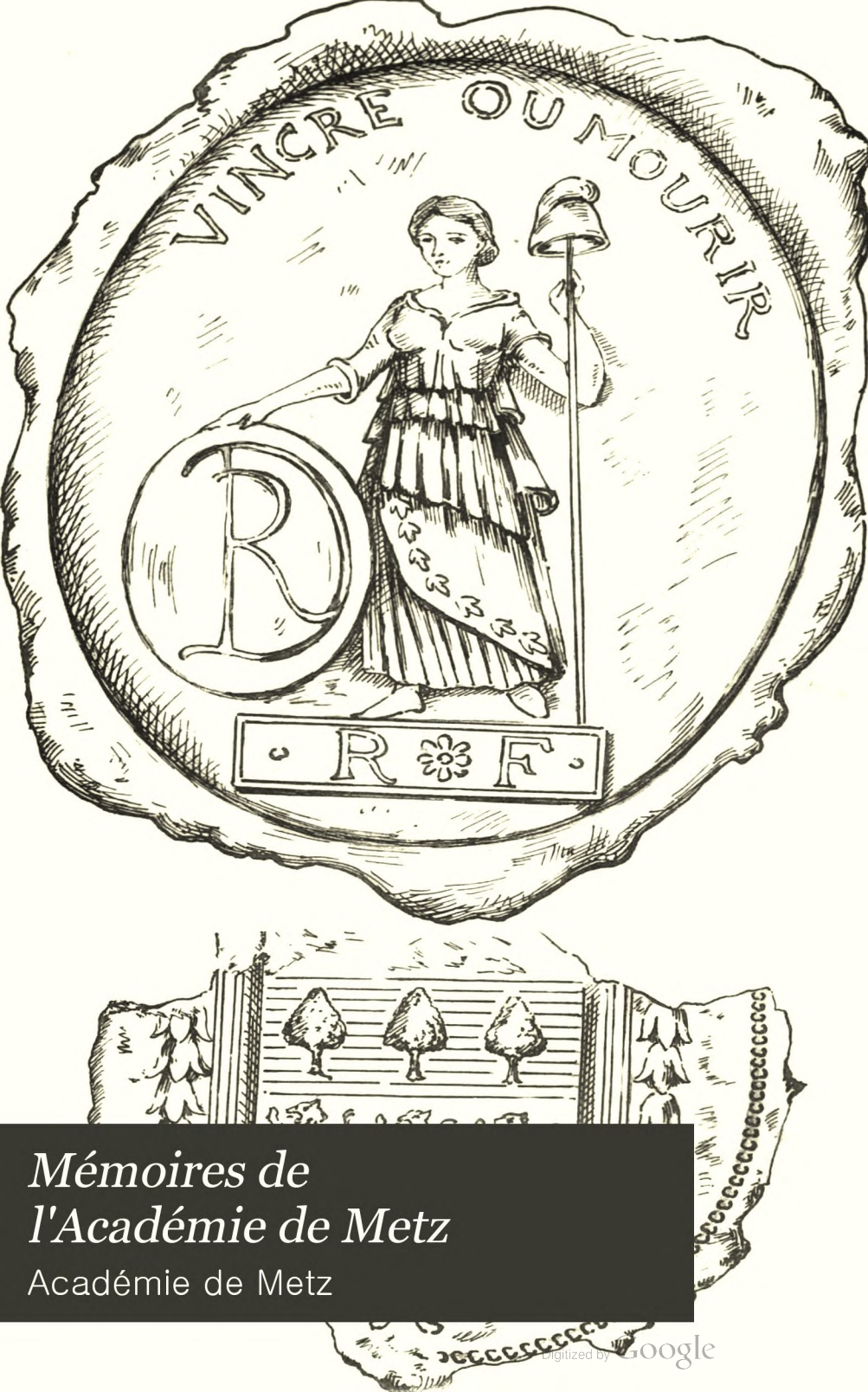

Mémoires de l'Académie de Metz

Académie de Metz

Digitized by Google

914
.08
81-87

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXXIIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXXe ANNÉE

1900-1901

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1903

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG.

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

BERICHT

über das Jahr 1900-1901

vom

Schriftführer, Abbé BARTHÉLEMY

Meine Herren!

Dem Gebrauche unserer Gesellschaft entsprechend, werde ich Ihnen nur in kurzen Worten Bericht erstatten über das vergangene Jahr. Die Umrisse, in denen sich dieser Bericht bewegen soll, haben mir meine verehrten Vorgänger vorgezeichnet. Dass ich ihnen gleichkommen werde, wage ich nicht zu behaupten; aber ich will wenigstens in ihren Fussstapfen wandeln. So werde ich denn nach ihrem Beispiele Rechenschaft ablegen über die Veränderungen in unserm Personenbestand, über unsere wissenschaftlichen Arbeiten und über das Ergebnis unserer Preisausschreibungen.

Sie wissen, wie sehr meine Sprache noch ungeübt ist, und so darf ich denn wohl auf Ihre gütige Nachsicht rechnen.

Digitized by Google

1. *Personenbestand.*

Zuerst muss ich über zwei Verluste berichten. Der Tod hat uns zwei korrespondierende Mitglieder entrissen, die Herren Revoil und Chautard.

Anton Heinrich Revoil, gestorben am 13. Dezember vergangenen Jahres, war ein Baumeister von bedeutendem Rufe. Infolge seiner Tüchtigkeit war er zum Oberbaumeister der geschichtlichen Denkmäler und zum Diözesanbaumeister von Lyon, Marseille und Nîmes ernannt worden. Er war nicht nur korrespondierendes Mitglied des Instituts, sondern eine grosse Anzahl gelehrter Gesellschaften des In- und Auslandes hatten ihn in ihre Mitte aufgenommen. Zugleich waren seinen Arbeiten glänzende Auszeichnungen zuteil geworden: er war Komtur der Ehrenlegion, Offizier des öffentlichen Unterrichts, Komtur des Gregoriusordens, Komtur des rumänischen Sternes, Ritter des Leopoldordens u. a. Der Metzer Akademie gehörte er seit 1871 an.

Julius Maria Augustin Chautard, gestorben am 17. Februar 1901, war erst Professor, dann Dekan an der naturwissenschaftlichen Fakultät von Nancy, dann Dekan an der naturwissenschaftlichen Fakultät der katholischen Universität zu Lille. Nachdem er sich zurückgezogen und zu Croissanville niedergelassen, bekleidete er das Amt eines Vorsitzenden des Kirchenrates seiner Pfarrei. Seine Verdienste hatten ihn zum Ritter des Gregoriusordens und zum Offizier des öffentlicheu Unterrichts gemacht. Seit 1867 war er korrespondierendes Mitglied unserer Gesellschaft.

Wir werden uns der beiden Verstorbenen erinnern.

Digitized by Google

Diesen Rückblick hatte ich bereits abgefasst, und schon freute ich mich, eine Verminderung der jährlichen Todesfälle feststellen zu können, als uns eins unserer wirklichen Mitglieder nach langer Krankheit durch den Tod entrissen wurde. Der eigentliche Nachruf bleibt dem Lebensbilde vorbehalten, das ihm in unseren Memoiren gebührt; aber schon heute soll er Ihrem Wunsche gemäss in öffentlicher Sitzung eine Ehrenerweisung für die Hingabe erhalten, mit der er sich der Akademie gewidmet, und für die bedeutenden Werke, die er veröffentlicht hat. — Nikolaus Box, ehemaliger Direktor des Saargemünder Gymnasium und Offizier des öffentlichen Unterrichts, war im Jahre 1884 als wirkliches Mitglied in die Akademie aufgenommen worden. Im Jahre 1889 wurde er deren Schriftführer, ein Amt, das er acht Jahre hindurch mit grossem Eifer bekleidete, und das er erst niederlegte, als ihn Ihre Stimme zur Würde des stellvertretenden Vorsitzenden berief; später wurde er sogar unser Vorsitzender. Seit mehr als einem Jahre hatte ihn seine Krankheit von unseren Sitzungen ferngehalten; aber inmitten seiner Leiden war er immer, wie wir wissen, im Geiste bei uns; er suchte seine Arbeiten zu beendigen, teilte sie uns mit und empfahl sich oft unserem Andenken. — Mit mir werden Sie wohl empfinden, dass dem Verstorbenen in diesem Berichte ein grösserer Raum gebührt hätte, und mit mir bedauern, dass ich ihn nicht besser gekannt habe, da sonst mein Nachruf wärmer geworden wäre.

Neben dem Schmerz um die vom Tode dahingerafften Mitglieder ist uns auch das Leid geworden, Herrn Dr. Meyer ausscheiden zu sehen.

Digitized by Google

Ich will nicht auf die Solidarität zurückkommen, die ihn zu seinem Bedauern genötigt hat, seine Entlassung einzureichen. Ich begnüge mich hier mit der Anerkennung, dass er unserer Gesellschaft wirkliche Dienste geleistet und dass sein Austritt mit Recht Bedauern und Verwunderung hervorgerufen hat. Wir können nicht vergessen, dass Herr Meyer während sechs Monate die Pflichten eines Schriftführers erfüllt hat mit einem Eifer und einer Rührigkeit, die Anspruch auf unsere Erkenntlichkeit haben.

Wir haben also, meine Herren, dieses Jahr zwei wirkliche Mitglieder und zwei korrespondierende Mitglieder verloren. Aber, zu meiner Freude muss ich es sagen, es sind auch neue Mitglieder eingetreten, die uns Aussicht auf erfolgreiche Tätigkeit geben.

Als wirkliche Mitglieder haben Sie Herrn abbé Dr. Pelt, Professor am Priesterseminar, den Arzt Herrn Dr. Maret und den Rechtsanwalt Herrn Dr. Foret aufgenommen. Eine Lobrede auf sie will ich hier nicht halten; ihre Bescheidenheit könnte mir deswegen grollen. Erinnern Sie sich nur, meine Herren, an die Berichte, die über ihre Bewerbung vorgelesen worden sind, und Sie werden mit mir zugeben, dass die Akademie bei der Erneuerung ihres Personenbestandes eine gute Wahl getroffen hat.

Den Titel eines freien, nicht residierenden Mitgliedes haben Sie Herrn Meilheurat verliehen, der Offizier des öffentlichen Unterrichts und Lizenziat der Mathematik ist und als Schulinspektor a. D. in Moulins (Allier) lebt; seine Zurückgezogenheit gibt ihm die Musse, sich mehr mit den wissenschaftlichen Fragen der Gegenwart zu beschäftigen.

Digitized by Google

Endlich haben Sie zum korrespondierenden Mitglied unserer Akademie Herrn abbé Houllier, Pfarrer von Fins (Somme), ernannt, der Inhaber mehrerer Orden und Mitglied verschiedener Gesellschaften ist; als Literaturkenner, Polemiker und Dichter hat er ein bedeutendes Talent und grosse Erfolge aufzuweisen.

Also vier Mitglieder weniger und fünf mehr, das ist das Ergebnis unserer Personalveränderung. Wir gehen nicht zurück, wie Sie bemerken; es gereicht uns zur Freude, dies feststellen zu können.

2. *Arbeiten.*

Ich habe Ihnen nunmehr über unsere Arbeiten zu berichten. Mannigfaltig sind deren Gegenstände, und eben diese Mannigfaltigkeit ist es, die unseren Sitzungen einen solchen Reiz verleiht. Ich werde die Verfasser dem Alphabete nach aufführen.

Herr Choppé.

Sowohl in seiner Studie über Rabelais als in seinem Bericht über die Oper Becquestoille hat er der Pflege der schönen Literatur und dem Amte des Kritikers zugleich sich hingegeben. Sie haben den Reiz seiner Sprache empfunden, die so persönlich, so oft an richtiger Stelle mit gallischem Witze gewürzt ist, wobei der Erdgeruch unseres Landes nur umso angenehmer wirkt. Es ist eine Freude für Sie gewesen, die schöne Literatur wieder eine ehrenvolle Stellung in unserer Akademie einnehmen zu sehen, und wir werden uns glücklich schätzen, wenn sich das Talent des Herrn Choppé noch öfter in dieser Weise betätigt.

Digitized by Google

Herr abbé COLLIN.

Mit seiner gewohnten schriftstellerischen Leichtigkeit hat uns Herr abbé Collin ein Lebensbild von Herrn abbé Bérard entworfen. Wie ähnlich war da jeder Strich! Seine Feder hat den Verstorbenen uns leibhaftig vor Augen gestellt. Dass ich nicht übertreibe, hat Ihr Beifall öffentlich dargetan. Herr abbé Collin hat auch den Bericht erstattet über die Aufnahme des Herrn abbé Houllier.

Herr COLON.

Herr Colon hat mit Erfolg die Bewerbung des Herrn Dr. Foret vertreten. In klarer, kurzer Sprache und ohne Umschweife hat er sich seines Auftrages erledigt. Nur ein Bedauern haben Sie gleich mir wohl alle empfunden: dass es Herrn Colon infolge seiner Tätigkeit nicht möglich ist, öfters Arbeiten dieser Art uns vortragen zu können.

Herr de GOY.

In seiner steten Anhänglichkeit an die Mathematik hat Herr de Goy als Vortrag gewählt eine « Vergleichende Studie über die verschiedenen Arten, einige geometriche Aufgaben zu lösen » Die Beweisführung, die er mit Hülfe von Hohlkörpern vornahm, entbehrte gänzlich des trockenen Formeltones und stellte sich im Gewande anziehender Experimente dar. Herr de Goy hat auch eingehenden Bericht erstattet über die Arbeit des Herrn abbé Tharelle: « Graphische Lösungen einiger Aufgaben mit Hülfe von karriertem Papier. » Wie vertraut der Vortragende mit dem Stoffe ist, hat sein Bericht gezeigt, dem alle Anwesenden

Digitized by Google

gespannt zuhehört haben. Endlich verdanken wir Herrn de Goy noch den Bericht über die Aufnahme des Herrn Meilheurat.

Herr Oberst Fulcrand.

Sie erinnern sich noch alle der tropischen Hitze, die im vergangenen Sommer geherrscht hat. Bei dieser Gelegenheit hat Herr Oberst Fulcrand uns eine kleine Arbeit über die heissesten Tage des Jahrhunderts vorgelesen. In Übereinstimmung mit Duponchel erklärte der Redner diese Hitze durch den Einfluss der Planeten, besonders durch 'gemeinsamen Einfluss des Jupiter und der Venus. Dieser Hypothese zufolge würde abwechselnd jedes zwölfte Jahr ein kaltes und ein warmes Jahr. Die bisherigen Tatsachen geben dieser Annahme eine gewisse Berechtigung. Wir werden Herrn Oberst Fulcrand stets dankbar fur Mitteilungen aus dem Gebiete der Meteorologie sein, auf dem er so gänzlich zu Hause ist.

Herr Abbé Houllier.

Unser korrespondierendes Mitglied Abbé Houllier hat uns für dieses Jahr eine Oper mit Namen Becquestoille gesandt. Sie spielt im Jahre 1536, ist in französischen Versen geschrieben und umfasst vier Aufzüge. « Die Handlung ist einfach, lebhaft und kräftig. » Ihr Ausschuss hat zwar auf einige Schwächen im Versbau und auf eine gewisse Kühnheit des Ausdrucks aufmerksam gemacht, hat aber zugleich das Verdienstvolle der Arbeit hervorgehoben, « die nichts Gewöhnliches » sei. « Verse fliessen mit Leichtigkeit und Schwung ; die Gefühle gelangen in edler Weise zum Aus-

Digitized by Google

druck ». Aufrichtige Glückwünsche und lebhafter Beifall sind dem Verfasser für seine vornehm angelegte Arbeit übermittelt worden.

Herr Huber.

Bei seinem Nachsuchen nach Autographen hat Herr Huber das Glück gehabt, vier Briefe von Robespierre aufzufinden. Die Erläuterungen, mit denen er das Vorlesen dieses Schreiben begleitet hat, bildeten einen wirklichen Abriss über die Kindheit und die Erziehung Robespierres, über sein erstes Auftreten und seine ersten Erfolge. Möge Herr Huber recht oft so glückliche Funde machen, die der Geschichtsforschung sowohl als unseren Sitzungen zum Nutzen gereichen.

Herr Lametz.

Dem unermüdlichen Eifer des Herrn Lametz verdanken wir: 1. einen Aufsatz über den geringen Nutzen der Bodenanalyse für den Landmann; 2. einen höchst interessanten Versuch über das schnelle Wachstum, das eine Zeichnung mit einer Natriumverbindung auf einer Aluminiumplatte hervorruft; 3. eine Mitteilung über ein kürzlich neu endecktes Licht; 4. Die Vorführung eines Schwertes zu zweihändigem Gebrauch, das die Nachahmung eines mittelalterlichen Originals ist, und zugleich einen geschichtlichen Überblick über die verschiedenen Schwertformen im Laufe der Zeiten; 5. ein Porträt, das vermittels der Schreibmaschine in Drucklettern entworfen worden ist. All diese Arbeiten beweisen, wie belebend die Thätigkeit des Herrn Lametz auf unsere Versammlungen einwirkt und wie seine Pflichttreue

Digitized by Google

gegenüber unserer Gesellschaft sich in den verschiedensten Arten kundzugeben weiss.

Herr Dr. Meyer.

Ausser dem Bericht über die Bewerbung des Herrn Dr. Maret hat Herr Dr. Meyer uns auch einen Lebensabriss über den verstorbenen Dr. Marchal aus Mondelingen geliefert. Aus begreiflichen Gründen hat der Verfasser es unterlassen, in dem Protokoll über die betreffende Oktobersitzung seine Arbeit zu erwähnen. Wenn aber seine Bescheidenheit und die Erregung über seinen Austritt ihm zur Entschuldigung gereichen, so fühle ich mich umso mehr veranlasst, eine Arbeit zu erwähnen, die uns so vorzüglich das Leben, die Kenntnisse, die Hingabe, die Volkstümlichkeit und die Werke des Hingeschiedenen vor Augen führt. Mit der Veröffentlichung dieses Aufsatzes werden unsere Memoiren sowohl das Andenken an Herrn Marchal als auch dasjenige an Herrn Meyer verewigen.

Frau Morcel.

Wir können es nur mit Genugtuung begrüssen, wenn einzelne korrespondierende Mitglieder es sich angelegen sein lassen, der Akademie alljährlich eine Arbeit einzusenden. So hat uns dieses Jahr Frau Morcel mit einem Gedichte erfreut, in dem sie die Liebe zu den Blumen begründet.

Herr Abbé Paulus.

Die unermüdliche Tätigkeit des Herrn Abbé Paulus hat sich dieses Jahr mit Vorliebe auf dem Gebiete der Geschichte und der Altertumskunde bewegt. Erwähnen wollen wir folgende Arbeiten:

Digitized by Google

1. Forschungen über die römische Umfassungsmauer von Metz. Da bei Niederlegung der Wälle alte Mauern aufgedeckt worden sind, hat Herr Paulus daraus Veranlassung genommen, die Lage der einstigen römischen Stadtmauer dokumentarisch zu bestimmen. 2. Bittprozessionen zu Metz während der Zeit vom 10. bis zum 13. Jahrhundert. In spannender Darstellungsweise hat uns der Redner die Prozession auf ihrem Gange vor Augen geführt, und uns auf die bedeutende räumliche Ausdehnung aufmerksam gemacht, die damals Metz besass. 3. Bericht über die Aufnahme der Herrn Abbé Pelt. 4. Bericht über die Arbeit, die zur Erlangung des Herpin-Preises eingereicht worden war. Mit welcher Anteilnahme die Akademie die wissenschaftliche Tätigkeit des Herrn Paulus verfolgt, brauche ich nicht zu sagen; er weiss wohl, dass seine Arbeiten hier immer mit Freuden aufgenommen werden.

Herr Abbé Pelt.

Herr Abbé Pelt hat den Bericht über das Leben des ehrwürdigen Johann Martin Moye erstattet, das als Manuskript zur Erlangung eines Preises eingesandt worden war. Eine nähere Besprechung wird gleich unten folgen.

Herr Prével.

Herr Prével hat in der ihm eigentümlichen blütenreichen Sprache den Bericht über die Tugendpreise abgefasst. Der Abschnitt über das Preisausschreiben wird nähere Auskunft darüber geben.

Digitized by Google

Herr SCHANTÉ.

In gewählter Sprache, die von Geist und Humor angenehm durchzogen wird, hat Herr Schanté das Aufnahmegesuch des Herrn Lévy besprochen. Ich will gleich vorwegnehmen, meine Herren, dass die Abstimmung über dieses Gesuch dem Werte des Berichtes und dem Talente, das sich darin offenbart, keinen Abbruch tut. Es tritt sogar, denke ich, in diesem Falle das Verdienst des Herrn Schanté nur noch besser hervor, da er sich seiner schwierigen Aufgabe mit edelm Anstande entledigt hat.

Herr SCHUSTER.

Von seiner unermüdlichen geistigen Tätigkeit hat Herr Schuster wieder Beweise geliefert durch folgende Arbeiten : Beiträge zur Biographie einiger Metzer aus dem 18. und 19. Jahrhundert ; Kurze Lebensbeschreibung des Herrn Remoissenet; Streit zwischen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Metz und dem Herzog de Broglie, woraus hervorgeht, dass Robespierre von der Akademie einen Preis erhielt; Lebenslauf des Herrn Raillard. Ohne auf den Wert der einzelnen Arbeiten näher eingehen zu wollen, bemerke ich nur, dass die Skizze über Herrn Remoissenet wegen der Schilderungen aus dem Kreise enger Freundschaft Sie tief gerührt, und dass die Arbeit über Herrn Raillard durch ihre tiefe Auffassung Ihren allgemeinen Beifall gefunden hat. Kein Wunder also, wenn ich im Namen der ganzen Akademie Herrn Schuster zurufe, dass wir immer mehr auf seine rührige Mitarbeit rechnen, die seiner Ehrenmitgliedschaft noch einen besondern Glanz verleiht.

Digitized by Google

Herr Abbé THORELLE.

Herr Abbé Thorelle hat Ihnen eine mathematische Studie vorgelegt: « Graphische Lösungen arithmetischer Aufgaben mit Hülfe von karriertem Papier. » Ich habe oben schon gesagt, wie gewandt Herr de Goy über die Arbeit Bericht erstattet hat; er hat deren Inhalt als eine glückliche Endeckung bezeichnet, die das Feld der geometrischen Methoden erweitert. Die Lösungen bieten sich in einer hübschen, praktischen und anschaulichen Gestalt dar. Wir können den Vertasser nur dazu beglückwünschen. — Herr Abbé Thorelle hat auch den Bericht über den Praktischen Bienenzuchter übernommen, eine uns übersandte Arbeit. auf die ich noch zurückkommen werde.

So hätte ich denn, meine Herren, die Aufzählung unserer Arbeiten beendigt. Doch geziemt es sich noch zu erwähnen, dass wir eine Anzahl Schriften gewidmet erhalten haben, die nach der Meinung ihres Verfassers wohl als jährlicher Beitrag zu betrachten sind. Sie werden unserer Bibliothek einverleibt werden um dort zu bezeugen, dass auch unsere abwesenden Mitglieder mit dem Herzen bei unserer Gesellschaft sind.

3. Preisbewerbung.

Die Bewerbungen hatten dieses Jahr ein dreifaches Ziel: den Herpin-Preis, die akademischen Auszeichnungen und die Tugendpreise.

1. Um den Herpin-Preis hat sich nur eine Arbeit beworben, aber eine Arbeit von hohem Werte, der « Historische Atlas der Metzer Diözese ». Im

Digitized by Google

Namen des Ausschusses hat Herr Abbé Paulus auf die gelehrten Vorarbeiten hingewiesen, die zu dem Werke erforderlich waren, und auf die vielen Schwierigkeiten, die der Ausführung im Wege standen. Er hat die Genauigkeit der Einzelheiten hervorgehoben, die stete Rücksichtnahme auf die politischen Veränderungen, die Wichtigkeit, welche diese Karten für die tiefere Ergründung unserer Lokalgeschichte bieten. Sie haben denn auch, meine Herren, kein Bedenken getragen, sich der Meinung Ihres Ausschusses anzuschliessen und den Herpin-Preis den beiden Verfassern des Werkes, Herrn Abbé Bourgeat und Herrn Abbé Dorvaux, zu verleihen.

2. Zur Erlangung akademischer Auszeichnungen sind drei Arbeiten eingelaufen: « Leben des ehrwürdigen Johann Martin Moye »; « Der praktische Bienenzüchter »; eine « Sammlung verschiedener Stücke in Neufranzösisch, Plattfranzösisch und Altfranzösisch ». Letztere Arbeit hat, da sie nicht mehr unveröffentlicht ist, von der Bewerbung ausgeschlossen werden müssen; doch wird Ihr Ausschuss Ihnen darüber Bericht erstatten, wenn Sie es für nötig halten.

Das « Leben des ehrwürdigen Johann Martin Moye » hat Herr Abbé Pelt mit gründlicher Sachkenntnis besprochen, sodass wir uns, was die Untersuchung des geschichtlichen Tatbestandes und die Nachprüfung der Quellen anbelangt, auf ihn verlassen konnten. Sein Bericht, der selbst eine wissenschaftliche Arbeit ist, erkennt dem Werke trotz einiger Mängel ein wirkliches Verdienst zu, das der Belohnung würdig sei. Sie haben diese Ansicht bestätigt durch Verleihung

Digitized by Google

einer silbernen Medaille mittlerer Grösse an Herrn Weyland, Pfarrer von Vernéville, den Verfasser des Werkes.

« Der praktische Bienenzüchter », eine vollständige Abhandlung über die Bienenzucht, hat einen kundigen Kritiker in der Person des Herrn Abbé Thorelle gefunden. Selbst Bienenzüchter, hat der Berichterstatter in ausführlicher Weise das Werk zergliedert und geistreich beurteilt ; er hat dabei neben einigen Unvollkommenheiten die bedeutenden Vorzüge der Schrift hervorgehoben. Sie haben denn auch, in Uebereinstimmung mit seinen Schlussfolgerungen, dem Verfasser eine grosse silberne Medaille zugesprochen ; der so Geehrte ist auch hier wieder Herr Pfarrer Weyland von Vernéville.

3. Bewerbungen um die Tugendpreise. Die Jugend blüht noch immer in unserem Lande. Trotz der mehr oder minder schamlosen Blossstellung von allerhand Lastern kann sich der Blick noch weiden an erhebenden Schauspielen und lobenswerten Taten. Es ist, wie Herr Prével in seinem herrlichen Berichte hervorgehoben hat, für uns ein überaus trostreiches Vergnügen, bei unseren Preisverteilungen, wenn wir die Namen und Taten unserer Bewerber betrachten, den Wohlgeruch der Ehrbarkeit und des Opfersinns in vollen Zügen einatmen zu können.

Namen und Handlungen will ich hier nicht wiedergeben. Lesen Sie von neuem die anziehende Darstellung des Herrn Prével ; da werden Sie die Schar der Selbstlosen und Tugendhaften aufgezeichnet finden, die Sie gekrönt haben. Das Vorlesen des Berichtes unseres verehrten Kollegen

Digitized by Google

hat Sie tief erschüttert; dieselbe Rührung werden Sie sicherlich empfinden, wenn Sie seine Arbeit in den Memoiren wiederum lesen

Meine Aufgabe ist beendigt, meine Herren. Wenn die Gestalt unseres akademischen Jahres Ihnen nicht mit all ihren Vorzügen und Schönheiten vorgeführt worden ist, so bitte ich das meiner Unerfahrenheit und Unkenntnis zuschreiben zu wollen. Uebrigens wird es Ihnen nicht schwer fallen, für die Zukunft eine Feder zu finden, die geübtër und gelehriger ist und diesem Bericht das Aussehen verleiht, das ihm mit Rücksicht auf die Ehre Ihrer Gesellschaft gebührt.

Noch ein Wort. Ich habe Ihnen die Veränderungen im Personalbestand, die Reihe unserer Arbeiten und die Ergebnisse unserer Preisausschreibungën mitgeteilt, Welchen Schluss können wir aus dieser Aufzählung ziehen? Wohl den folgenden: unser akademisches Jahr ist nicht unfruchtbar gewesen, vielmehr haben wir eine Lebenskraft entwickelt, die noch schönere Erfolge verspricht und allen Ereignissen gewachsen sein wird. Wir können uns daher mit Recht gegenseitig in jenen Bestrebungen ermuntern, die unseren Zusammenkünften Leben und Annehmlichkeit verleihen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE METZ

COMPTE RENDU

DE

L'ANNÉE 1900-1901

PAR

M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY, SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Conformément aux usages de notre Société, ce sera en termes succincts que je vous rendrai compte de notre année académique. Mes illustres devanciers ont tracé le cadre dans lequel doit se mouvoir ce rapport annuel. Sans prétendre égaler leur talent, je tâcherai cependant de marcher à leur suite; et, suivant leur exemple, je vous dirai les changements survenus dans notre personnel, l'etat de nos travaux et le résultat de nos concours.

Vous n'ignorez pas combien mon style de novice a besoin de votre indulgence: veuillez me l'accorder sans mesure.

Digitized by Google

1° Personnel.

Rappelons d'abord nos pertes.

La mort a frappé deux de nos membres correspondants: M. Revoil et M. Chautard.

M. Antoine-Henri Revoil, décédé le 13 décembre dernier, était un architecte de grand renom. Son talent l'avait fait nommer architecte en chef des monuments historiques, architecte diocésain de Lyon, Marseille et Nimes; il était membre correspondant de l'Institut. Un grand nombre de sociétés savantes, tant de France que des pays voisins, l'avaient appelé dans leur sein. De brillantes distinctions avaient récompensé ses travaux: il était commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, commandeur de l'Etoile de Roumanie, Chevalier de l'Ordre de Léopold, etc. Il appartenait à l'Académie de Metz depuis 1871.

M. Jules-Marie-Augustin Chautard, mort le 17 Février 1901, avait d'abord été professeur, puis doyen de la Faculté des Sciences de Nancy, ensuite il était devenu doyen de la Faculté des Sciences à l'université Catholique de Lille. Retiré à Croissanville, il y exerça les fonctions de Président du Conseil de Fabrique de sa paroisse. Son mérite lui avait valu les titres de Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, et d'Officier de l'Instruction publique. Il était membre correspondant de notre Société depuis 1867.

Ces deux disparus ont droit à notre souvenir.

Messieurs, cet article nécrologique venait d'être écrit, et je me félicitais déjà d'avoir à constater une diminution dans le chiffre de nos pertes an-

Digitized by Google

nuelles, quand l'un de nos membres titulaires, après une longue maladie, a été enlevé par la mort. L'éloge de M. Box doit être réservé pour la notice biographique à laquelle il a droit dans nos Mémoires ; mais vos pieux regrets réclament, avec raison, que, dès aujourd'hui, le défunt reçoive, en séance plénière, un tribut d'hommages pour le dévouement dont il a fait preuve envers l'Académie, et pour les remarquables travaux qu'il a fait paraître. — M. Nicolas Box, ancien principal du collège de Sarreguemines et officier de l'Instruction publique, avait été reçu membre titulaire de l'Académie de Metz en 1884. En 1889, il en devint le secrétaire ; et, pendant 8 années consécutives, il exerça ces fonctions avec grand zèle, et ne les quitta que pour monter à la vice-présidence, puis à la présidence de vos réunions. Depuis plus d'un an, la maladie l'avait retenu loin de nos séances ; mais nous savons qu'au milieu de ses souffrances, il continuait à être de cœur avec nous, s'efforçant d'achever ses travaux, nous les communiquant, et se rappelant fréquemment à notre souvenir. — Vous estimerez, j'en suis sûr, qu'il eut fallu lui accorder une mention plus spéciale dans ce compte-rendu ; et vous déplorerez que le secrétaire actuel n'ait pas eu occasion de le mieux connaître afin de savoir mieux le louer.

Outre nos regrets pour ceux que la mort nous a enlevés, nous avons eu le déplaisir de voir M. le docteur Meyer se retirer de notre Académie. Je ne rappellerai pas comment une solidarité (inévitable, paraît-il,) l'a forcé, à son grand chagrin, de donner sa démission. Je me contenterai de dire qu'il a rendu de véritables services à notre

Digitized by Google

Société, et que sa retraite a causé, parmi nous, un regret justement mêlé d'étonnement. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions oublier que M. Meyer a rempli, pendant six mois, les fonctions de secrétaire, avec une ardeur et une activité dignes de nos remerciements.

Ainsi, Messieurs, nous avons perdu, cette année, deux membres titulaires et deux membres correspondants. Mais, je me hâte de le dire, des membres nouveaux nous sont arrivés qui nous donnent l'espérance d'un concours fructueux et brillant.

Au nombre de vos membres titulaires, vous avez admis M. l'abbé Pelt, professeur au Grand-Séminaire, M. le docteur Maret et M. Foret, avocat-avoué. Ferai-je leur éloge ici ? Non ; ce serait fournir à leur modestie l'occasion de me garder rancune. Mais, reportez votre souvenir, Messieurs, aux rapports qui nous ont été lus touchant la candidature de chacun d'eux, et vous conclurez avec moi que l'Académie a su, une fois de plus, faire un choix judicieux pour le recrutement de son personnel.

Vous avez accordé le titre d'associé-libre non résidant à M. Meilheurat, officier de l'instruction publique, licencié ès-sciences mathématiques, inspecteur de l'instruction primaire, en retraite, à Moulins (Allier) : un savant, à qui sa retraite donne le temps de s'occuper davantage des questions scientifiques d'actualité.

Enfin, vous avez nommé membre correspondant de notre Académie M. l'abbé Houllier, officier de plusieurs Ordres, membre de plusieurs sociétés savantes, curé de Fins (Somme) : littéra-

Digitized by Google

teur, polémiste et poëte, il nous vient avec un talent remarqué et de nombreux succès.

Donc, quatre membres en moins, et cinq membres nouveaux, tel est le bilan de notre personnel. Vous le voyez, nous ne reculons pas : c'est assurément pour nous une satisfaction de le constater.

2° Travaux.

J'ai à vous dire maintenant quels ont été nos travaux. Les sujets en sont fort variés, et c'est cette variété même qui met un attrait réel à vos réunions. Je citerai les auteurs suivant l'ordre alphabétique.

M. Choppé.

M. Choppé, dans son « Etude sur Rabelais », aussi bien que dans le compte-rendu de l'opéra Becquestoille, nous a fait de la belle littérature et de la fine critique. Vous avez goûté les charmes de son style si personnel, si bien agrémenté de ce sel gaulois que nous avons quelques droits à revendiquer comme produit de notre terroir ; et vous avez été heureux de voir la littérature reprendre une place d'honneur au sein de notre académie. Ce sera donc pour nous une bonne fortune de pouvoir mettre à contribution les qualités littéraires de M. Choppé.

M. l'abbé Collin.

Avec son talent d'écrivain et sa facilité remarquable, M. l'abbé Collin nous a donné la notice

Digitized by Google

biographique de M. l'abbé Bérard. Quel portrait ressemblant il nous a tracé ! Vraiment, sa plume a fait revivre le défunt. Je n'exagère pas ; ce que je dis là, vos applaudissements l'ont publiquement affirmé. — M. l'abbé Collin s'est aussi chargé du rapport sur la candidature de M. l'abbé Houllier.

M. Colon.

M. Colon a présenté avec succès le rapport sur la candidature de M. Foret. Il l'a fait dans un style net et concis, allant droit au but. Aussi, tous, j'en suis sûr, vous vous êtes dit comme moi : C'est grand dommage que les occupations de M. Colon ne lui permettent pas de nous préparer souvent des études de sa facture.

M. De Goy.

Toujours fidèle aux sciences mathématiques, M. de Goy nous a fait une attrayante conférence intitulée : « Etude comparée des diverses manières de résoudre quelques problèmes de géométrie ». Les démonstrations, faites à l'aide de corps stéréométriques, avaient complètement abandonné le caractère aride des formules, pour revêtir la forme agréable d'expériences intéressantes. M. de Goy nous a donné aussi un compte-rendu détaillé sur le travail de M. l'abbé Thorelle : « Solutions graphiques de quelques problèmes à l'aide du papier quadrillé ». La haute compétence de M. de Goy éclate dans ce compte-rendu qu'il a su rendre plein d'intérêt pour les auditeurs. Enfin, nous devons encore à la plume exercée de M. de Goy le rapport sur la candidature de M. Meilheurat.

Digitized by Google

M. le colonel Fulcrand.

Tout le monde se rappelle les chaleurs tropicales qui ont marqué le milieu de l'été dernier. A ce sujet, M. le colonel Fulcrand nous a lu un petit mémoire sur les chaleurs les plus fortes du siècle. Avec l'éminent M. Duponchel, il explique ces chaleurs par l'influence planétaire, influence augmentée surtout de l'action combinée de Jupiter et de Vénus. D'après cette hypothèse, il se produirait une année froide et une année chaude, alternativement chaque douze ans ; en sorte que 1912 serait une année froide, 1924 serait une année chaude, et ainsi de suite. Le passé confirme assez cette conjecture. — Nous serons toujours reconnaissants à M. le colonel Fulcrand des communications qu'il voudra bien nous faire dans le domaine de la météorologie, qui est si éminemment sa spécialité.

M. l'abbé Houllier.

M. l'abbé Houllier, notre membre correspondant, a envoyé, comme travail annuel, un manuscrit intitulé Becquestoille. C'est un opéra, en vers français, en quatre actes : la scène se passe en 1536. « L'action en est simple, vive et énergique ». Votre commission, à la vérité, a relevé certaines faiblesses de versification et certains termes un peu audacieux, mais elle a proclamé le mérite particulier de cette œuvre « qui n'est pas quelque chose de banal ». « Les vers y ont de l'aisance et une grande allure ; les sentiments sont noblement exprimés ». Des félicitations très

Digitized by Google

sincères et une approbation chaleureuse ont été adressées à l'auteur pour ce travail de grande envolée.

M. Huber.

Dans ses recherches d'autographes, M. Huber a eu l'heureuse fortune de mettre la main sur quatre lettres de Robespierre. Les explications dont il a accompagné la communication de ces autographes, ont été une véritable notice historique sur l'enfance et l'éducation de Robespierre, sur ses débuts et sur ses premiers succès. Nous souhaitons vivement que M. Huber fasse souvent des trouvailles aussi utiles tant à l'histoire qu'à l'intérêt de nos réunions académiques.

M. Lametz.

Nous devons au zèle toujours infatigable de M. Lametz : 1° une note sur le peu d'utilité de l'analyse du sol pour les cultivateurs ; 2° une expérience chimique extrêmement curieuse touchant une sorte de végétation produite rapidement sur une plaque d'aluminium par un tracé fait au moyen d'un amalgame de sodium ; 3° une communication au sujet d'une nouvelle lumière récemment découverte ; 4° la présentation d'une épée à deux mains, imitation du moyen-âge, avec des explications qui ont été un exposé historique des diverses formes de l'épée aux différentes époques ; 5° un portrait, exécuté au moyen de la machine à écrire en caractères typographiques.— Tous ces travaux si variés montrent combien l'activité de M. Lametz fournit un aliment fécond à

Digitized by Google

nos séances, et comment sa fidélité à son devoir académique trouve toujours moyen de se manifester sous les formes les plus diverses.

M. le docteur Meyer.

Outre le rapport sur la candidature de M. le docteur Maret, M. Meyer nous a communiqué la notice biographique qu'il a consacrée à la mémoire de M. le docteur Marchal, de Mondelange. Par un oubli assez explicable, l'auteur a omis de mentionner ce travail dans le procès-verbal de la séance d'octobre où il nous en a fait la lecture. Sa modestie aussi bien que les émotions de sa démission sont bien une excuse ; mais ces circonstances m'ont paru un motif de plus de signaler ici un travail qui nous rappelle si avantageusement la vie, le talent dévoué, la renommée populaire et les œuvres du docteur Marchal. Nos *Mémoires,* en publiant cette biographie, ne laisseront oublier ni le docteur Marchal ni M. le docteur Meyer.

Madame Morcel.

C'est toujours une satisfaction pour l'Académie de constater, dans certains de ses membres correspondants, le souci d'envoyer à nos séances un travail annuel. Cette satisfaction, vous l'avez éprouvée de la part de Mme Morcel qui, cette année, nous a adressé une pièce de vers sur les motifs pour lesquels on doit aimer les fleurs.

M. l'abbé Paulus.

Les questions d'histoire et d'archéologie sont le champ préféré où les talents de M. l'abbé Paulus

Digitized by Google

ont exercé, cette année, leur incessante activité. Signalons les travaux suivants : 1° Recherches sur l'enceinte romaine de la ville de Metz. La démolition de nos remparts ayant mis à jour d'anciennes murailles, M. l'abbé Paulus en a pris occasion pour déterminer, avec preuves à l'appui, l'emplacement des murs élevés par les Romains pour la défense de notre ville. 2° Processions des Rogations, à Metz, du 10e au 13e siècles. Dans une causerie très intéressante, M. l'abbé Paulus nous a fait suivre le parcours de ces processions, et a fait remarquer le développement considérable de la cité messine en ces temps reculés. 3° Rapport sur la candidature de M. l'abbé Pelt. 4° Rapport sur l'ouvrage présenté au concours pour le prix Herpin. — Je ne dirai pas à M. l'abbé Paulus combien l'Académie s'intéresse à ses recherches historiques : il sait très bien que ses travaux sont toujours accueillis ici avec empressement.

M. l'abbé Pelt.

M. l'abbé Pelt nous a fait le rapport sur la vie du vénérable Jean-Martin Moye, manuscrit envoyé à nos concours. Il en sera question tout à l'heure.

M. Prével.

C'est le rapport sur les prix de vertu que M. Prével a rédigé dans le style fleuri qui lui est propre. Nous allons en parler dans le chapitre consacré aux concours.

M. Schanté.

Dans un style soigné, où se déploie une verve spirituelle et agréablement piquante, M. Schanté

Digitized by Google

nous a présenté la candidature de M. Lévy. Disons immédiatement, Messieurs, que le vote émis sur cette candidature, ne saurait déprécier ni la valeur littéraire du rapport, ni le talent qui s'y manifeste. A mon avis, cette circonstance, dans le cas présent, ne peut qu'ajouter au mérite de M. Schanté, en faisant ressortir la noblesse de sentiments avec laquelle il s'est acquitté d'une mission véritablement délicate.

M. Schuster.

Constamment adonné au labeur intellectuel, M. Schuster nous a fourni plusieurs travaux justement remarqués : Notes pour servir à la biographie de quelques messins du 18e et du 19e siècles; Notice biographique sur M. Remoissenet ; Conflit entre la société des sciences, à Metz, et le duc de Broglie, où l'on voit que Robespierre obtint alors un prix au concours académique ; Biographie de M. Raillard. Sans m'arrêter au mérite particulier de chacun de ces travaux, je rappelerai cependant que la notice sur M. Remoissenet vous a touchés, Messieurs, par les détails intimes de l'amitié, et que la biographie de M. Raillard, œuvre de grande envergure, a reçu vos applaudissements unanimes. M. Schuster ne s'étonnera donc pas si je lui dis, au nom de toute l'Académie, que nous comptons de plus en plus sur sa coopération active, coopération qui rehausse si éminemment son titre de membre honoraire.

M. l'abbé Thorelle.

C'est un travail de mathématique que M. l'abbé Thorelle a soumis à votre appréciation : « Solu-

Digitized by Google

tions graphiques de problèmes d'arithmétique à l'aide du papier quadrillé ». J'ai dit, plus haut, avec quel succès M. de Goy nous a rendu compte de ce travail : il y a là, nous dit-il, une découverte heureuse qui élargit le champ d'action des méthodes géométriques. Les solutions sont données sous une forme élégante et pratique qui parle à l'œil. Nos félicitations à l'auteur. — M. l'abbé Thorelle s'est aussi chargé du rapport sur l'Apiculteur pratique, manuscrit envoyé à nos concours : nous en reparlerons.

J'ai terminé la liste de nos travaux. Je me trompe, Messieurs ; car il convient d'ajouter ici que nous avons reçu, en hommages, un certain nombre de brochures, qui, dans la pensée de leurs auteurs, doivent être, je pense, considérées comme l'envoi d'un travail annuel. Ces brochures ont leur place dans notre bibliothèque et témoignent que nos membres éloignés demeurent attachés de cœur à notre Société.

3° Concours.

Nos concours étaient, cette année, de trois sortes : Prix Herpin, récompenses académiques et prix de vertu.

1° Le *Concours pour le prix Herpin* n'a fourni à votre examen qu'un seul ouvrage ; mais c'est un ouvrage de haute valeur : « Atlas historique du diocèse de Metz ». Au nom de votre commission, M. l'abbé Paulus, dans un docte rapport, a fait ressortir les recherches savantes dont se

Digitized by Google

compose cette œuvre et les difficultés qu'il a fallu surmonter pour la mener à bonne fin ; il a dit l'exactitude des détails, la précision avec laquelle on a tenu compte des changements politiques, l'intérêt que ces cartes variées présentent pour l'étude approfondie de notre histoire locale. Aussi, vous n'avez pas hésité à adopter l'avis de votre commission, et vous avez décerné le prix Herpin aux auteurs de cet ouvrage, M. l'abbé Bourgeat et M. l'abbé Dorvaux.

2° *Concours pour les récompenses académiques.*

Trois manuscrits ont été présentés : Vie du vénérable Jean-Martin Moye ; l'Apiculteur pratique ; et un Recueil de divers morceaux en français, en patois messin et en vieux français. — Ce dernier travail, qui n'est pas une œuvre inédite, n'a pu, à cause de cela, participer au concours : votre commission vous en fera cependant un rapport, si vous le jugez nécessaire.

La « Vie du vénérable Jean-Martin Moye » a été analysée, par M. l'abbé Pelt, avec une connaissance approfondie du sujet ; ce qui nous a fourni une critique sûre touchant les faits, et une vérification historique de toutes les sources indiquées. Ce compte rendu, véritable travail de science, reconnait dans l'ouvrage présenté, malgré de légères lacunes, un mérite réel et digne de récompense. Vous avez confirmé cette manière de voir, et vous avez accordé une médaille d'argent, moyen module, à M. l'abbé Weyland, curé de Verneville, auteur du manuscrit.

« L'Apiculteur pratique ». Cette œuvre, véritable traité d'apiculture, a trouvé un juge éclairé dans la personne de votre rapporteur, M. l'abbé

Digitized by Google

Thorelle. Apiculteur lui-même, il a su brillamment, dans une analyse détaillée et dans une critique judicieuse et piquante comme l'abeille, vous exposer, parmi quelques imperfections, les qualités marquantes de l'ouvrage. Aussi, d'accord avec ses conclusions, vous avez décerné à l'Apiculteur pratique, une médaille d'argent, grand module. Le lauréat est encore M. l'abbé Weyland, curé de Vernéville.

3e *Concours pour les prix de vertu.* La vertu est encore florissante en notre pays, Messieurs. Malgré les manifestations, plus ou moins éhontées, de toutes sortes de vices, le regard peut encore se reposer avec délices sur des spectacles réconfortants, sur des actions dignes de louanges. Comme l'a si bien dit M. Prével dans son brillant rapport, c'est pour nous un plaisir très consolant, à l'occasion de nos concours, de respirer à pleins poumons l'atmosphère de l'honnêteté et du sacrifice, en parcourant les noms et les actes de nos nombreux candidats.

Ces noms et ces actes, je ne les retracerai pas ici. Vous voudrez certainement relire les pages si attrayantes de M. Prével : vous y retrouverez toute cette pleïade de cœurs dévoués et vertueux que vous avez couronnés. Par la lecture de son rapport, notre distingué collègue vous a procuré de saines et heureuses émotions ; ces émotions, vous les goûterez à nouveau, soyez-en certains, en relisant vous-mêmes son travail dans nos Mémoires.

J'ai fini ma tâche, Messieurs. Si la physionomie de notre année académique ne vous a pas été re-

Digitized by Google

tracée avec tous ses avantages et toute sa valeur, n'en accusez que mon inexpérience et mon manque de savoir-faire. Vous n'aurez pas de peine à trouver, pour l'avenir, une plume plus habile et plus exercée qui saura donner à ce compte rendu le cachet de talent nécessaire à l'honneur de cette Société.

Encore un mot. Après vous avoir parlé de notre personnel, je vous ai fait la liste de nos travaux et de nos concours. Quelle conclusion se dégage de cette nomenclature ? Celle-ci, je crois : C'est que notre année académique n'a pas été une année stérile et que nous avons fait preuve d'une vitalité puissante, capable d'atteindre à des résultats plus considérables encore, et de se montrer à la hauteur de toutes les circonstances. Nous pouvons donc, avec raison, nous encourager mutuellement dans cette voie d'études qui est la vie en même temps que l'agrément de nos séances.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

DE

L'ANNÉE 1900-1901

Au nom d'une commission
composée de MM. CODBAT, COLON, SCHANTÉ
et PRÉVEL, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Votre Commission pour le concours des prix de vertu m'a fait l'honneur de me choisir comme rapporteur.

Si j'ai été touché au plus haut degré de cette distinction flatteuse, j'ai été non moins effrayé de la tâche qui m'incombait en songeant à mon infériorité vis-à-vis du régal littéraire dont vous ont délecté mes devanciers, avec lesquels vous ne saviez ce qu'il fallait le plus admirer du fond ou de la forme de leurs rapports; des vertus qu'ils avaient à vous exposer ou de la façon charmante dont ils ont su le faire.

Avec moi, hélas! vous pourrez quitter ce souci, mais heureusement j'ai, dans les pages qui suivent, des faits assez émouvants par eux-mêmes dans toute

Digitized by Google

leur simplicité, pour que je puisse espérer que l'inperfection de la forme passera à peu près inaperçue.

Et pourtant, Messieurs, je vous le confesse bien franchement, c'est avec un bien vif plaisir que je me suis vu chargé d'explorer les vies de dévouement et les actes méritoires dont je vais avoir à vous entretenir.

De même que le malheureux citadin dont la vie se passe dans un bureau enfumé ou dans un atelier bruyant et poussiéreux, est heureux de profiter d'un jour de fête pour aller se revivifier au gai soleil de la campagne, y respirer un air pur et embaumé et cueillir dans les champs des fleurettes qui, pour appartenir à la flore rustique, n'en sont pas moins ravissantes de fraîcheur, de beauté et de parfum, de même moi qui suis, par état, trop souvent mis en contact avec les turpitudes, les cupidités et les bassesses de la nature humaine, je me suis promis une véritable jouissance à l'idée d'avoir à feuilleter pendant quelques instants les pages de ces vies de dévouements et de vertus, les unes humbles et cachées comme les violettes, les autres douces et modestes comme de blanches paquerettes, d'autres enfin sonnant leurs notes éclatantes d'actes héroïques commis en un moment de sublime abnégation, de même que le coquelicot sème au milieu des blés le rouge ardent de ses pétales, ouvertes un instant seulement et ne laissant derrière elles que la tige grêle et vulgaire sur laquelle elles s'étaient épanouies.

Hélas ! Messieurs, dans la vie humaine, le dévouement et l'abnégation c'est la trop rare exception,

Digitized by Google

et ceux d'entre vous qui sont en commerce journalier avec le commun des mortels, savent aussi bien que moi quelles basses aspirations, quel égoïsme féroce, quelles tromperies raffinées sont les raisons dirigeantes de bien des existences.

Ne vous est-il pas arrivé encore d'entendre dire à un fils : Ma mère a soixante-dix ans, elle est faible et d'ici un an je suis sûr d'entrer en possession de sa fortune ? N'avez-vous pas entendu encore un jeune homme tenir ce propos : « Je puis acheter ce fonds de commerce, car une fois établi je trouverai facilement une femme qui m'apportera de quoi le payer » ou une femme dire de son mari malade : « Voilà six mois que je l'ai sur le lit et qu'il me coûte les yeux de la tête. S'il doit mourir, autant vaudrait qu'il s'en aille tout de suite » ?

Il n'y a pas bien longtemps, j'ai eu la visite d'un riche cultivateur dont le vieux père venait de mourir, lui laissant une assurance sur la vie. Il venait me demander s'il ne se pourrait pas faire que la Compagnie lui payât aussi l'assurance de sa mère qui, ayant l'âge du père, ne vivrait sûrement plus longtemps et cela lui ferait toujours des formalités et des frais en moins si les deux affaires pouvaient se régler du même coup.

Vous allez croire que j'exagère et cependant tout ce que je viens de dire est si peu une exception que j'en suis venu, pour ma part, à ne plus m'étonner de ces monstruosités et à les écouter aussi paisiblement que si l'on me parlait du temps qu'il fait.

Vous le savez bien, Messieurs, il s'en faut que l'agitation fébrile qui règne sur la terre soit pro-

Digitized by Google

voquée en général par de nobles mobiles et si l'on va au fond de l'histoire de la vie d'un être humain on y trouve plus de choses écœurantes et repoussantes que d'actes nobles et de pensées généreuses.

Vous comprendrez donc pourquoi c'est avec joie que je me suis vu envoyé dans l'oasis pure et rafraîchissante de vies vraiment vertueuses, et vous vous rendrez compte en même temps à quel point les vénérables promoteurs de vos prix de vertu ont dû voir par eux-mêmes le triste tableau que je viens de vous tracer, pour se convaincre de l'utilité qu'il y avait à créer ces fondations et à faire par là la preuve qu'il n'y a pas cependant que le vice qui triomphe sur cette terre.

Saluons donc encore d'un hommage reconnaissant ces nobles bienfaiteurs de l'humanité qui se sont appelés M. le baron de Ladoucette, M. Pécheur et Mlle Bouchotte et nous ont ouvert la voie dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Le nombre de lauréats que nous vous proposerons de récompenser cette année est moins grand qu'il n'a été les années précédentes.

Serait-ce à dire que la vertu et les actes de dévouement se font plus rares dans notre pays ?

Non certes, Messieurs, mais c'est la septième fois, si je ne me trompe, que ce concours est ouvert et il est naturel que, dans les premières années, les candidats proposés à vos suffrages se soient trouvés plus nombreux, puisqu'on pouvait les choisir dans toute une génération.

A présent, il ne reste plus que les faits nouveaux qui peuvent surgir d'une année à l'autre ou certains dévouements si humbles et si modestes

Digitized by Google

que ce n'est qu'au bout de longues recherches qu'on finit par les découvrir.

La pleine moisson dans laquelle on a pu faucher les premières années étant terminée, c'est maintenant le glanage qu'on opère et, comme vous savez, les glaneurs font tantôt bonne, tantôt mauvaise récolte.

Si, cette fois, la récolte est peu abondante en quantité, la qualité, par contre, ne laisse rien à désirer, et c'est là l'essentiel.

Votre Commission a suivi, cette année, la voie très judicieuse que lui avaient tracée ses devancières en examinant, non-seulement les demandes qui lui étaient présentées en faveur de vies entières de dévouement ou de sacrifice, mais en cherchant à récompenser encore les actes de sauvetage qui ont pu venir à sa connaissance, estimant, à juste titre, qu'un acte héroïque, ne dura-t-il qu'une minute, est digne d'être admiré, loué et récompensé, lors même que son auteur serait, dans le courant de la vie, tout autre chose qu'un héros.

Je dirai plus ! C'est peut-être surtout dans ces cas-là qu'une récompense donnée à propos peut produire un effet plus considérable parce qu'elle encouragera dans le chemin de la vertu l'être vulgaire qui, pour ainsi dire à son insu, y a fait une courte apparition et dont l'esprit peu cultivé se frappera de l'importance que d'autres attachent à ce qui fut pour lui le résultat d'une minute de noble folie.

Qui sait si ce ne sera pas là pour lui le commencement d'une vie nouvelle qu'il s'efforcera de vouer au bien ?

Digitized by Google

Mais j'ai hâte d'entrer dans le cœur de mon sujet et de vous présenter nos lauréats qui seront donc classés tout d'abord en prix de vertu proprement dits et en prix de sauvetage. Je tiens à vous faire remarquer une autre division frappante qui s'établit entre ces deux catégories, en ce sens que si les prix de sauvetage sont tous acquis à des hommes, tous les prix de vertu, à une exception près, sont dévolus à des femmes.

Tout humiliante que soit cette constatation pour notre sexe, elle n'a, au fond, rien qui puisse nous surprendre, si l'on songe aux trésors de dévouement et de persévérante sollicitude que renferme le cœur de ces êtres admirables qui s'appellent mères, épouses ou sœurs et dont la faiblesse ne recule pas devant de surhumains efforts lorsqu'elles se trouvent à portée d'une infortune à soulager ou d'un malheur à réparer.

L'homme, avec toute sa force, n'hésitera pas à se distinguer par des actions d'éclat, pourvu qu'elles ne durent qu'un instant; mais devant ces obscurs dévouements qui demandent toute une vie, sa puissance s'évanouit et il est forcé de courber le front devant la femme.

Je me trompe, cependant, Messieurs, car, parmi nos lauréats, je trouve encore deux hommes; mais eux aussi ont revêtu la robe, cette robe est la soutane du prêtre, chez qui l'abnégation et l'esprit de sacrifice sont la règle et qui sait allier en lui la puissante envergure de conception de l'homme, ne reculant devant aucun obstacle, et la délicatesse d'exécution de la femme qui sait tout concilier.

Vous jugerez tout à l'heure, lorsque je vous

Digitized by Google

présenterai notre premier prix, si j'exagère en disant cela.

Je commencerai par vous faire connaître les dévouements plus modestes, et voici, en ce sens, cinq dignes personnes que votre Commission a placées sur le même rang et à chacune desquelles elle vous propose d'attribuer un prix de *40 mark.*

Ce sont Mlles Anne BURTIN, Marie KIEFFER, Adèle SCHMITT, Adrienne et Madeleine HUSSIAUX, toutes à Metz.

Leur histoire à toutes les cinq est sensiblement la même.

Toutes elles ont préféré, à la joie d'avoir un foyer à elles et de travailler pour leur propre avenir, l'intime satisfaction de se sacrifier à leurs parents infirmes et de ne rechercher d'autre plaisir que celui d'adoucir, pour ces êtres chéris, les rigueurs du sort jusqu'au jour où elles leur ont pieusement fermé les yeux.

Cette tâche les a amenées elles-mêmes à l'automne de la vie, et elles n'ont plus d'autres jouissances à attendre que la joie de penser qu'elles ont fait le bonheur de leurs parents.

En les couronnant, vous y ajouterez, Messieurs, celle de leur montrer que vous avez su apprécier leurs vertus, et votre témoignage leur sera une récompense.

Au sujet de l'une d'elles, je tiens cependant à vous signaler un trait touchant.

C'est la sœur d'Adèle Schmitt, Maria Schmitt, qui a fait la demande pour sa sœur : Maria Schmitt est un de nos lauréats de 1899.

Or, elle et sa sœur Adèle ont toujours vécu

Digitized by Google

côte à côte, se partageant les travaux et les peines de leur commune existence.

Vous avez, il y a deux ans, récompensé Maria et elle vient vous dire aujourd'hui en toute simplicité : « Ce que je vaux, ma sœur le vaut. Vous m'avez jugée digne d'une récompense, ma sœur en est donc digne aussi, car ce que j'ai fait, elle l'a fait, et « je vous prie, Messieurs, (ce sont ses propres termes) d'appuyer de votre bienveillance la demande que je fais pour ma sœur. »

C'est plaisir, Messieurs, de rencontrer de pareils sentiments, et en récompensant cette année Adèle Schmitt, vous vous direz que Maria était bien digne de la récompense que vous lui avez décernée il y a deux ans.

Voici maintenant Mathias BRILL, ouvrier tailleur à Metz, âgé de soixante-six ans.

Le métier n'est pas lucratif, mais quand, en outre, la maladie vient s'asseoir au foyer de deux pauvres vieux, la misère devient bien vite sa compagne obligée.

Mathias a eu sa femme malade pendant plus d'un an à la suite d'une grave opération. Il a été seul pour la soigner et s'en est acquitté avec un dévouement qui ne s'est pas ralenti. — Des voisins lui disaient : Envoyez donc votre femme à l'hôpital !

Eh quoi ! sa femme à l'hôpital quand lui est là ! Il en aurait honte.

Seulement, la maladie coûte cher et, pour subvenir aux dépenses, Mathias Brill s'est vu presque constamment obligé de passer une partie des nuits à travailler.

Digitized by Google

Rien n'a pu altérer sa bonne humeur ni sa persévérance à poursuivre jusqu'au bout la tâche qu'il s'était imposée.

Nous vous proposons de récompenser d'un prix de *60 mark* son dévouement vraiment exceptionnel qui justifie bien une exception aux règlements de l'Académie.

Agate SCHÜLTZ et Anna THOMAS, veuve MULLER, sont aussi deux Messines et se sont distinguées toutes deux par une sollicitude vraiment maternelle envers des enfants dont elles ont eu la charge sans être leurs mères.

La veuve Muller, née en 1834, avait épousé un veuf, père de 3 petits enfants.

Comme dot chaque époux apportait son honnêteté et... sa pauvreté.

Peu de temps après le père meurt, laissant ses enfants à la charge de leur belle-mère.

Vous savez que belle-mère est synonyme de marâtre et que la réprobation qui s'attache à ce mot n'est que trop souvent justifiée.

Aussi des voisins crurent-ils parler dans l'intérêt des enfants en engageant Anna à les mettre aux orphelins.

Mais elle ne l'entendait pas ainsi. En épousant un veuf, elle avait assumé une tâche qu'elle tenait à remplir malgré sa pauvreté et sa solitude.

Depuis, 28 ans se sont passés et elle a tenu parole. A travers mille angoisses et mille difficultés, elle a élevé ses 3 enfants, 2 garçons et une fille et en a fait de bons chrétiens et des ouvriers modèles.

Digitized by Google

Aujourd'hui l'existence ne lui importe plus, sa tâche est terminée, ses enfants sont placés.

Quant à Agathe Schültz, née en 1840, couturière, elle était l'aînée de 7 enfants.

Le père se souciait peu des siens et la mère n'avait que le maigre produit de son aiguille pour subvenir aux besoins de cette nombreuse famille.

A peine à l'âge de raison, Agathe a pitié de sa mère et entreprend d'être son bras droit et la deuxième mère de ses frères et sœurs.

Et pendant 50 ans elle a exécuté son programme de dévouement, et sans jamais songer à elle a bravement assisté sa mère et fait en sorte que les petits ne manquent jamais de rien.

Peu à peu ils sont devenus grands et successivement ont pris leur vol hors du nid maternel sans trop songer à ceux qu'ils y laissaient derrière eux.

Lorsque tous furent ainsi partis, la pauvre mère était bien vieille, mais Agathe était toujours là, forte et vaillante ; n'ayant plus de frères ni de sœurs à soigner, elle reporta toute sa sollicitude sur sa mère et, par son travail assidu, lui assura le pain de la vieillesse jusqu'à cette année où la mort est venue la lui ravir.

Maintenant Agathe a soixante ans, elle est toute seule et n'a pas d'autre ressource que son aiguille. A force de se pencher sur son ouvrage, elle s'est ratatinée sur elle-même, mais elle ne songe pas à se plaindre ; sa figure respire l'honnêteté de sa vie et dans ses yeux brille la flamme du devoir accompli.

Je l'ai longuement entretenue, et ai été touché

Digitized by Google

de la simplicité avec laquelle elle raconte son histoire qu'elle semble trouver très naturelle.

Une récompense est bien due à ces deux beaux caractères et votre Commission vous propose de leur attribuer un prix de *80 mark*.

Voici maintenant trois autres candidats dont l'histoire a beaucoup d'analogie avec les vies que je viens de vous résumer.

Elle ne diffère que sur un point, mais il a son importance.

Si nos deux héroïnes précédentes ont blanchi à la tâche, elles ont eu du moins la satisfaction de voir leurs efforts couronnés de succès, puisque les éducations auxquelles elles se sont dévouées ont pleinement réussi.

Ici ce ne sera plus le cas ; nous allons trouver la même abnégation, la même ardeur à la tâche, mais, hélas ! la mort ou la maladie viendront se jeter à la traverse et compliquer terriblement les choses.

Qu'importe la pauvreté quand la santé est là ? Ce n'est pas la fortune qui donne le bonheur, dit-on ; mais comment conserver son énergie et sa gaieté quand la terrible mort ou la cruelle maladie viennent vous accabler de leur étreinte.

Pourtant nos *3 candidates* que voici ont su résister à leurs coups et c'est pourquoi nous vous proposons de les hausser d'un rang en leur accordant un prix de *100 mark*.

Marie SCHMITT de Brouderdorff, a, à sa charge, sa mère, qui, depuis quatre ans, ne quitte pas le lit et souffre par moments d'une façon atroce et son frère sourd-muet, à moitié infirme et à peu près incapable de tout travail.

Digitized by Google

Les ressources sont nulles et c'est par des travaux de couture que Marie subvient aux besoins du ménage.

Mais ses forces se sont vite épuisées, et elle-même tombe fréquemment malade.

Sans un murmure et sans une plainte, elle se traîne alors hors de son lit pour donner à sa mère les soins dont elle a besoin.

Le dévouement lui est devenu familier et dans les moments où la santé est à peu près bonne, elle trouve, malgré sa pauvreté, le moyen de faire encore l'aumône, et passe une partie de ses nuits à confectionner où à réparer les vêtements de ceux qu'elle juge encore plus pauvres qu'elle.

Je me sens impuissant, je vous l'avoue, à commenter et à apprécier des dévouements aussi sublimes !

Voici maintenant Mlle GOURNAY, de Metz ; elle a soixante-deux ans.

Son histoire commence à vingt ans et les quarante-deux années qu'elle a duré se résument en un seul mot : dévouement sans bornes à tous les siens. C'est d'abord sa vieille mère qu'elle soigne pieusement jusqu'à sa mort, puis sa sœur qui, abandonnée par son mari, tombe à sa charge avec un enfant de neuf mois. Il y a six ans, cette sœur fut atteinte d'une maladie de la mœlle épinière et mourut au mois de Mai dernier. L'enfant de neuf mois était une fille qui, devenue grande, s'est mariée à son tour et à eu trois enfants qui sont encore retombés en partie à la charge de Mlle Gournay.

Elle suporte tout cela sans se plaindre malgré qu'elle n'ait plus ni santé ni ressources, et je crois

Digitized by Google

que s'il lui arrivait une quatrième génération à soigner, son dévouement en viendrait encore à bout.

Enfin Mademoiselle SÉHET ou Mamzelle Henriette, comme on l'appelle, familièrement dans son quartier, est tout aussi méritante.

Fille d'un ancien conducteur des Ponts et Chaussées sans fortune, elle perdit son frère fort jeune et dut devenir repasseuse pour faire vivre sa mère infirme, sa sœur malade et élever une nièce laissée à leur charge.

Elle sut rester à la hauteur de sa tâche malgré toute une série de chagrins dont elle fut abreuvée.

Elle enterra successivement sa mère, sa sœur, puis, lorsque sa nièce fut devenue grande, elle lui fut enlevée.

Aujourd'hui Mlle Séhet a soixante-trois ans et n'ayant plus de parents pour qui se dévouer, elle s'est rendue populaire dans son quartier par le bien qu'elle fait aux pauvres qui l'entourent pour lesquels elle continue à travailler. — Ces trois personnes sont bien dignes, n'est ce pas, de leur récompense.

Mme PÉTRINGER, dont nous allons vous dire quelques mots, n'est pas une inconnue pour vous.

Votre commission des prix de vertu s'en est déjà occupée il y a deux ans et le rapport si éloquent de 1899 en parle en termes extrêmement flatteurs qui rendent aujourd'hui de longs détails superflus. Pour divers motifs, il ne lui avait pas été, cette année-là, attribué de récompense.

Votre commission à cru bien faire en vous proposant, maintenant que les circonstances le permettent, de faire une deuxième exception au réglement en lui décernant un prix de *100 mark*

Digitized by Google

avec diplôme. Cette distinction lui à paru d'autant mieux méritée que Mme Pétringer ne fut pas seulement une mère d'un dévouement hors ligne pour ses enfants, chose, à la rigueur, naturelle, mais encore que, au rebours des choses ordinaires, elle se sacrifie depuis des années pour son mari infirme qu'elle nourrit et entretient par un travail absolument au-dessus des forces d'une femme, au point que vraiment on ne peut lui appliquer dans sa rigueur le règlement qui exclut des concours aux prix de vertus le dévouement des époux entre eux ou des parents envers leurs enfants.

C'est d'un dévouement à peu près analogue qu'à fait preuve, pendant toute sa vie, peut on dire, Mlle Apolline GUILLERY à Metz, âgée maintenant de soixante ans.

Elle avait vingt ans quand son père mourut, lui laissant la charge d'un jeune frère, de deux petits neveux abandonnés et de sa mère malade qui ne tarda pas à devenir paralysée et resta dans cet état pendant dix-huit ans.

Maintenant la mère est morte ; de son petit neveu elle à fait un bon employé de commerce et sa nièce à épousé un honnête ouvrier et est mère de famille.

Quant au frère, il à fait la campagne de 1870 et en est resté perclus de douleurs qui lui rendent le travail presqu'impossible. Lorsque ses rhumatismes lui laissent quelque répit, il travaille comme ouvrier tanneur chez M. Aubertin qui en dit le plus grand bien. Le reste du temps, il est à la charge de sa sœur qui, affaiblie par les pri-

Digitized by Google

vations de toute sa vie, peut à peine encore travailler.

Nous vous proposons de récompenser cette existence d'amers labeurs par un prix de *120 mark*.

Enfin, voici une autre femme, plus méritante encore que celle dont je viens de vous parler, en ce sens que ce n'est pas pour sa famille que Mme Vve VIVILLE, couturière à Metz, se dévoue, puisqu'elle n'en à point ; mais c'est pour l'humanité souffrante toute entière, et son temps est partagé entre les travaux de couture qui sont la source de ses maigres revenus et ses visites aux plus pauvres qu'elle, chez lesquels elle les dépense.

Soigner les malades, les veiller même la nuit, préparer de l'ouvrage à de malheureuses mères de famille ; se priver pour distribuer de la nourriture à de pauvres enfants qui souffrent de la faim ; en un mot, rechercher tout autour d'elle des infortunes à soulager sans jamais accepter aucune rétribution pour le bien qu'elle fait, voilà la principale occupation de sa vie.

Et ce n'est pas par ostentation qu'elle fait le bien ; elle se cache au contraire comme si, en le faisant, elle commettait une mauvaise action et il faut la suivre pas à pas pour arriver à connaître tous ses mérites.

Nous vous proposons de lui décerner un prix de *120 mark* qu'elle emploiera à faire un peu plus de bien autour d'elle et un diplôme qui lui restera comme preuve de l'estime en laquelle nous tenons sa vie de dévouement à son prochain souffrant.

Il me reste, Messieurs, à vous présenter les

Digitized by Google

deux premiers prix de cette catégorie de lauréats.

Il s'agit cette fois de deux jeunes filles ; leurs âges réunis ne forment guère que cinquante-cinq années, mais que de dévouements accumulés par chacune d'elles en cet espace de temps.

La première, Marie HAZARD, est une paroissienne de notre sympathique secrétaire auquel je serais bien tenté de donner la parole pour qu'il vous racontât, bien mieux que je ne pourrai le faire, les touchants mérites de cette excellente enfant.

Elle est née à Hayes le 25 juillet 1886, et est la fille aînée d'une famille de six enfants.

Le père est bûcheron et n'a d'autres ressources que le produit de son travail. Or on sait ce que peut gagner un bûcheron.

La mère, dont les soins étaient d'autant plus indispensables à sa petite famille que le père était absent tout le long des semaines, mourut en 1896.

Vous n'aurez aucune peine à vous représenter la détresse que ce décès étendit sur la maisonnée. Personne au monde que le père pour s'occuper de ces malheureux orphelins, et il ne pouvait le faire qu'au détriment de son travail devenu plus nécessaire que jamais.

Savez-vous d'où vint le salut ? De la courageuse petite Marie qui, avec ses dix ans, se dit, en sa qualité d'aînée, que, puisque le Bon Dieu avait pris leur mère, il fallait qu'elle devint la petite maman des frères et sœurs.

En toute simplicité et avec l'abnégation d'une grande personne, elle accepta cette tâche, et reléguant à l'écart les jeux et la frivolité de son

Digitized by Google

âge elle partagea sa vie entre la fréquentation de l'école et les soins du ménage,

Ce qu'il a fallu à cette enfant faible et sans expérience de courage persévérant, de volonté tenace, de sérieux dans le caractère, de patience à toute épreuve, de veilles prolongées pour suppléer à l'insuffisance des journées et venir à bout de sa tâche, vous pouvez facilement vous en faire idée.

Néanmoins, elle pense à tout, et, sachant que les petites filles ont besoin de plus de surveillance encore que les garçons, elle s'occupe avec un soin tout particulier de ses deux petites sœurs qu'elle ne laissera jamais aller à l'école sans veiller à leur tenue et à la préparation des leçons.

Quant aux trois frères et au père, leurs vêtements sont entretenus absolument comme si une femme n'avait jamais manqué au logis.

Je vous avoue, messieurs, que je me suis senti profondément ému lorsque j'ai appris un tel dévouement.

Aujourd'hui, Marie devient grandelette ; elle court sur ses quinze ans et son œuvre absorbante et pleine de fatigues lui devient de plus en plus facile à remplir.

Vous jugerez sans doute, avec votre commission, que c'est bien le moment de poser une couronne sur ce front de fillette et vous décernerez à Marie Hazard un prix de *150 mark* qui lui sera remis en un livret de caisse d'épargne pour sa dot future, et surtout un diplôme qui lui sera un encouragement à persévérer dans la voie du bien où, dès le seuil de la vie, elle s'est si magnifiquement engagée, en lui montrant que, même sur cette terre, la vertu est appréciée et récompensée.

Digitized by Google

Voici enfin votre dernière héroïne. Saluons-là, messieurs, avec respect, car en elle s'incarne à la fois une grande infortune et l'image d'un dévouement infatigable à tous les siens et d'une modestie sans pareille.

Mademoiselle Josephine PAPIGNY a maintenant quarante ans et ce sont quarante années de privations et de souffrances qu'elle a vécues.

Les Papigny appartenaient à une excellente famille. Ils sont, ô dérision du sort ! Barons de l'empire et apparentés à d'illustres personnages. Malheureusement la partie masculine de la famille, le père et deux frères, n'ont jamais pris aucun souci de lui conserver son rang, ni d'assurer sa subsistance.

C'est donc la mère et ses deux filles qui ont dû assumer cette dernière charge.

Le commerce leur aurait offert un moyen relativement facile d'y arriver, et, après 1870, une excellente occasion leur fut offerte en ce sens. — Mais le père, estimant que ce serait déchoir, y mit son veto.

Cependant il fallait subvenir encore à l'éducation des deux garçons qu'on voulait faire entrer à St. Cyr. La mère n'eut pour cela que la permission de recourir à un modeste commerce de laines et de tapisseries en chambre dont l'orgueil du père put s'accommoder, parce que, tenir une tapisserie pouvait au besoin s'allier avec la situation d'une femme du monde.

Dès lors commence pour la mère et ses deux filles un labeur incessant grâce auquel le pain de chaque jour se gagne péniblement, misérablement, pourrais-je dire.

Digitized by Google

Mais les santés s'étiolent et s'usent vite à cette existence. C'est d'abord la mère qui tombe sur la brèche et meurt.

Ses deux filles continuent courageusement la tâche que leur mère leur avait enseignée, mais elles ne sont pas de force à la supporter longtemps et bientôt l'une d'elles devient malade. L'autre la soigne, sans pour cela négliger ses travaux devenus d'autant plus indispensables qu'avec la maladie les dépenses augmentent.

Malgré les soins les plus dévoués, la sœur succombe à son tour et Mlle Joséphine reste seule avec son père qui, à mesure qu'il prend de l'âge, devient de plus en plus exigeant.

Quant aux frères, malgré les dépenses faites pour eux, non seulement ils ne sont d'aucun secours, mais n'ayant rien fait de ce qu'ils devaient pour acquérir une situation honorable, ils sont devenus, eux aussi, une charge pour leur sœur du dévouement de laquelle ils ne craignent pas d'abuser.

Mlle Papigny néanmoins, ne sait pas ce que c'est que se plaindre, elle continue son travail sans trève ni merci et entoure son père devenu octogénaire de la plus dévouée sollicitude filiale.

Mais il était dit qu'aucune amertume ne lui serait épargnée.

La sénilité amène chez son père une aberration plus grande que jamais. Il voit une ennemie en cette fille héroïque qui lui sacrifie, tous les jours, son existence et l'accable d'invectives et de mauvais traitements.

Elle ne se laisse pas rebuter, et malgré tous ses déboires, on ne lui trouve jamais que le

Digitized by Google

sourire aux lèvres et l'aiguille continue à courir entre ses doigts agiles pour que le vieux père ne manque de rien.

Cependant l'état de celui-ci s'aggrave et des amis finissent par s'interposer et veulent démontrer à Mlle Papigny qu'il lui devient impossible de garder chez elle ce vieillard qui, jour et nuit, à besoin de soins incessants et avec lequel elle ne peut prendre un peu de repos que, lorsque, dans des accès d'égarement, il la chasse d'auprès de lui.

Mais elle résiste jusqu'au jour où la maladie mentale devenant de plus en plus accentuée, le médecin donne une ordonnance formelle. Encore faut-il, pour ébranler sa résistance, lui représenter qu'elle n'est plus en état de soigner son père comme il faut qu'il le soit et profiter d'un moment où sa volonté faiblit pour l'entraîner hors de chez elle, pendant que littéralement on lui ravit son père pour le placer dans une maison de santé.

Voilà où en est actuellement la vie de sacrifices de Mlle Papigny.

Et maintenant, dans sa cruelle solitude, tout comme au temps où elle vivait enfant et sans soucis, entourée des siens, sa figure reflète une douce résignation et elle ne parait pas se douter que le destin lui a donné en ce monde une part étrangement triste et amère.

Sans doute que, depuis le temps qu'elle vit repliée sur elle-même, elle s'est habituée à n'entendre plus d'autre voix que celle de sa conscience qui ne peut manquer de lui dire qu'elle est une bonne et sainte fille et que ce témoignage suffit à faire le bonheur de sa vie.

Son dévouement n'à d'ailleurs d'égal que sa

Digitized by Google

modestie, et à l'heure qu'il est, messieurs, elle ignore encore entièrement qu'on s'occupe d'elle et qu'on sollicite une récompense à ses vertus.

Nul doute que si elle était consultée, elle s'en défendrait.

Aussi nous sommes nous demandé s'il convenait d'offrir un peu d'or en récompense à cette vie d'abnégation et de désintéressement et si nous ne blesserions pas par là cette âme pleine de modestie.

Et cependant c'est la misère qui l'attend pour ses vieux jours et les nécessités de la vie contraignent à passer sur bien des choses.

Nous vous proposons donc d'exprimer à Mlle Papigny l'admiration que sa noble conduite nous inspire en lui décernant un *diplôme d'honneur* pour son dévouement filial auquel nous joindrons un prix de *200 mark.*

Pour clore la série de nos prix de vertu, il me reste à vous montrer ce qu'ont su faire deux humbles curés de campagne, sans ressources et sans secours étrangers, pour améliorer le sort de leurs paroissiens tant au point de vue physique qu'au point de vue moral.

Voici d'abord l'abbé SCHNEIDER, curé de Montenach. Aux qualités spéciales à son ministère sacerdotal, il joint des aptitudes commerciales fort remarquables, et comme il ne peut en faire usage pour son compte personnel, il en a fait profiter sa paroisse qu'il a dotée successivement d'une belle église, d'une maison de cure, d'une chapelle en l'honneur de St. Ciriaque, d'une autre à Haltwiller, d'une compagnie d'assurances mutuelles contre l'incendie, d'une caisse d'épargne et d'une

Digitized by Google

caisse Raiffeisen, de trois ponts sur le ruisseau du village, d'une conduite d'eau, d'une vigne de soixante ares qu'il à créée au profit de la fabrique dans une friche communale inculte, et tout cela, sans qu'il en coûte pour ainsi dire un sou à la commune ou à la paroisse.

Il ne se contente pas d'avoir de bonnes idées, il n'a pas de repos tant que, par sa fiévreuse activité, il n'a pas réussi à les mener à bien avec les faibles ressources dont il dispose.

Il ne craint pas de se faire quêteur au profit de ses paroissiens et, lorsqu'il y a une insuffisance à combler, il met ses ressources personnelles à contribution dans la mesure nécessaire.

Certes, dans notre bon clergé lorrain, le dévouement est une règle à laquelle il nous a accoutumés. Il faut convenir cependant que l'abbé Schneider fait preuve d'une activité particulièrement féconde et c'est pourquoi votre commission vous propose de lui décerner d'abord un diplôme d'honneur qui sera pour lui la vraie récompense de ses peines et ensuite un prix de *200 mark* qui, bien probablement, lui servira de point de départ et de première mise de fonds pour quelqu'œuvre nouvelle dont l'idée ne tardera sans doute pas à germer dans son fertile et actif cerveau.

Si grands que soient ses mérites, voici cependant mieux encore et notre dernier lauréat est, selon moi, la plus belle fleur de la gerbe que nous avons cueillie dans le champ de la vertu et que nous venons de vous présenter.

C'est encore d'un modeste curé de campagne qu'il s'agit.

Digitized by Google

Peut-être l'avez-vous connu, car il fut autrefois vicaire à Notre-Dame de Metz.

Je veux parler de l'abbé HEYMES, curé de Walscheid.

Lorsque je pris connaissance de la demande envoyée à l'Académie en sa faveur, je crus d'abord que, comme cela peut arriver, on avait pour les besoins de la cause largement brodé sur ses mérites, tellement il me semblait invraisemblable qu'on put arriver à faire ce qu'il a fait.

Mais je dus renoncer à mon scepticisme devant les résultats de l'enquête qui a pleinement confirmé les faits exposés.

Ecoutez-les donc et jugez du mérite de cet homme de bien.

Walscheid est une pauvre paroisse perdue dans les forêts des Vosges. Sa population vivait autrefois des produits des bois qui l'entourent, de la fabrication des sabots, cuveaux etc. — Cette industrie est aujourd'hui à peu près ruinée, nos paysannes préférant maintenant les souliers vernis aux sabots de leurs grand'mères. Les ouvriers ont donc dû chercher un autre gagne-pain et se sont rendus pour la plupart aux verreries de Vallérysthal et Trois-fontaines. C'est dire qu'à la misère sont venus s'ajouter les défauts, pour ne pas dire les vices, qui sont le propre des centres usiniers : enfants livrés à eux-mêmes, moralité plus que douteuse des jeunes gens et des jeunes filles, fréquentation des cabarets où on vient, les jours de paie, gaspiller le produit de la quinzaine, etc.

Voilà au milieu de quelle situation l'abbé Heymès se voit envoyé à la fin de 1896, il n'y a donc guère plus de quatre ans.

Digitized by Google

Il ne tarde pas à en voir les inconvénients et les dangers, à se rendre compte qu'il faut y porter un remède immédiat, et, sans hésiter, il se met à l'œuvre.

Un homme bienveillant lui donne une vieille masure et une somme d'argent insignifiante par rapport au travail gigantesque exécuté.

Le curé sait gagner la sympathie de ses paroissiens et obtient des ouvriers de fabrique qu'au sortir de l'usine, ils mettent leurs bras à sa disposition chaque jour pendant quelques instants et des cultivateurs qu'ils mettent leurs chariots et leurs bœufs à son service, et hardiment on se met au travail.

Le vieille masure est rasée, le terrain est nivelé ; chaque soir on charge les voitures de décombres ou de terres et, le lendemain matin, les cultivateurs en partant aux champs, emmènent les décombres sur les chemins et les terres dans leurs champs. On déblaie ainsi plusieurs milliers de mètres cubes de terres et on dispose d'un bel emplacement.

Alors le travail inverse se fait : les cultivateurs amènent des matériaux des carrières et les ouvriers, sous la direction du curé, se font maçons et élèvent une magnifique et vaste construction parfaitement coordonnée dans laquelle s'ouvre une salle d'asile pour les enfants, un ouvroir pour les jeunes filles, une école de ménage pour les femmes, un cercle pour les jeunes gens, et une Société de chant pour les hommes.

Les sœurs de St Jean-de-Bassel dirigent l'établissement et il leur est adjoint une sœur garde-malade qui est pour ainsi dire l'ange tutélaire du

Digitized by Google

village et rend d'énormes services même à l'administration de Vallérysthal qui n'a pas hésité à donner une subvention de 500 mark tellement elle apprécie l'utilité de l'œuvre.

Voilà désormais une population non-seulement régénérée et sauvée, mais encore assurée, dans sa pauvreté, d'un bien-être relatif.

Et à qui doit-elle tout cela?

Exclusivement au dévouement et à l'énergie de son curé, qui a fait ces merveilles sans grèver le budget de la commune.

Messieurs, je ne sais si vous éprouvez pour ce brave curé la même admiration que moi, mais je voudrais pouvoir enfler ma voix et crier ces choses bien au-delà des murs de cette enceinte pour apprendre au monde ce que valent nos petits curés lorrains et donner par là une réponse vivante aux insanités qui courent le monde sur ces soutanes que certains énergumènes voudraient faire disparaitre.

Notre commission a jugé qu'au *diplôme d'honneur* si bien gagné, il fallait joindre un prix de *500 mark* avec lequel l'abbé HEYMÈS pourra continuer et perfectionner encore son œuvre admirable. —

Ma série des prix de vertu est épuisée, messieurs, et, après ce que nous venons d'examiner, il est permis, n'est ce pas, de se déclarer satisfait.

Il me reste à vous faire faire connaissance avec nos sauveteurs.

Votre commission s'est placée ici à un point de vue tout différent.

Ce ne sont plus des êtres vertueux à un degré quelconque que je vais vous montrer; ce sont des

Digitized by Google

héros d'un instant qui revêtent parfois une forme plus ou moins grossière, mais dont la rusticité extérieure cache un brave cœur qui n'hésite pas à risquer sa vie pour sauver celle de son prochain.

Nous avons huit sauveteurs à vous présenter dont trois enfants. Nous avions pensé trouver un neuvième lauréat en ce brave employé de chemin de fer, nommé STEINMETZ, qui le 21 janvier dernier, passant avec son train à toute vapeur sur un des ponts de la Moselle vit un petit imprudent qui jouait sur la glace s'enfoncer subitement et disparaître dans l'eau.

Tirer la sonnette d'alarme pour faire stopper le train, sauter hors du fourgon, descendre en courant le talus, se jeter à l'eau, en retirer l'enfant, le remettre à des personnes du voisinage qui accouraient, remonter tout glacé dans son train qui repart à toute vitesse, ne fut pour ce brave que l'affaire d'un instant, si bien que le train arriva à la station suivante avec un retard de dix minutes seulement.

Les journaux avaient rapporté ce fait comme s'étant passé à Longeville-lès-Metz et nous nous promettions de vous demander une récompense sérieuse pour ce brave employé qui avait fait preuve de tant de présence d'esprit, de sang-froid et de dévouement.

Malheureusement, si l'enquête a confirmé la parfaite exactitude de ce qui précède, elle a établi aussi que la chose s'est passée à Nennig, en Prusse, et que Steinmetz est domicilié à Trêves. Il ne remplit donc pas les conditions prescrites par les règlements sur les Prix de vertu et j'ai

Digitized by Google

le regret de ne pouvoir que proposer le fait à votre admiration.

Voici, par contre, un employé de la poste, Georges ALBRECHT, facteur à Metz depuis vingt ans, père de trois enfants, qui, le 24 mars 1900, s'est jeté dans la rue des Allemands à la tête de deux chevaux emportés, attelés à une voiture, et les a arrêtés au péril de sa vie, empêchant ainsi, sans doute, de graves malheurs de se produire dans cette rue populeuse. Nous vous proposons de récompenser son acte de courage d'un prix de *50 mark.*

Henri WEBER, boulanger à Rosselange, a, le Lundi de la Pentecôte 1900, sauvé la vie à un enfant de dix mois qu'une mère exaltée jeta ce jour-là par la fenêtre du premier étage, après quoi elle prit elle-même le même chemin. Sans perdre son sang-froid, Weber reçut successivement l'enfant et la mère dans ses bras et les déposa par terre sains et saufs.

Nous vous proposons de lui décerner un *diplôme de sauvetage.*

M. TOBIAS, menuisier, 23, rue des Roches à Metz, a, le 30 mars dernier, retiré de la Moselle une malheureuse de vingt-six ans qui s'y était précipitée du pont des Roches.

Déjà, en novembre 1896, il avait été le principal acteur d'un émouvant sauvetage en retirant de l'eau une jeune fille qui voulait se noyer et un médecin militaire qui s'était jeté à son secours, mais dont les mouvements étaient paralysés par la désespérée, de sorte que tous deux étaient voués à une mort presque certaine sans l'intervention de M. Tobias.

Digitized by Google

Nous vous proposons de le récompenser par un prix de *50 mark.*

M. HUNDT fils, au Sauvage, paraît être un professionnel du sauvetage.

Le 24 février dernier, il a opéré son dixième sauvetage en sauvant la vie à M. Lindacher sous lequel la glace de la Moselle s'était rompue. En rampant à plat ventre sur la glace, M. Hundt put arriver jusqu'au trou dans lequel se débattait M. Lindacher et le retirer de l'eau.

Il habite près de la digue de Wadrineau où les accidents sont fréquents, et il y a opéré certains sauvetages sur lesquels on l'a prié de garder le secret pour ne pas faire de tort à leurs acteurs.

La modestie de ce jeune homme n'en est pas atteinte pour cela ; il trouve ce qu'il a fait tout naturel et décline toute récompense en argent.

Son mérite n'en est que plus grand et vous lui rendrez justice en lui décernant un *diplôme de sauvetage.*

Voici maintenant trois enfants chez lesquels, peut-on dire avec le poète,

La valeur n'attend pas le nombre des années.

1° Frédéric BÜRKMANN a Metz, a, au mois de juillet dernier, sauvé un enfant de quatre ans qui était tombé dans la Seille et une jeune fille de seize ans qui s'était portée à son secours.

Tous deux allaient périr, lorsque Frédéric, quoique ne sachant pas nager, entra résolument à l'eau et fut assez heureux pour les en retirer successivement.

Voilà un enfant qui promet et ce ne sera que justice de lui remettre un livret de caisse d'épargne

Digitized by Google

de *40 mark* qui lui servira d'encouragement à persévérer dans cette excellente voie.

2° Ernest LEMOINE, de Novéant, âgé de dix ans, jouait au mois de février dernier avec quelques camarades sur la glace du canal de la Moselle.

Tout à coup la glace se rompt et un des enfants s'enfonce dans l'eau.

Ernest s'approche bravement du trou béant et, sans se laisser effrayer par le danger, sauve la vie à son camarade qu'il retire de l'eau.

Votre Commission estime que cet acte courageux mérite bien à son auteur un Livret de caisse d'épargne de *30 mark*.

3° Enfin, dans des circonstances à peu près analogues, Alphonse BURTIN, de Sainte-Ruffine, âgé de dix ans, a, l'été dernier, sauvé la vie à un enfant de six ans.

Il jouait, avec une bande d'enfants de six à quatorze ans, dans un pré que longe le ruisseau de Monvaux, à proximité des vannes du moulin du Goglot où l'eau a une profondeur de plusieurs mètres. Tout à coup un des plus petits de la bande tombe sur le talus et roule dans l'eau. A cette vue, la plupart des petits écervelés, pris de peur, se sauvent dans toutes les directions. Mais Alphonse, malgré sa petite taille (c'est un enfant chétif auquel on donnerait à peine huit ans) entre avec prudence dans l'eau et, d'une main se cramponnant aux arbustes du bord, s'efforce de l'autre main d'atteindre la petite victime et, arrivant enfin à le saisir, le ramène et le retire de l'eau. Il était temps, le petit infortuné commençait à perdre connaissance.

Voilà un petit sauveteur en herbe auquel nous

Digitized by Google

vous proposons de remettre un livret de *20 mark* pour le récompenser de son sang-froid.

Voici, pour finir, un émouvant sauvetage qui eut lieu à Tarquimpol l'hiver dernier.

Quatre fillettes de neuf à treize ans s'amusaient un dimanche, vers cinq heures du soir, à glisser sur l'étang de Lindre près de Tarquimpol ; elles étaient toutes seules, et s'étaient ainsi aventurées sur la glace jusqu'à un endroit, à cent cinquante mètres du bord, où l'eau est très profonde. Soudain la glace se rompt et les deux aînées disparaissent sous l'eau ; les cadettes voulant leur porter secours s'enfoncent à leur tour en poussant des cris de détresse.

Entendant ces cris du village, M. Eugène CHENEL, — fils d'un honnête cultivateur, — s'élance au secours des jeunes filles en péril et s'aventure sur la glace qui, par trois fois, se rompt sous son poids. Il ne recule pas pourtant et, après des efforts infinis, il arrive à lancer une perche au travers du trou béant dans lequel se débattaient les malheureuses.

Les deux aînées s'y cramponnent et se hissent ensuite sur la glace d'où elles s'éloignent en rampant.

La perche est lancée de nouveau et la troisième fille est sauvée de la même manière ; mais la quatrième est à bout de forces et va périr. Elle peut à peine, de ses doigts crispés, se maintenir après la glace.

M. Chenel, au risque de sa vie, s'approche plus près encore, la saisit, la retire de l'eau et, après mille vicissitudes, arrive enfin au bord, portant la fillette à moitié morte et vomissant l'eau.

Digitized by Google

Voilà certes un sauvetage héroïque, pour lequel vous n'hésiterez pas à ratifier la décision de votre Commission, qui a d'autant plus volontiers voté à ce jeune homme une récompense de *100 mark* et *un diplôme d'honneur,* qu'il est entièrement digne d'intérêt, recommandable à tous les points de vue, et d'une conduite exemplaire.

J'ai fini, Messieurs, et il me reste à vous prier d'excuser la complaisance avec laquelle je me suis étendu sur certaines parties de mon rapport.

Je vous ai dit en commençant quel plaisir j'ai éprouvé, dans le cours de mon travail, à respirer à pleins poumons l'atmosphère d'abnégations, de dévouements, de sacrifices et de vertus que vous m'aviez donné mission d'analyser ; avec l'indulgence, qui est le propre des hommes de cœur et d'esprit, vous me pardonnerez si parfois je m'y suis trop attardé.

Puissent nos lauréats de cette année provoquer une noble émulation chez nos concitoyens, de façon que les futurs candidats deviennent chaque année plus nombreux, et puissé-je surtout avoir réussi à faire passer en vous quelques-unes des douces émotions que j'ai éprouvées moi-même en lisant les concours des prix de vertu.

Vous aurez alors moins remarqué la pauvreté de mon style ; et à l'agrément d'avoir vécu des heures réconfortantes en compagnie des gens vertueux que sont nos lauréats, et de charmants instants au milieu des aimables auditeurs qui m'entourent, s'ajoutera ainsi, pour moi, le plaisir d'avoir, dans la faible mesure de mes forces, un

Digitized by Google

peu contribué à faire du bien aux uns et aux autres, tout en me procurant de douces jouissances.

Que pourrais-je souhaiter de mieux ?

Dieu veuille que j'y aie réussi, et je n'aurai plus avant de vous quitter, Messieurs, qu'à vous exprimer ma sincère gratitude pour la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1901-1902

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire.	M. V. DE TINSEAU.
Président titulaire .	M. E. LAMETZ
Vice-Président. . .	M. L'ABBÉ H.-D. COLLIN.
Secrétaire	M. CHOPPÉ.
Secrétaire-Archiviste.	M. CODBAT.
Trésorier.	M. V. PREVEL.

Agent : M PERIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
. Médaille militaire.
. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.
A. . Officier d'Académie.
I. . Officier de l'Instruction publique.
. Mérite agricole.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADEMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1902.

L'astérisque indique les membres vivants.

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery.(1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Serrulas.(2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	B^{on} Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery.(3).	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery.(4).	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère.(1).	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839 40	Culmann.(1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann.(2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe.(1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère.(2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V.(1)	Blanc.	Clerx.	id.
1846-47	Michel, E.(1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe.(2)	*Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E.(2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe.(3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	*Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V.(2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe.(4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E.(1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	*Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	Susane.	**Du Colombier.**	Clerx.	Chabert.
1858-59	Salmon.	**De Bouteiller.**	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862-63	Mézières.(2).	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	**De Puymaigre.**	*Michel E.	id.	id.
1865-66	**De Bouteiller.**	Thilloy J.	*Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	**De St-Martin.**
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	*Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	*Jacquot, A.	*Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Démoget.
1874-75	Orbain.	*Schuster.	id.	*Bellevoye.
1875-76	*Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	**DeSaulcy E.** (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	*Bérard A.	id.	id.
1878-79	***D[r] Winsback**(1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882 83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	*Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	***D[r] Winsback**(2)	id.	id.	id.
1886-87	**A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887-88	***Jacquemin, R.**	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	*Bérard, A.(1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	*Huber, E.	*Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eu.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	*Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	*Huber, E.(2)	id.	id.	id.
1895-96	*Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	*Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	*Box, N.	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
1900-01	*V. de Tinseau	***D[r] Meyer Jules**	*Codbat	*V. Prevel
1901-02	Lametz	Choppé	Codbat	V. Prevel.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1901

Membres honoraires.

MM.

1896. BELLEVOYE (ADOLPHE), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims (Marne). (*Agrégé-artiste* en 1858; *titulaire en* 1871; *Associé libre non résidant* en 1887.)

1896. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ✠, membre correspondant de l'Institut, Académie des sciences, à Montpellier (Hérault) France. (*Associé libre non résidant* depuis 1864.)

1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines en retraite; à la côte Montbron, par Jouy-en-Josias (Seine-et-Oise).

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Bac, 101, à Paris.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✠, A. ✠, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1894. MICHEL (ÉMILE), membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), peintre, avenue de l'Observatoire, 9, à Paris. (*Titulaire* depuis 1850.)

1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1897. SCHEIL (Le Révérend Père N.), Professeur d'Assyriologie, au Collège de France (Paris).

1898. SCHUSTER (Aimé) ex-professeur de physique et ancien bibliothécaire de la ville de Metz, rue de l'Évêché, 6, Metz (Titulaire 1873.) Agrégé 1877.

Digitized by Google

1894. WOLF (C.), astronome à l'Observatoire de Paris.
1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (René), au Ruché, Woippy (Lorraine.)
1900. LARCHEY (Lorédan), conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, Villa Marsang, Menton.

Membres titulaires.

MM.

1883. AMBLARD (Désiré), viticulteur à Lorry-devant-le-Pont. (*Agrégé-cultivateur en* 1878.)
1900. BARTHÉLEMY (l'abbé Adolphe), curé de Hayes (Lorraine.)
1898. BILLOTTE (Henri), viticulteur, maire de Saint-Julien. (Lorr.)
1897. CHOPPÉ, Directeur à la Banque de Metz, Metz.
1897. CODBAT, ✠ (C. de P.) ex-architecte-voyer de la ville de Metz, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.) directeur du *Lorrain*, Metz.
1896. COLON (Eugène-François), directeur de la société La Messine, place Saint-Louis, 12. Metz.
1901. FORET (Roget-Joseph), avocat-avoué, Metz, rue de l'Esplanade, n° 2.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Directeur du Petit-Séminaire, Montigny-lès-Metz.
1888. GREFF (Fr.-Eug.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels, Metz.
1884. HUBER (Emile), ✲, ingénieur civil, à Sarreguemines (Lorr.). (*Correspondant* en 1870).
1877. JACQUEMIN (Remy), ✲, architecte, avenue Serpenoise, Metz.
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.
1898. LAMY, ✠. député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).
1900. MARET (Henri) Docteur en médecine à Metz.
1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine (Lorr.).

Digitized by Google

1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange (Lorr.).
1891. PAULUS (l'abbé ET.-EUGÈNE), Directeur de la Bibliothèque municipale à Metz. (*Correspondant* en 1889).
1900. PELT (l'abbé J.-B.) professeur au Grand-Séminaire.
1899. PIERSON (LOUIS) député, Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, Metz.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, Metz.
1898. SCHANTÉ, pharmacien, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1888. SCHLINCKER (A.), maître de forges à Creutzwald (Lorr.). (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (LÉON), A ✱, peintre, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (VALÉRY de), rue Jurue, 29.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✠, ancien maire de Plappeville (Lorr.).
1893. VILLEROY (ERNEST), directeur de la faïencerie, à Vaudrevange (Prusse).
1896. WENDEL (HENRI DE), maître de forges, à Hayange (Lorr.).

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (LÉON), O. ✠, A. ✱, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1896. BOUCHEZ (ARMAND-MAURICE), ancien inspecteur des forêts.
1896. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Rufline.
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ✱, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du); à Rambervillers (Vosges).
1900. FERREZ (EUGÈNE), ancien principal clerc de notaire, rue Ribera, 52, Paris, Auteuil. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.

Digitized by Google

1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien ; 22, rue du Regard, à Paris.
1895. HAAS (BERNARD-AUG.), docteur en médecine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* depuis 1888.)
1864. HANRIOT (CHARLES), ✠, I. ✿, ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1898. INGOLD (l'abbé), prêtre de l'Oratoire à Colmar (Alsace).
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ✿, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1896. LADOUCETTE (ETIENNE DE), place Vendôme, 8, à Paris.
1895. MARGUERIE (marquis DE), à Saint-Epvre (Lorraine).
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.) officier de l'instruction publique, licencié es-sciences mathématiques, inspecteur de l'Instruction primaire en retraite à Moulins (Allier).
1856. PETRE (CHARLES), A. ✿, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1851. STRATEN-PONTHOS. (le comte VAN DER) Bruxelles, 23, rue de la Loi.

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY, électricien à Metz.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1899. RINCKENBACH, artiste peintre, rue aux Ours, à Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (LUCIEN), ✠, président de chambre, à Rennes.
1889. ANCEL (CHARLES RENÉ), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines. (Meurthe-et-Moselle)

Digitized by Google

1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).
1893. BARTHÉLEMY (François), secrétaire de l'Académie de Stanislas, 22, rue du Faubourg-des-Trois-Maisons, à Nancy.
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux.
1896. BLEICHER, membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1865. BONVALLOT (Éd.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 2, place des Vosges, à Paris.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark, à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1893. CABÉ (Adolphe), ancien percepteur, propriétaire à Lemberg-Bitsch.
1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✠, ✠, 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✠, I. ✠, médecin principal de première classe en retraite.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Paix, à Cherbourg (Manche).
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg, à Bertrange.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1887. E. DESSENON, ✠, I. ✠, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres, à Lille.
1893. FULCRAND (Charles), C. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite, propriétaire à Châtel Saint-Germain.
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.

Digitized by Google

1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, à Bellevue, près Lunéville.
1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar), directeur-gérant de la société des mines de Sarre et Moselle, à Carling.
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).
1886. HANNAUX, A. ✠, ✵, artiste sculpteur, rue des Beaux-Arts, 3, à Paris.
1901. A. HOULLIER (abbé) curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1899. KIEFFER (Mlle Jeanne), 44, avenue de Clichy, à Paris.
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg en Brisgau.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux.
1895. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Lorentzen (Alsace).
1871. LUCAS (Charles), architecte.
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève.
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts à Bar-le-Duc.
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1894. MORCEL (Madame), propriétaire, à Vic (Lorraine)
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville près Nancy.
1898. PAX (l'abbé), curé-doyen de Glencoe, Amérique du Nord (Minnesota).
1900. PINET (Henri), licencié en droit, syndic près le tribunal de la Seine.
1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de diverses Sociétés d'Archéologie, 57, rue Rodier, à Paris.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), ✵, chef d'escadron d'artillerie, à Douai.

Digitized by Google

1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, rue de Richelieu, 53, à Paris.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ☼, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée à Luxembourg.
1898. VIANSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Petit-Failly (Meurthe-et-Moselle).

IMPRIMERIE LORRAINE, 14, RUE DES CLERCS, METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA

COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DU CONCOURS AU PRIX HERPIN

Composée de
MM. HUBER, PREVEL et abbé PAULUS, *rapporteur*.

Multum non multa. C'est sous cette courte devise, sorte d'armes parlantes, que nous est parvenu pour le concours au prix Herpin un travail aussi consciencieux qu'intéressant. — *Non multa*.

Peu de pages en effet, fort peu de papier ; et pourtant ce travail justifie de tout point sa devise. Quinze feuilles cartographiques, treize pages d'introduction et c'est tout. A n'additionner que ces chiffres, il semblerait même que c'est fort peu pour un concours tel que celui du prix Herpin. Et cependant, cette œuvre, car c'en est une, est réellement considérable; *multum*; considérable tant par l'étendue de ses recherches que par l'abondance de ses matériaux ; considérable encore par la précision et la netteté de ses résultats. Oui vraiment, que de labeurs patients, minutieux pour réunir, coordonner et fixer successivement cette multitude innombrable de détails qui couvrent les quinze feuilles de *l'Atlas historique du diocèse de Metz*.

L'auteur, et nous l'en félicitons, ne suit pas les

Digitized by Google

chemins frayés, en compilant, même avec intelligence et critique, les rares données de ses devanciers. Il a au contraire la conscience d'ouvrir une voie nouvelle et de présenter à l'Académie une œuvre originale et unique en son genre. Dans les treize courtes pages destinées à servir d'explication à son travail, il nous fait connaître son but primitif, son travail, ses recherches, et les difficultés sérieuses que parfois il a rencontrées. Nous nous permettrons de vous résumer ces quelques pages.

L'auteur a voulu offrir aux amateurs d'histoire locale, sous une forme cartographique, précise, mathématique, et dans tous ses détails, le tableau exact de l'organisation religieuse de notre pays, principalement à la fin du siècle dernier ; car, comme il le dit fort bien lui-même : « Telle a été du reste la fixité et la solidité de nos anciennes institutions qu'elles étaient encore dans l'ensemble, aux approches de la Révolution française, ce qu'elles avaient été bien des siècles auparavant. »

Son plan, dit-il, fut d'abord très modeste, il s'agissait tout simplement de confectionner une carte géographique destinée à illustrer un ouvrage que nous attendons depuis longtemps avec impatience : *Les Pouillés du diocèse de Metz*. Mais la nécessité de répondre d'une manière conforme aux exigences légitimes de cette importante publication, fit aboutir l'œuvre à un résultat beaucoup plus considérable ; à l'atlas qui vous est présenté sous la forme de seize cartes et de treize petits cartons. Ce travail qui nous a été soumis est en partie imprimé, en partie manuscrit. Il nous offre d'abord dans la feuille I l'état du diocèse de Metz, comme évêché suffragant, sous le titre de *Province*

Digitized by Google

ecclésiastique de Trèves, au 1 : 1000000. L'Église de Metz dépendait autrefois de Trèves, et jusqu'à la Révolution fit partie de cet archevêché. L'auteur ne se contente pas, comme il aurait fort bien pu le faire, de tracer une silhouette indiquant les rapports de position, de distance et de masse des diocèses de la province : Trèves, Metz, Toul et Verdun, mais, après y avoir indiqué d'abord les sous-divisions administratives de chaque circonscription diocésaine, il y place et pour elles, et pour tous les diocèses limitrophes: Cologne, Mayence, Worms, Spire, Strasbourg, Bâle, Constance, Besançon, Langres, Châlons, Troyes, Reims, Liége, les principaux centres religieux, abbayes, prieurés, couvents, etc.

Cette carte, qui s'étend de Châlons à Spire et de Langres à Cologne, est sans contredit, au point de vue ecclésiastique, la meilleure et la plus complète qui ait jamais paru; aucune de celles publiées jusque maintenant ne pouvant prétendre ni à une exactitude semblable, ni à un nombre aussi considérable de lieux cités. C'est, nous ne craignons pas de le dire, un modèle dans le genre, tout comme les cartes qui suivent.

Après la Révolution, l'administration archiépiscopale ayant été modifiée, deux cartons nous montrent, pour 1802 et pour 1822, la situation du diocèse de Metz dans la province ecclésiastique de Besançon, dont il fit partie jusqu'en 1874. A partir de cette époque, Metz et Strasbourg, c'est-à-dire l'Alsace-Lorraine, devinrent dépendance immédiate du Saint-Siège, c'est ce dernier état que nous représente un carton de la dernière feuille.

Il importait de noter aussi d'une manière spé-

Digitized by Google

ciale un changement profond survenu dans un des diocèses voisins. Je veux parler de la division de l'immense diocèse de Toul en trois nouvelles circonscriptions diocésaines : Toul, Nancy et St-Dié. L'auteur n'a pas manqué de nous retracer cet état de choses tel qu'il existait en 1778. Enfin, et sur la même feuille, est placé dans un tout petit coin encore disponible un plan de Trèves et de ses environs.

Metz, chef-lieu du diocèse, la ville et les alentours, a subi, elle, dans le courant des trois derniers siècles, de profondes modifications dont il fallait historiquement tenir compte. — L'atlas n'y manque pas, au contraire, il nous présente successivement d'abord la physionomie ancienne de la Cité modifiée par le siège de 1552, puis celle du commencement du 17e siècle ; cette dernière reproduction photographique n'est autre que le beau plan de Fabert de 1610, où sont indiquées par un pointillé en rouge les circonscriptions paroissiales de la ville (f. II).

De plus, un carton nous fait connaître quel était, en 1738, l'aspect des abords de notre belle cathédrale, abords rendus méconnaissables désormais par les travaux conçus et exécutés par le maréchal de Belle-Isle. La feuille III nous offre ensuite, pour l'année 1784, un magnifique plan de Metz, avec ses rues et ses établissements religieux (paroisses, chapelles, couvents, maisons curiales et abbatiales) teintés en rouge. L'état actuel enfin (1899), fait l'objet d'un nouveau carton, en attendant, comme le dit fort bien l'auteur, que les travaux considérables qui se préparent aient amené un ordre de choses nouveau.

Digitized by Google

Après Metz, l'auteur s'occupe du reste du diocèse de la manière suivante. — Une feuille, la IVe, en représente l'ensemble au 1 : 360 000, tel qu'il était organisé avant la Révolution, avec ses archidiaconés, ses archiprêtrés, ses monastères et chefs-lieux paroissiaux. Cette carte d'assemblage se trouve reproduite par fragments au 1 : 150 000 dans les feuilles V à XI ; mais ici avec tous les moindres détails de l'organisation paroissiale : limites, annexes, chapelles, fermes, moulins, rivières même, etc. — C'est ainsi que la feuille V reproduit les archiprêtrés du Val de Metz, de Noisseville, de Gorze, de Mousson, de Nomeny.

La feuille VI : Delme et Marsal.

La feuille VII : Varize, Saint-Avold, Morhange et Haboudange.

La feuille VIII : Kédange, Rombas, Thionville, Hatrize.

La feuille IX : Bouquenom, Sarrebourg, Vergaville.

Les feuilles X et XI, enfin, Saint-Arnuald, Hornbach et Neumunster.

A cette avant-dernière feuille est joint un carton qui nous donne l'état de ces derniers archiprêtrés, avant l'introduction du protestantisme dans cette région. — Il restait à nous faire connaître l'état nouveau, issu de la Révolution.

Le Concordat ayant créé des circonscriptions ecclésiastiques nouvelles et fort différentes de celles du siècle qui venait de s'écouler, de nouvelles cartes devenaient nécessaires pour retracer les changements survenus. L'atlas nous les livre. C'est d'abord le grand diocèse de Metz en 1808, composé de trois départements : la Moselle, les Ar-

Digitized by Google

dennes et les Forêts, de Luxembourg actuel). Il y figure par trois feuilles dont chacune représente un de ces départements. Mais dès 1823, les Ardennes étaient séparées du diocèse de Metz pour rétablir le siège archiépiscopal de Reims, un carton vient nous marquer les limites du diocèse ainsi réduit, pendant qu'une autre carte, de la même feuille XIV, reproduit l'état de 1832 à 1874 ; époque où, par l'adjonction des arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg, fut constitué le diocèse dans l'état où il se trouve encore aujourd'hui (feuille XV), état, sauf quelques modifications, où il se trouvait, à peu près, avant la Révolution française. Ajoutons qu'une table alphabétique viendra guider et faciliter les recherches dans cet immense dédale de noms.

Je ne saurais, Messieurs, dans ce rapport, m'attarder, malgré l'intérêt que vous y trouvez sans doute, à décrire plus amplement ce magnifique travail. Je ne puis cependant terminer avant de vous avoir au moins indiqué, le plus brièvement possible, la manière dont cette œuvre magistrale a été exécutée. C'est avec scrupule, dirai-je, que l'auteur a réuni les matériaux destinés à édifier son œuvre et la longue liste des sources qu'il a indiquées lui-même n'est, je puis le dire sans indiscrétion, qu'une très faible partie des auteurs qu'il a consultés. Au point de vue cartographique, il a suivi les meilleures et les dernières publications, les plus exactes et les plus autorisées. Pour l'Alsace-Lorraine, les *Messstichblätter* au 1:25000 ; la carte de l'empire allemand au 1: 100000; les feuilles du cadastre de la Bavière rhénane, au 1:100 000 ; les feuilles françaises du ministère de l'Intérieur, au 1: 100 000, complétées par celles

Digitized by Google

de la Belgique, au 1 : 160 000, etc. L'auteur, qui apprécie lui-même et critique parfois son travail, semble même vouloir en exagérer les imperfections de détails. Il fait à maintes reprises connaître les difficultés qui se sont présentées à lui dans ce patient et laborieux ouvrage et l'on sent percer le regret qu'il éprouve de n'avoir pas toujours pu les résoudre et achever ainsi son plan avec toute la perfection qu'il avait lui-même rêvée.

Toutefois, Messieurs, permettez-moi de vous le dire, tel qu'il vous est présenté, *l'Atlas historique du diocèse de Metz,* malgré quelques petites imperfections de détail, très légères, et, disons-le, impossibles même à éviter dans un travail aussi étendu et aussi considérable, *l'Atlas historique du diocèse de Metz* est une œuvre originale, scientifique dans toute l'acception du terme, tant au point de vue des recherches, qu'au point de vue de l'exécution et de la reproduction cartographique, une œuvre magistrale qui sera, nous n'en doutons pas, excessivement utile et précieuse pour les études historiques messines, une œuvre que l'Académie sera fière de récompenser en lui accordant, sans hésitation et à l'unanimité, le prix Herpin du concours de 1901. C'est le vœu de votre commission.

Les conclusions qui précèdent ayant été approuvées à l'unanimité par l'Académie, l'ouverture du pli cacheté a été faite et a révélé que les auteurs de l'ouvrage sont : M. l'abbé Bourgeat, curé de Sainte-Ruffine, membre associé de l'Académie, et M. l'abbé Dorvaux, directeur du Grand Séminaire.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur un travail intitulé : L'APICULTEUR PRATIQUE, *ou* COURS ÉLÉMENTAIRE D'APICULTURE, *avec la devise :* « ... totiusque ex ordine gentis, mores et studia, et praelia dicam. »

Au nom d'une Commi-sion
composée de MM. AMBLARD, LAMY et l'abbé THORELLE, *rapporteur.*

MESSIEURS,

Le travail soumis à l'examen de votre Commission est un ouvrage de longue haleine sur l'apiculture ; plus détaillé que d'autres mémoires soumis précédemment à votre appréciation, il vise évidemment à être un traité complet sur la matière, et son titre, du reste, ne laisse aucun doute à cet égard : c'est un « Cours élémentaire d'apiculture ». Rien que pour cela, Messieurs, votre Commission devait mettre tous ses soins à l'examen qui lui était confié. Il y a déjà de par le monde tant de livres sur l'abeille : le besoin d'un nouveau traité se faisait-il sentir? Et ce nouveau venu avait-il sa raison d'être? S'agissait-il d'une compilation faite à bâtons rompus, en puisant de ci de là au hasard de la fourchette? En ce cas, nous vous prierions vite de passer à l'ordre du jour. Mais c'est peut-être une méthode nouvelle de culture,

Digitized by Google

une invention hors ligne, qui va renverser les systèmes admis jusqu'ici, et réaliser des progrès merveilleux! C'est alors, surtout, qu'avant d'appeler votre bienveillance sur ce travail nouveau, vos délégués auront besoin de toute leur attention pour vérifier la solidité du système, pour ne pas étayer de votre autorité un édifice sans appui et condamné d'avance à tomber en poussière.

Messieurs, il n'y a heureusement rien de tout cela ; notre auteur n'est ni un plagiaire fantaisiste, ni un réformateur outré ; nous l'appellerons, si vous voulez, un éclectique, et un éclectique qui a été à bonne école ; comme la diligente abeille dont il se fait l'élève, il est allé butiner un peu partout, pas au hasard je vous prie, mais aux bons endroits, puisant comme elle sur les fleurs les plus délicates et rejetant les produits douteux : les bons auteurs, les vrais praticiens, les sommités de la science apicole lui ont ainsi fourni tour à tour leur contribution, et cette récolte de premier choix, il se l'est assimilée, il en a fait un produit bien personnel, un vrai gâteau de miel appétissant, qu'il nous offre gentiment dans ces deux cents pages. Comment ne pas lui en savoir gré?

Il avait eu un devancier illustre, qu'il aime du reste à citer, et avec raison, comme son maître : l'abbé Voirnot, curé de Villers-sous-Prény, récemment décédé, avait, le premier, pratiqué à la perfection le système d'éclectisme dans son ouvrage célèbre : *L'Apiculture éclectique*. Doué d'une magnifique intelligence, passionné d'ailleurs pour son art, il fut certainement l'un des maîtres de la science apicole en France. M. Voirnot applique l'éclectisme spécialement à la ruche, en réunissant

Digitized by Google

dans celle qui porte son nom tous les avantages des autres ruches connues, et il y a réussi. Feronsnous un jugement téméraire, en supposant que la méthode Voirnot a hanté l'esprit de notre auteur, et lui a inspiré l'idée et la forme de son travail?

Messieurs, je me perds en des longueurs et, je l'avoue bien franchement, je le fais à dessein ; car, pour analyser à fond le mémoire qui vous est présenté, il faudrait abuser de votre temps. Un traité élémentaire ne se résume guère : rien que la table des matières dépasserait les bornes d'un rapport. Il faudra donc nous contenter des grandes lignes. Cette table des matières, très bien ordonnée d'ailleurs, débute par ces deux lignes : « Préface à la première édition ; préface à la deuxième édition ». Je n'ai pas bien compris ce que signifie cette seconde préface ; l'ouvrage aurait-il été édité avec ou sans nom d'auteur? Je l'ignore, quoique cela vous importe beaucoup. Mais passons. Le travail est divisé en trois parties : L'abeille ou l'habitant ; la ruche ou l'habitation ; l'apiculteur ou la manœuvre. Une quatrième partie, sous le titre de Calendrier apicole, sert d'épilogue : voilà une division excellente, que nous retrouvons du reste dans l'ouvrage de l'abbé Voirnot.

Dans la première partie, l'auteur étudie l'abeille prise isolément, sa race, ses produits divers, puis l'abeille prise en groupe, c'est-à-dire les essaims ; leurs diverses sortes, primaires, secondaires, artificiels ; leurs défauts, ou les colonies orphelines et à vieilles reines, et les moyens de guérison — l'étude du pillage, des ennemis de l'abeille, et de la flore à miel, complète cette première partie.

Dans la deuxième partie, nous apprenons les con-

Digitized by Google

ditions d'une bonne ruche, soit chez les mobilistes, soit chez les fixistes ou chez les partisans du système mixte, nous prenons connaissance de l'outillage du mouchier ; et comme conclusion, nous faisons une revue rétrospective de la culture de l'abeille chez tous les peuples anciens et modernes.

La troisième partie, de beaucoup la plus développée, commence par un éloge enthousiaste de cette science moderne, et signale comme première manœuvre de l'apiculteur l'étude des ouvrages sur l'abeille et des revues diverses qui en traitent ; le travail pratique du mouchier est résumé sous les titres significatifs suivants : *Visite* des ruches au printemps ; *nourrissement* des abeilles, lequel a pour but ou de les approvisionner ou d'exciter la ponte ; *récolte* du miel et de la cire, avec un chapitre sur la conservation du miel, et un vrai volume sur ses usages, comme remède, comme aliment, comme boisson, comme pâtisserie ; deux dernières manœuvres portent les titres de : *Réunion* des colonies, clef d'or de l'apiculture, et *Hivernage,* couronnement de l'œuvre.

Voilà, je l'avoue, un tableau bien aride pour un sujet si piquant. Si nous quittions un instant ce ton monotone pour prendre notre revanche! Si nous changions notre fusil d'épaule pour chercher noise à l'auteur! « L'abeille, a dit quelque part le spirituel M. Voirnot, est un gentil petit insecte, qu'il faut savoir prendre par le bon bout ; car il y en a un qui pique. » Si nous changions de bout! Après avoir arrosé notre auteur du nectar de la louange, c'est bien le moins que nous lui tirions quelques bottes, oh! bien légères, ne serait-

Digitized by Google

ce que pour rester en harmonie avec notre sujet : il ne nous en voudra pas ; il est bien trop modeste pour prétendre avoir fait œuvre parfaite.

Laissons de côté les fautes de copistes et quelques incorrections échappées à la plume au courant de la composition. Mais il y a des lacunes plus sérieuses ; si le côté pratique est traité à fond, la question théorique laisse peut-être à désirer ; nous regrettons, par exemple, que la description de l'insecte ne soit pas plus scientifique et plus complète ; excellente est la remarque sur le défaut des rayons gaufrés, que les fabricants font généralement à cellules trop étroites, mais pourquoi ne pas nous décrire nettement un de ces rayons d'abeilles, pour nous en faire admirer la merveilleuse construction? Et puis, la distinction des essaims primaires et secondaires ne manque-t-elle pas un peu de netteté? Voici une page qui pèche peut-être en sens contraire : la flore mellifère est détaillée outre mesure ; cette longue énumération de plantes, la plupart inconnues, n'a-t-elle pas quelque chose de fastidieux? Combien il serait plus intéressant pour le lecteur de grouper pratiquement ces fleurs, et de nous faire connaître, par exemple, quelles sont celles qui donnent le miel le plus abondant, ou le plus parfumé, ou le plus utile en médecine, et aussi quelles sont les plus à recommander dans nos contrées ; car il y a pour le miel, autant et plus peut-être que pour le vin, le gros et le fin cépage, le bouquet du petit noir et de l'auxerrois, et le goût de fumée du gros gamay.

Voici ailleurs quantité de remèdes contre la loque ; mais ici, mon cher auteur, vous êtes par

Digitized by Google

trop optimiste ; la loque, la vraie loque est la peste des abeilles, et vos moyens de guérison font un peu l'effet des cent remèdes préconisés contre le cancer, dont le meilleur ne vaut rien ; il en est de cette maladie comme de l'angine : si elle est bénigne, un rien la guérit ; mais l'angine maligne attend encore son remède efficace. La loque, pour le dire en passant, est un produit malheureux du mobilisme à outrance ; la rage du progrès a de ces revers effrayants : le phylloxéra n'a-t-il pas été importé d'Amérique par des collectionneurs imprudents et des curieux indiscrets?

Louons, par contre, ce qui a trait aux ruches mixtes. Comme l'auteur a raison de tenir compte des gens qui veulent bien du progrès, mais dans la mesure possible! Tant de maîtres apiculteurs n'admettent plus d'autre culture que le mobilisme dans toute sa perfection! C'est un tort, et un grand tort ; car c'est tirer contre ses pigeons et entraver le progrès. Combien de mouchiers ont le *temps,* la *science* et la *monnaie* requis pour cette culture ultra progressive? Car il y faut ces trois éléments. Présentez-leur, à ces gens, vos méthodes comme un bloc irréductible qu'il faut adopter en entier sous peine de n'arriver à rien, ils reculeront devant la tâche et resteront dans la routine. Groupez, au contraire, vos idées de progrès ; proposez d'abord les plus simples, les plus assimilables, les plus à la portée de tous, elles seront adoptées de toute intelligence sérieuse, et vous aurez fait faire un pas en avant à la foule des praticiens, et vous aurez plus fait pour le progrès de l'apiculture que les plus habiles maîtres. Après cela, qu'il y ait pour les artistes amateurs

Digitized by Google

des procédés de culture plus parfaits et réalisant l'idéal de la science, rien de mieux ; il faut des fermes-écoles, mais toutes les fermes ne peuvent pas être des fermes-écoles ; celles-là seront toujours l'exception. Ces réflexions nous semblent s'appliquer tout autant à l'agriculture qu'à notre sujet particulier ; partout le trop est l'ennemi du bien. Sachons nous borner à rester dans la mesure de nos aptitudes. Que de déceptions auraient été évitées, et que d'argent épargné, si on s'en était tenu à cette règle du bon sens! Si nous insistons sur ce point, c'est qu'en apiculture l'application de ce principe est de tous les jours. Soyez aujourd'hui au niveau du progrès le plus avancé ; dans dix ans, votre établissement n'est plus à hauteur, et vous tombez dans la catégorie des vieux routiniers ; faut-il recommencer à nouveau, ou renoncer aux abeilles? Ni l'un ni l'autre ; gardons ce que nous avons, et, des progrès réalisés, prenons ce qui est applicable dans notre situation.

Donc, un bon point à l'auteur pour être entré franchement dans cet ordre d'idées, et n'avoir pas dédaigné d'adresser quelques conseils pratiques aux anciens, qui ne sont plus dans le mouvement.

Ici, nous signalons une lacune à combler dans la troisième édition ; il manque la description complète d'une ruche ; le modèle préféré de M. X .. est sans doute la ruche Voirnot, et nous l'en félicitons ; mais pourquoi ne l'avoir pas décrite entièrement pour en faire saisir les avantages, les perfectionnements et la commodité? Nous n'avons plus un traité complet, si nous sommes obligés de recourir à d'autres manuels pour nous renseigner.

L'histoire des abeilles chez les divers peuples

Digitized by Google

est-elle bien une histoire, ou n'est-elle pas plutôt un aperçu léger, écrit au courant de la plume, sans prétention à donner un ensemble complet? Regrettons l'absence de deux noms dans la liste des maîtres de l'apiculture : l'abbé Collin, ce brave Lorrain, ne méritait pas cet oubli. C'était un fixiste, il est vrai, mais un savant de premier ordre ; et de l'avis des mobilistes eux-mêmes, il fit beaucoup pour les progrès de son art. Comme Messin, nous aurions voulu rencontrer ici un autre nom : celui d'un prêtre qui, il y a cent ans, édita aussi son petit traité des abeilles ; ce prêtre devint par la suite Mgr Bienaimé, évêque de Metz : le fait est assez rare pour mériter d'être relevé, surtout dans cette enceinte.

M. X... ne craint-il pas de s'attirer une vilaine affaire avec les abeilles ; ne va-t-il pas les accuser de paresse quand on les nourrit trop généreusement? Paresseuses, les abeilles!! C'est inouï! Gare aux piqûres vengeresses, M. X...!

Mais je crains, à mon tour, d'avoir abusé de l'attaque ; heureusement nous touchons aux remèdes : « Pour guérir les piqûres, dit l'auteur, prenez de l'alcali, ou du persil, ou de l'eau phéniquée, ou encore du poireau! » Voilà bien des remèdes, mais sont-ils garantis? J'aime bien mieux prévenir les piqûres. « Pour cela, servez-vous de gants », nous dit-on. Messieurs, ne nous y fions pas. Un membre de votre Commission a usé autrefois de ce procédé, et en un clin d'œil les gants étaient couverts de dards comme une cible ; encore s'il n'y avait eu que les gants, mais bien des coups avaient porté à côté. Va donc pour les gants, mais choisissons-les bien!

Digitized by Google

J'arrive, Messieurs, à l'emploi du miel, et ici, le mémoire que nous analysons est une mine, une vraie mine d'or : il y en a des pages et des pages ! Faut-il le regretter ? Loin de là, c'est le bouquet du volume. Lisez attentivement les usages médicinaux, il y en a pour tous les maux, et nous nous permettrons de signaler spécialement les recettes contre les brûlures, les cors aux pieds, les engelures, les abcès, voire même contre les vieux rhumatismes. Quel trésor, si c'était sûr ! Essayez toujours, vous m'en direz des nouvelles.

Nous voici aux recettes de fine bouche. Ici l'auteur est plein de son sujet : il prend sa lyre et chante. Ce ne sont que beignets, bonbons, biscuits, croquettes, nougats ; et pour arroser toutes ces bonnes choses, vous avez le choix le plus varié : Aimez-vous l'hydromel ? en voici, et du mousseux. Préférez-vous les ratafias ? vous n'avez que l'embarras du choix ; un petit verre de garus, peut-être ? à votre service. J'en passe, et des meilleurs. A parcourir des yeux une table si bien servie, l'eau vous vient à la bouche, et l'on éprouve quelque chose comme le supplice de Tantale. J'en veux à cet émule de Brillat-Savarin, d'avoir éveillé en moi l'appétit sensuel, et de m'avoir fait commettre par désir le péché de gourmandise. Pourquoi faut-il qu'il se cache sous l'anonyme ? Pourquoi la recherche de la paternité est-elle interdite par vos statuts ? Nous aurions cherché ce maître ès-arts en pâtisseries et liqueurs, nous l'aurions trouvé ; il nous aurait offert une de ses plus suaves compositions ; et votre Commission, Messieurs, aurait été si heureuse de faire circuler devant vous cette liqueur d'Ambroisie ! Et avec l'illustre Rabelais,

Digitized by Google

qui fut un peu des nôtres, et qui était de bonne compagnie, comme on vous l'a si bien dit, nous aurions rompu un instant avec l'austérité de nos réunions, et nous aurions chanté avec enthousiasme l'hymne de Virgile à l'abeille : « Totiusque ex ordinis gentis mores et studia et prælia dicam. »

Mais vous souriez, Messieurs. Ai-je donc dit quelque sottise? Peut-être ai-je manqué à la gravité académique? En ce cas, je m'arrête, et au nom de votre Commission, je demande pour l'auteur du mémoire ci-dessus, la médaille d'argent grand module.

Les conclusions qui précèdent ayant été approuvées par l'Académie, l'ouverture du pli cacheté accompagnant le travail a fait connaître que son auteur est M. l'abbé WEYLAND, curé de Vernéville.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le travail présenté à l'Académie de Metz pour le concours de l'année 1901, intitulé : « LE VÉNÉRABLE JEAN-MARTIN MOYE, etc. », *avec les devises :* Et pius est patrum facta referre labor. — Amicus Plato, sed magis amica veritas.

Au nom d'une commission
composée de MM. SCHUSTER, abbé PAULUS
et abbé PELT, *rapporteur*.

Le volumineux manuscrit présenté pour le concours d'histoire renferme la biographie d'un de nos compatriotes les plus illustres du XVIIIe siècle. Jean-Martin Moye, nous dit l'auteur dans sa Préface, est un « saint prêtre, un initiateur hardi, une des gloires les plus pures du diocèse de Metz. » Ajoutons que le procès de sa canonisation se poursuit à Rome ; déjà le titre de Vénérable lui a été accordé (14 janvier 1891) et tout fait espérer que bientôt il sera placé sur les autels.

Raconter la vie de ce pieux prêtre, c'est assurément se livrer à un « *pius labor* » ; mais c'est faire en même temps œuvre de justice et de réparation. En la personne du Vénérable Jean-Martin Moye s'est réalisé une fois de plus le proverbe de l'Evangile : « Nul n'est prophète dans son pays ». Après

Digitized by Google

avoir été généralement méconnu de son vivant, ce saint prêtre est encore aujourd'hui peu connu dans le diocèse de Metz, auquel il appartient pourtant par sa naissance et son éducation cléricale, et auquel il a consacré la majeure partie de sa vie sacerdotale. A Saint-Dié, au contraire, où il n'a fait que de courts séjours, sa mémoire est en grande vénération. Il y a bientôt trente ans, un vicaire général de Saint-Dié, Mgr Marchal, devenu plus tard archevêque de Bourges, a publié une vie très étendue de l'abbé Moye ; et c'est au nom du diocèse de Saint-Dié qu'a été entreprise et que se poursuit à Rome la cause de la Canonisation du Vénérable.

Jean-Martin Moye est né à Cutting, près de Dieuze, en 1730. Après avoir fait ses études littéraires et philosophiques chez les Jésuites à Pont-à-Mousson et à Strasbourg, il reçut sa formation théologique au Grand Séminaire de Metz, fondé peu de temps auparavant par Mgr de Saint-Simon. Ordonné prêtre en 1754, l'abbé Moye fut vicaire dans diverses paroisses de la ville de Metz, toutes disparues aujourd'hui, Saint-Victor, Saint-Livier, Sainte-Croix, et de nouveau Saint-Victor. Il est inutile d'insister sur le zèle, l'austérité et la sainteté de la vie du jeune prêtre : son principal titre de gloire, qui fait de lui un des grands bienfaiteurs de notre pays, c'est d'avoir créé l'œuvre des écoles pour les enfants du peuple à la campagne. Dès les débuts de son ministère, ayant prêché quelques missions dans les environs de Metz, il fut douloureusement frappé de l'abandon et de l'ignorance dans lesquels se trouvaient les enfants des villages et des hameaux. « Je commençai alors, ce

Digitized by Google

sont ses propres paroles, à former le projet d'envoyer des filles à la campagne et surtout dans les hameaux les plus abandonnés, pour instruire les enfants et les autres personnes qui avaient besoin d'instruction ». En 1762, il fit le premier essai d'exécution de ce projet et envoya trois ou quatre pieuses filles dans la paroisse de Vigy et dans les hameaux environnants de Befey et de Saint-Hubert. Il les envoya, dit-il encore, « sans leur donner aucun denier, comme Notre-Seigneur avait envoyé les apôtres, les exhortant à s'abandonner entièrement à la divine Providence ». Former de pieuses institutrices qui iraient, seules et sans rentes, dans les villages, pour y faire l'école aux enfants, d'une façon entièrement gratuite et par pur amour de Dieu, les jeter en quelque sorte à la garde de la Providence, à la merci de la charité et de la piété des habitants, tel fut le projet de l'abbé Moye. Projet hardi et audacieux, qui suscita bientôt une vive opposition. On feignait de plaindre ces pauvres filles, trompées, disait-on, par un prêtre exalté. Le Parlement s'en émut et fit des représentations à l'évêque, Mgr de Montmorency. Le vicaire est envoyé à Dieuze (1765), et défense lui est faite d'ouvrir de nouvelles écoles. Cette défense fut levée plus tard ; mais d'autres épreuves attendaient le zèlé vicaire : en 1767, il est interdit par l'évêché pour la ville de Dieuze et pendant quelques mois il remplit les fonctions de vicaire à Azoudange. De là, l'abbé Moye s'en alla à Saint-Dié, où l'appelait Mgr de Mareil, ancien vicaire général de Metz, grand Prévôt de la Collégiale de Saint-Dié, pour y établir un séminaire de jeunes clercs. Il n'y resta qu'un an, mais profita de ce séjour à Saint-Dié

Digitized by Google

pour fonder plusieurs écoles dans les Vosges et s'y faire des collaborateurs dévoués. Quelques années plus tard, nous trouvons M. Moye au séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, qu'il quitte en 1771 pour aller évangéliser la Chine. Il en revient après dix ans et se consacre entièrement aux missions dans les campagnes et à la direction de ses écoles et noviciats. La Révolution vient tout arrêter. En 1790, l'abbé Moye dut prendre le chemin de l'exil et alla se fixer à Trèves, où il est mort le 4 mai 1793.

Mais son œuvre lui a survécu et a pris de grands développements. La famille religieuse qu'il a établie se compose de plusieurs branches, qui toutes se dévouent à l'instruction des enfants des campagnes : la Congrégation de la Providence de Portieux (Vosges), la Congrégation de la Providence de Saint-Jean de Bassel (Metz), la Congrégation de la Providence de Gap, celle de la Providence de Vitteaux (Dijon), et enfin de l'Immaculée Conception de Namur (Belgique). Bien plus, l'abbé Moye a fait école. D'autres se sont inspirés de son idée et ont profité de ses conseils pour fonder des œuvres analogues; il suffira de citer les noms qui intéressent plus particulièrement notre pays : M. l'abbé Gap, le fondateur des Sœurs de la Providence de Saint-André (Peltre), et Mme de Méjanès, la fondatrice de la Congrégation de Sainte-Chrétienne.

Tel est l'homme dont la présente biographie retrace la vie féconde et mouvementée. On doit savoir gré à l'auteur de contribuer par son travail à tirer de l'oubli et à faire connaître au public ce bienfaiteur des pauvres et des petits. Son œuvre offre

Digitized by Google

certainement un puissant intérêt, tant au point de vue religieux qu'au point de vue de l'histoire de notre pays.

La façon dont l'auteur a traité ce sujet est digne d'éloges. Fidèle à sa seconde devise, *amicus Plato sed magis amica veritas,* il fait partout œuvre de loyauté, de sincérité et de sobriété : il cite longuement les documents et s'efface presque totalement lui-même. Il a naturellement beaucoup utilisé la *Vie de M. l'abbé Moye*, publiée par Mgr Marchal, mais il l'a fait avec sagacité et critique, et a rectifié maintes erreurs de détail qui avaient échappé au vicaire général de Saint-Dié. L'auteur s'est livré aussi à des recherches personnelles, notamment dans les registres des actes religieux des paroisses où le Vénérable a passé ; il a pu de la sorte fixer diverses dates, jusque-là incertaines, de sa vie. L'auteur a cependant voulu faire œuvre de vulgarisation, saine et bien entendue, plutôt qu'œuvre de science historique et critique : ainsi s'explique l'emploi de certains procédés qu'une méthode rigoureusement scientifique ne tolèrerait pas. Les références bibliographiques, par exemple, sont généralement données d'une façon incomplète ; on cite des manuscrits sans en dire la provenance ni l'endroit où ils sont conservés, on n'indique pas la date et le lieu de l'impression des livres imprimés.

Il semble aussi que le portrait que l'auteur a tracé de son héros eût gagné à être placé dans son cadre. Quel était au temps de l'abbé Moye l'état de l'instruction du peuple dans notre pays ? Quelles tentatives avaient déjà été faites dans ce sens ? Pourquoi celle de Mgr de Saint-Simon, voulant éta-

Digitized by Google

blir à Metz une maison des Sœurs de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, a-t-elle échouée ? En quoi l'idée de M. Moye diffère-t-elle de celle de saint Pierre Fourier et du chanoine Vathelot, de Toul, qui ont, avant lui, créé des congrégations enseignantes ? Les réponses à ces questions eussent fait paraître l'œuvre de M. Moye avec sa caractéristique et son mérite spécial.

Les mêmes observations pourraient être faites à un autre point de vue : la sobriété extrême avec laquelle l'auteur s'est borné à rapporter les faits ne permet pas d'en saisir toujours l'explication et l'enchaînement. Comment s'expliquent, par exemple, les fréquents changements de situation qui se produisent dans la vie de l'abbé Moye, l'auteur ne le dit pas. A le lire, il semblerait aussi que l'œuvre de M. Moye eût été conçue et créée de toutes pièces. Mais nous savons qu'il y a eu des tâtonnements, des retouches et des perfectionnements successifs; au début, les institutrices formées par M. Moye n'avaient pas de costume religieux et ne faisaient pas de vœux (Voir *Revue ecclésiastique* de Metz, 1899, page 308).

On est surpris aussi que dans une biographie qui veut être édifiante et populaire, on ne trouve pas cités plusieurs traits conservés par la tradition, par exemple, au sujet de l'enfance du Vénérable, et qui figurent dans les actes des divers procès canoniques de Saint-Dié et de Rome. Peut-être l'auteur ne les a-t-il pas eus à sa disposition.

Quoi qu'il en soit de ces quelques *desiderata*, que l'on ne saurait taxer de lacunes, étant donné le but et le plan de l'auteur, la biographie du Vénérable Jean-Martin Moye est une œuvre de va-

Digitized by Google

leur, qui mérite d'être récompensée. Votre commission propose de lui décerner une médaille d'argent moyen module.

Les conclusions qui précèdent ayant été approuvées par l'Académie, l'ouverture du pli cacheté a fait connaître que l'auteur du travail intitulé : *Le Vénérable Jean-Martin Moye,* etc., était M. l'abbé WEYLAND, curé de Vernéville (Lorraine).

Digitized by Google

Digitized by Google

CRITIQUE

D'UN

LIVRET D'OPÉRA

Envoyé à l'Académie par M. l'abbé HOULLIER, membre correspondant

PAR

M. CHOPPÉ, MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Vous vous êtes souvenus que j'avais écrit, à votre intention, une petite étude sur le théâtre de Labiche, et vous en avez pris texte pour me confier la critique d'un livret d'opéra. Mais, voici où votre amabilité s'est vraiment trompée. La musique et moi sommes brouillés depuis ma naissance, et je regrette que cela fasse déjà un certain nombre d'années. Je respecte le grand opéra. Je ne l'aime pas beaucoup et, par là, veuillez comprendre que je n'y entends rien. Aimer, c'est d'abord discerner. Je devais cette confession, à vous-mêmes d'abord, à l'auteur du livret qui vous est soumis ensuite. Il est bon de connaître les gens à qui on a affaire.

Entrons donc sans plus de préambules dans notre sujet. *Becquestoille*, opéra en quatre actes, tel est le titre du livret. Becquestoille, qui rime avec étoile, ce dont l'auteur use largement, est une jeune fille

Digitized by Google

noble et patriote, une sorte de Jeanne Hachette, l'héroïne de la pièce. Elle possède une nourrice qui partage tous ses périls, et qui répond au nom harmonieux de « Bellegueule ». Est-ce que l'auteur aurait eu connaissance de la scie idiote qui règne en ce moment et qui fait du mot « ferme » un mot interdit ?

Enfin, si tout cela est historique ; car cela a une couleur historique, ainsi que vous allez le voir. Un certain Domitien, traître et amoureux, ces choses-là se voient, vient d'être éconduit par Jeanne de Becquestoille ; il se venge en venant mettre le siège devant Centule (Saint-Riquier). Ce Domitien est à la tête d'une nombreuse troupe de gens du comte de Nassau. Mais la cité de Saint-Riquier est vigoureusement défendue par le capitaine de Pierrequin, fiancé de Jeanne, aidé de quelques hommes du peuple et des moines de Saint-Riquier. Ceux-ci font successivement le coup de feu, ou psalmodient les chants liturgiques. Les femmes elles-mêmes prennent une part active à la lutte. Tous les assauts de Domitien sont repoussés. Jeanne et Pierrequin se couvrent de gloire. Domitien meurt, ce qui est le sort de tous les traîtres d'opéra. Il meurt de la main même de Jeanne, ce qui est une aggravation ou une consolation : avec les gens véritablement amoureux, on ne sait jamais à quoi s'en tenir. Enfin, les transes sont passées, Jeanne et Pierrequin se marient après la victoire. L'allégresse est universelle. C'est un opéra qui finit bien, sauf pour Domitien. J'ai oublié de vous dire que toutes ces choses se passaient en 1536.

Les trois premiers actes sont entièrement remplis par les préparatifs de l'action guerrière et par

Digitized by Google

la lutte elle-même. Le quatrième est une apothéose, qui ressemble beaucoup aux revues des petits théâtres modernes. Toute la Renaissance, arts, sciences, littérature, héroïsmes divers, défilent devant François Ier, en chantant de petits couplets appropriés, et dont quelques-uns ne sont pas mal tournés. Le Roi n'est jamais pris au dépourvu : il y a des grâces d'état. Il répond à chacun en fort bon style et clôt l'éloquence des figurants avec des phrases, de ton royal, évidemment faites pour plaire à tout le monde. Je crois bien qu'il y réussit.

Vous voyez, Messieurs, que ce livret d'opéra n'est pas très compliqué. L'action en est simple, vive et énergique. La poudre y parle beaucoup ; on y prie et on s'y bat, d'estoc et de taille. Les vers, la musique, le chant des litanies et le bruit du canon, cela doit faire par moments un joli fracas. Ce n'est pas un opéra de tout repos.

Est-ce un opéra bien écrit ? Pour la versification, si je m'en rapporte à l'opinion d'un de nos plus érudits confrères, il y a par ci par là certaines faiblesses. Les rimes ne sont pas toutes millionnaires. Pauvreté n'est pas vice. Il y a des rimes masculines que l'auteur allie à des rimes féminines. Cela serait très bien si la prosodie avait le même idéal que le mariage. Enfin, il y a certains mots audacieux, comme celui-ci : une pensée qui me « harponne ». Ailleurs, on s'envoie les mots de « crapule » et de « crétin », ce qui ne devait pas être l'usage en grand opéra, même en 1536.

Mais, en certaines parties qui constituent les récitatifs de l'œuvre, il est de fort beaux vers. Le chant de Becquestoille célébrant le bonheur de

Digitized by Google

vivre et exaltant les beautés de l'œuvre de Dieu a vraiment de superbes envolées. Il y a là comme des réminiscences lamartiniennes. Je remarque, qu'en ces passages, notre vénéré confrère ne m'a pas noté de fautes de versification. C'est que, quand un vers est large et bien venu, on regarde moins à la rime.

La partie héroïque n'est pas non plus mal traitée. Les vers ont souvent de l'aisance et une grande allure. Les sentiments sont noblement exprimés. Un patriotisme ardent se dégage des actes et des paroles. En résumé, l'œuvre qui vous a été soumise est fort honorable, et nous pouvons en féliciter l'auteur très sincèrement. Ce n'est pas quelque chose de banal.

Le ton de notre approbation serait probablement plus chaleureux encore si, au lieu d'avoir eu un livret à apprécier, nous avions assisté à la représentation de cette œuvre, paroles et musique. Car ce qui est destiné à être chanté ne peut, en bonne justice, être jugé qu'à l'audition. Beaumarchais prétendait qu'on ne chante que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit. Rossini s'est chargé de lui prouver que *Figaro* ne perdait rien à être mis en musique. Souhaitons à notre auteur, non un Rossini, il faut garder la mesure, mais un musicien de talent. J'aurais alors, malgré ce que je vous ai avoué plus haut, grand plaisir à applaudir aux exploits de ses héros : Jeanne de Becquestoille, le capitaine Pierrequin et même à ceux de l'ineffable Bellegueule, dont le nom décidément ne me revient pas. Ce n'est pas un nom pour une nourrice de grande famille !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE DE M. L'ABBÉ THORELLE

intitulé :

Solutions graphiques de Problèmes d'Arithmétique

à l'aide du papier quadrillé

Lu à la séance du 28 mars 1901

PAR

M. PAUL DE GOY, MEMBRE CORRESPONDANT

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous rendre compte, ainsi que vous me l'aviez demandé, du Mémoire intitulé : *Solutions graphiques de problèmes d'arithmétique, à l'aide du papier quadrillé,* qui vous a été présenté il y a deux mois environ.

Le sujet est assez abstrait.

J'espère cependant pouvoir compter d'autant plus sur votre bienveillante attention, que le travail dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir m'a paru fort méritant.

Il est dû à l'un de nos collègues, M. l'abbé Thorelle, curé de Lorry.

Je lirai d'abord l'introduction, ainsi que la solution des deux premières questions :

Digitized by Google

« Certains problèmes, nous dit l'auteur, peu-
« vent se résoudre facilement sans calcul, à l'aide
« de quelques lignes tracées sur un papier qua-
« drillé : une règle suffit, sans équerre, ni com-
« pas..... »

Cette citation est peut-être un peu longue, Messieurs ; mais elle a l'avantage de vous donner, autrement que par ouï dire, une idée de la méthode que nous avons avons ici à apprécier.

Sans terminer la lecture du chapitre où il n'y a à considérer que le mélange de deux quantités, arrivons de suite à trois par cet énoncé :

« Avec du vin à 0 fr. 80, à 0 fr. 60 et à 0 fr. 30,
« faire 100 de mélange au prix moyen de 0 fr. 50.
« Combien de litres de chaque espèce? »

Citons encore textuellement le commencement de la réponse à cette nouvelle question.

« C'est, lisons-nous dans le Mémoire, un pro-
« blème indéterminé à solutions multiples. Il se
« ramène à deux problèmes de mélange de deux
« espèces, que l'on résout comme ci-dessus.....
« Ce procédé est très simple, élégant et pra-
« tique. »

Cette dernière phrase n'est pas de moi, Messieurs ; elle fait partie intégrante du texte. Je suis loin, d'ailleurs, d'y contredire, et j'y souscris même bien volontiers : mais plus elle est élogieuse, plus elle a besoin d'être justifiée autrement que par un assentiment de simple complaisance. C'est pourquoi j'ai cru devoir traiter la question par le calcul, et vérifier rigoureusement la justesse des résultats obtenus par la méthode purement graphique.

Voici le détail des opérations auxquelles j'ai été ainsi conduit.

Digitized by Google

Les équations du problème, en adoptant les mêmes notations que ci-dessus, c'est-à-dire en désignant par a, b, c les prix des éléments du mélange, et par m le prix moyen ; et appelant x, y, z les quantités cherchées, et t le total, sont les suivantes :

$$a x + b y + c z = m t$$
$$x + y + z = t$$

Avec ces deux relations seulement, le problème reste indéterminé ; mais si l'on connaît l'une des quantités x, y, z, ces équations donneront aisément les deux autres.

Traduisons maintenant la méthode géométrique en calcul.

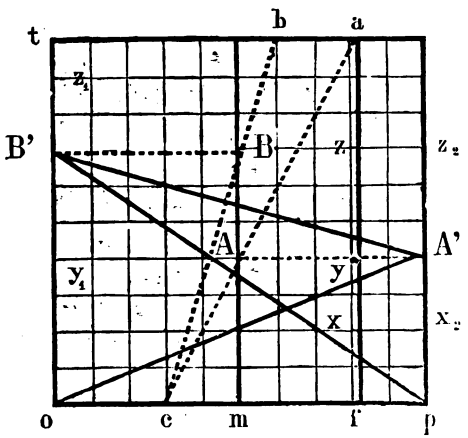

Supposer, comme on l'a fait d'abord, qu'on prenne 0 litres à 0f 80, c'est admettre pour x la valeur $x_1 = 0$. Les valeurs correspondantes de y et z seront alors données par les équations réduites :

$$b y_1 + c z_1 = m t$$
$$y_1 + z_1 = t$$

ce qui détermine le point B et par suite le point B', en reportant y_1 et z_1 sur la verticale située à gauche.

Digitized by Google

En supposant ensuite 0 litres à 0 fr. 60, on aura $y_2=0$, et

$$a x_2+c z_2=m t$$
$$x_2+z_2=t$$

ce qui détermine le point A' sur la verticale située à droite.

Appelons maintenant p la distance des deux verticales extrêmes, et f la distance à l'origine qui fixe une verticale intermédiaire entre les deux autres.

La méthode géométrique revient, comme il est facile de le faire voir, à dire que les parties de cette verticale interceptées entre les horizontales limites et les lignes $O A'$ et $A' B'$ sont précisément égales à un système de valeurs de x, y, z, formant par leur ensemble une solution de la question.

Or, c'est ce que l'on peut vérifier en calculant ces valeurs.

La théorie des lignes proportionnelles obtenues en coupant un triangle par une parallèle à la base, donne en effet :

$$\frac{x}{f}=\frac{x_2}{p} \text{ et } \frac{y}{p-f}=\frac{y_1}{p}$$

d'où $x=\frac{f x_2}{p}$, et $y=\frac{(p-f) y_1}{p}$, avec $z=t-x-y$.

D'autre part, en se reportant à ce qui précède, on a d'abord :

$$a x_2+c (t-x_2)=m t$$

d'où $x_2 (a-c)=t (m-c)$, et $x_2=\frac{t (m-c)}{a-c}$

et ensuite :

$$b y_1+c (t-y_1)=m t$$

d'où $y_1 (b-c)=t (m-c)$ et $y_1=t\left(\frac{m-c}{b-c}\right)$

En substituant à x_2 et y_1 ces valeurs, on aura :

Digitized by Google

$$x=\frac{f.x_2}{p}=\frac{ft\,(m-c)}{p\,(a-c)}$$

$$y=\frac{(p-f)\,y_1}{p}=\frac{(p-f)\,t\,(m-c)}{p\,(b-c)}$$

$$z=t-x-y=t-\frac{ft\,(m-c)}{p\,(a-c)}-\frac{(p-f)\,t\,(m-c)}{p\,(b-c)}$$

Il est facile de vérifier que ces expressions satisfont à l'équation $ax+by+cz=mt$, quel que soit f, c'est-à-dire que les trois fragments ci-dessus d'une verticale quelconque, forment par leur ensemble un système de solutions de la question, soit qu'on les obtienne par la géométrie ou par le calcul.

On a, en effet, en substituant les valeurs trouvées pour x, y, z :

$$ax+by+cz=\frac{aft(m-c)}{p(a-c)}+\frac{b(p-f)t(m-c)}{p(b-c)}+c\left(t-\frac{ft(m-c)}{p(a-c)}-\frac{(p-f)t(m-c)}{p(b-c)}\right)$$

$$=ct+(m-c)t\left(\frac{af}{p(a-c)}+\frac{b(p-f)}{p(b-c)}-\frac{cf}{p(a-c)}-\frac{c(p-f)}{p(b-c)}\right)$$

$$=ct+(m-c)t\left(\frac{(a-c)f}{p(a-c)}+\frac{(b-c)(p-f)}{p(b-c)}\right)$$

$$=ct+(m-c)t\left(\frac{f}{p}+\frac{p-f}{p}\right)=ct+(m-c)t=mt.$$

Ainsi, le calcul justifie complètement la méthode géométrique, et il n'y a rien à retrancher aux éloges précédemment accordés à la résolution de ce problème.

Mais n'y aura-t-il rien à reprendre, absolument parlant, dans tout le travail que nous examinons, considéré maintenant dans son ensemble?

Je dois avouer que, dans l'étude peut-être trop superficielle que j'ai faite sans m'astreindre toujours à des vérifications aussi minutieuses que ci-dessus, il m'a semblé y apercevoir quelques fautes au moins de transcription, sinon de calcul. Quelque peu d'importance qu'elles puissent avoir dans un

Digitized by Google

Mémoire de cette étendue, elles semblent exiger cependant une légère revision de la part de l'auteur avant de livrer son travail à l'impression.

Je signalerai par exemple cet énoncé : *Payer 50 francs avec des pièces de 10 fr., de 5 fr. et de 2 fr.*, où 50 francs me paraît avoir été mis par inadvertance au lieu de 100 francs, à en juger par le contexte.

Cette autre question : *12 voyageurs ont dépensé 30 francs, les hommes payant 3 fr., les femmes 2 fr., les enfants 1 fr. ; combien y avait-il d'hommes, de femmes et d'enfants?* ne me paraît pas avoir pour réponse 5 hommes, 4 femmes, 2 enfants, mais l'une des combinaisons suivantes : 7 hommes, 4 femmes, 1 enfant, ou bien : 8 hommes, 2 femmes, 2 enfants ; supposé que ce ne soit pas moi qui aie mal lu quelque chiffre ou mal interprété l'énoncé.

Mais les remarques de ce genre qu'on pourrait faire ne sont que des observations de détail qui n'infirment nullement la valeur du travail dans son ensemble.

Les questions qui s'y trouvent traitées et résolues avec une concision qui a permis d'en multiplier le nombre, sont très variées.

Ainsi le problème des courriers avec ses nuances occupe tout un chapitre. Quelque intérêt que puisse présenter cette étude, je ne m'attarderai pas davantage aux questions qui se traduisent algébriquement par des équations du premier degré, et qui composent la majeure partie de ce travail.

Abrégeant cet examen, qu'on pourra compléter en consultant le Mémoire même, je dirai maintenant quelques mots du problème résolu le der-

Digitized by Google

nier et qui, ainsi que le fait remarquer l'auteur, correspond à une équation du second degré.

Pour trouver cette équation, traitons la question par le calcul.

En voici l'énoncé :

« 3 fontaines alimentent un bassin. La deuxième « le remplirait seule dans les trois quarts du temps « employé par la première ; et la troisième met « dix heures de plus que la seconde. Coulant ensemble, elles le rempliraient en six heures. « Combien chacune met-elle de temps, seule? »

Soient x, y, z, les nombres d'heures demandés.

En x heures, la première fontaine remplit le volume v du bassin.

En une heure, elle en remplira la fraction $\frac{v}{x}$.

On aura, pour les deux autres fontaines, les fractions $\frac{v}{y}$ et $\frac{v}{z}$.

Les trois ensemble remplissent le bassin en six heures, elles en rempliront en une heure la fraction $\frac{v}{6}$. On a donc l'équation :

$$\frac{v}{x}+\frac{v}{y}+\frac{v}{z}=\frac{v}{6} \text{ ou } \frac{1}{x}+\frac{1}{y}+\frac{1}{z}=\frac{1}{6}$$

qui, avec $y=\frac{3}{4}x$ et $z=10+y$, résout le problème.

En cherchant d'abord y, on trouve que sa valeur est donnée par l'équation du second degré :

$$2y^2-13y-240=0$$

dont la racine positive $y=14$ correspond à la solution approchée $y=15\frac{1}{2}$ obtenue à l'aide de la méthode purement graphique.

La seconde racine $y=-\frac{15}{2}$ donne pour x une valeur également négative $x=\frac{4}{3}\left(-\frac{15}{2}\right)=-10$; mais pour z une valeur positive $z=10-\frac{15}{2}=2\text{ h. }{}^1/_2$.

Ce résultat peut s'interpréter en remplaçant deux

Digitized by Google

des fontaines par deux robinets ou même par des fuites qui diminuent l'eau du bassin au lieu de contribuer à le remplir.

La fontaine qui le remplirait seule en deux heures et demie, ayant son effet ralenti par ces pertes, dont l'une viderait le bassin en dix heures et l'autre en sept heures et demie, celui-ci n'est rempli effectivement qu'en six heures, conformément à l'énoncé.

En substituant ces valeurs dans l'équation précédente, on trouve en effet :

$$\frac{1}{x}+\frac{1}{y}+\frac{1}{z}+\frac{1}{10}-\frac{2}{15}+\frac{2}{5}=\frac{35}{150}+\frac{2}{5}=\frac{7}{30}+\frac{2}{5}=\frac{-7+12}{30}=\frac{5}{30}=\frac{1}{6}$$

On voit que l'équation est vérifiée par cette seconde solution, non moins que par la première.

Résumons, Messieurs, toute cette étude par une rapide appréciation des méthodes qu'elle a mises en parallèle.

Il me semble qu'il faudrait se garder d'être trop exclusif dans ses conclusions en faveur soit du tracé graphique, soit du calcul. Le choix de l'un ou l'autre procédé peut être motivé tour à tour, tantôt par la nature des questions à résoudre, tantôt par les aptitudes spéciales ou les études antérieures de celui qui s'en sert. Cette remarque n'ôte rien au mérite du manuscrit que nous venons d'étudier. Nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir élargi aussi heureusement qu'il l'a fait le champ d'action des méthodes géométriques, et de nous avoir fait part de sa découverte. Il est grandement à désirer que son travail paraisse dans nos Mémoires.

Digitized by Google

SOLUTIONS GRAPHIQUES

DE

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

A L'AIDE DU PAPIER QUADRILLÉ

PAR

M. l'abbé THORELLE

Membre titulaire.

Certains problèmes peuvent se résoudre facilement, sans calcul, à l'aide de quelques lignes tracées sur un papier quadrillé : une règle suffit, sans équerre ni compas. Ces graphiques extrêmement simples donnent une solution élégante et pratique dans nombre de cas. Les questions auxquelles ce procédé peut s'appliquer avantageusement, sont en général celles où il y a des rapports proportionnels entre les données : quand la question n'exige qu'une approximation plus ou moins grande, la solution graphique sera toujours préférable à cause de sa simplicité, surtout pour les personnes peu habituées aux opérations du calcul. Dans les problèmes indéterminés à solutions multiples, ce procédé offre en plus un avantage particulier : c'est de fournir toutes les solutions sans discontinuité et sous une forme qui

Digitized by Google

parle à l'œil bien mieux qu'une série de progression.

Voici quelques applications de ce point de vue.

QUESTIONS DE MÉLANGE.

1er problème. Mélange de deux sortes de quantité.

I. Avec du vin à 0f,80 et du vin à 0f,40 le litre, faire un mélange dont le prix moyen soit de 0f,50. On demande combien il faut en prendre de litres de chaque espèce?

Le nombre de litres du mélange n'étant pas donné, on ne peut obtenir que le rapport des nombres de litres à prendre de chaque espèce.

Soit une ligne horizontale 0, 1, 2,.... 10.... divisée en parties égales : appelons-là *ligne des origines;* nommons *ligne d'échelle* la verticale 0, 1', 2',.... 10.... divisée de même (fig. 1).

Je joins le point 4 (0,40) à un point quelconque S de la verticale de 8 (0,80), et soit x l'intersection de cette ligne avec la verticale de 5 (0,50); les deux triangles opposés en x sont semblables et donnent la proportion $\frac{5x}{xm} = \frac{45}{mS}$; or 45 est la différence entre le prix moyen et le prix bas, et mS est celle entre le prix haut et le prix moyen; la proportion trouvée est donc identique avec la solution donnée par l'arithmétique, et $\frac{5x}{xm}$ est le rapport demandé, que je mets en chiffres en rapportant les points xm horizontalement sur la ligne d'échelle en 1', 4'; j'obtiens $\frac{1}{3}$. Sur 4l, il en faut 1 à 0f,80 et 3 à 0f,40.

II. Même question, étant donné le nombre de litres à obtenir, par exemple 100.

Solution. Je joins par une règle le point 4 au point 10 (100) de la verticale de 8, et je marque

Digitized by Google

son intersection avec la ligne de moyenne (verticale de 5) ; je ramène ce point sur la ligne d'échelle en 2', 5, et j'écris la solution 25l à 0f,75 ; 75l à 0f,40. (Voyez fig. 2).

III. Combien faut-il ajouter de vin à 0f,80 pour pour faire avec 75l à 0f,40 un mélange revenant à 0f,50 le litre? (Fig. 3).

Solution. Je marque l'intersection de l'horizontale 7', 5 avec la verticale de 5 (0f,50) des moyennes ; par ce point et le point 8 je fais passer la règle, et je marque l'intersection avec la verticale de 4 ; ce point ramené à l'échelle en 10' donne le total des litres, et par sa distance au point 75, le nombre de litres demandé : 25l.

IV. Quel est le prix moyen d'un mélange de 25l à 0f,80 avec 75l à 0f,40? (Fig. 2).

Solution. Posez la règle au point 4 et au point 10 (100) de la ligne 8 ; son intersection avec l'horizontale menée par 2', 5 est un point de la verticale du prix moyen, lequel est 5 (0f,50).

V. On veut faire un mélange de 100l du prix de 0f,50, avec 25l d'une façon et 75l d'une autre. A quel prix doivent être ces deux vins? (Fig. 4).

Solution. Marquez l'intersection de la ligne 2, 5 (horizontale) avec la verticale du prix moyen. Tirez la ligne des totaux, ou l'horizontale 10' *S* : toute droite qui passe à l'intersection donne une solution, et les prix demandés sont marqués par ses deux extrémités sur les lignes d'origine et de totaux. Les solutions sont donc en nombre infini ; leur limite est donnée par les droites qui passent au 0 ou au 10' de la ligne d'échelle, cas où l'un des deux vins n'est que de l'eau, puisque son prix est 0.

Digitized by Google

La droite qui passe à 0 donne pour solution 25l à 2f ; 75l à 0 (eau) ; celle qui passe en 10 donne : 75l à 0,666 et 25l à 0 (eau).

Celles qui coupent la ligne d'échelle entre ces deux points donnent des solutions négatives qui ne répondent pas à la question.

2me *problème.* Mélange de trois sortes (fig. 5).

I. Avec du vin à 0f,80, à 0f,60 et 0f,30, faire 100l de mélange au prix moyen de 0f,50. Combien de litres de chaque espèce ?

C'est un problème indéterminé à solutions multiples. Il se ramène à deux problèmes de mélange de deux espèces, que l'on résout comme ci-dessus, et qui donne les solutions limites de la question.

Soient *a* le prix haut, *b* le second, *c* le prix bas, *m* le prix moyen.

Il y a ici deux prix supérieurs au prix moyen ; je vais les éliminer successivement.

a) Soit d'abord supposé qu'on prend 0 litres à 0f,80 ; le problème revient à trouver le nombre de litres à prendre à 0f,60 et à 0f,30 pour faire 100l à 0f,50.

Je le résous comme précédemment (fig. 1) en mettant la règle au point 30 (3) et au point 100 (10) de la ligne 60 (6), et en marquant l'intersection avec la ligne 50 (5) ; j'appelle *B* ce point (nom de la valeur 0,60). C'est une solution limite.

b) Soit supposé maintenant qu'on prend 0 litres à 0f,60, et résolvons le nouveau problème comme ci-dessus ; soit *A* la nouvelle intersection. C'est une seconde solution limite.

c) Rapportons *A* et *B* horizontalement sur deux verticales extrêmes ; par exemple *A* en *A'* sur la

Digitized by Google

ligne 10, B en B' sur la ligne d'échelle ; puis joignons A' à 0, B' à 10, et A' à B'. Ces trois droites donnent toutes les solutions ; car, toute verticale qui les coupe, les coupe en des points dont la distance à la ligne d'origine donne le nombre de litres des quantités a et b par les lignes $A'0$ et $B'10$, et la distance à la ligne des totaux $10'S$ donne le nombre de litres de la troisième espèce c par la ligne $A'B'$. Ainsi, par exemple, la verticale $8r$ donne comme solutions 32^l à 0^f,80, 14^l à 0^f,60, 54^l à 0^f,40 ; la verticale 1, $5t$ donne 57^l à 0^f,60, 7^l à 0^f,80, 36^l à 0^f,30.

d) Pour ramener la troisième ligne à se compter aussi sur la ligne d'origine, rapportons $A'S$ en $10C$ et $B'10$ en $0C'$ et tirons CC' qui remplacera $A'B'$; toutes les distances se comptent maintenant des intersections à la ligne d'origine, et les lettres indiquent l'espèce à laquelle se rapporte chaque solution (fig. 5bis).

Ce procédé est très simple, élégant et pratique. Sans entrer dans le détail de la démonstration théorique, le travail présent ne s'adressant qu'à des élèves d'arithmétique, nous indiquerons un principe de preuve très simple : les deux *solutions limites* étant justes par hypothèse, les solutions intermédiaires le sont aussi ; car toutes ces solutions forment trois progressions arithmétiques parallèles ; or, une telle série ne peut se réaliser que par des lignes droites, et, comme entre les *points limites*, on ne peut mener qu'un seul système de lignes droites, nos solutions sont les vraies et les seules possibles.

e) Les lignes de solution prolongées satisfont-elles encore à la question ? Oui, à condition de la

Digitized by Google

poser d'une manière plus générale ; car les intersections qui ont lieu en dessous de la ligne d'origine indiquent des quantités négatives. La question pouvait alors se poser ainsi :

Un commerçant doit fournir à un autre 100 litres de vin de mélange revenant à 0f,50, en employant du vin à 0f,80, à 0f,60, à 0f,30. Quelles quantités de chaque espèce doivent être employées?

Ici, toutes les solutions satisfont ; celles qui sont en dehors des verticales extrêmes signifient que c'est l'acheteur qui doit fournir les parties négatives (en dessous de la ligne d'origine). Exemple : la verticale fg donne pour solutions 68l à 0f,30, 52l à 0f,80 à fournir par le marchand, et 20l à 0f,60 à rendre par l'acheteur.

Remarque. Si le quadrillé est divisé métriquement, le double décimètre donne immédiatement les trois solutions ; sinon on se fera une mesure rapportée au quadrillé.

II. On a mélangé 20l à 0f,80, 30l à 0f,60, 50l à 0f,30. Quel est le prix moyen?

Problème déterminé. Voir IV du premier problème.

Je cherche d'abord le prix moyen pour 30l à 0f,60 et 50l à 0f,30. Puis le prix moyen entre 80l au prix trouvé et 20l à 0f,80. C'est la solution.

On résoudra de même les autres problèmes analogues.

Remarque. Il y a lieu d'éviter les angles aigus, pour avoir plus d'exactitude dans les résultats : ainsi dans les problèmes précédents, il serait mieux de ne diviser la ligne d'origine que de deux en deux carrés : les points seraient plus nets, sans altérer la construction ni la marche. Les quel-

Digitized by Google

ques applications précédentes suffisent pour l'entente du procédé, et nous pourrions nous arrêter là. La pensée de faire plaisir aux jeunes gens que la question intéresserait, nous engage à indiquer ci-après diverses séries de problèmes, à titre d'exercices, dont les uns seront traités sommairement, les autres laissés à la sagacité du lecteur.

QUESTION D'ALLIAGES ET ANALOGUES.

Les problèmes d'alliage sont identiques à ceux de mélange, et se résolvent d'après les mêmes principes. Voici quelques questions analogues :

1er problème. Payer 50f avec des pièces de 10f et de 5f (fig. 6).

I. Le nombre de pièces n'étant pas donné, les solutions sont multiples.

Soit la ligne 010 de longueur arbitraire. Il faut 5 pièces de 10f pour faire 50f, je prends 5' sur l'échelle que je joins à 10 : il en faut 10 de 5f, je prends 10 sur la verticale du point 10 (*l'échelle donne les nombres de pièces*) que je joins à 0. Ce sont les solutions limites. Toute verticale qui coupe ces deux lignes donne une solution, bonne si elle les coupe toutes deux sur une horizontale, inacceptable dans les autres cas, puisque la question demande des nombres entiers.

Les solutions en dessous de la ligne d'origine indiquent des pièces à rendre. Deux solutions vraies étant trouvées, toutes les autres s'en suivent, suivant une progression arithmétique. La figure donne les solutions : 0,5 — 2,4 — 4,3 — 6,2 — 8,1 — 10,0 ; et comme solutions négatives : 12 pièces à 5, et à rendre 1 pièce à 10 — 14,2, etc., 6 pièces à 10, et à rendre 2 à 5, etc.

Digitized by Google

II. Même problème, avec la condition qu'il y ait 8 pièces en tout. Problème déterminé.

Première manière de résoudre : directement (figure 7).

Je construis comme ci-dessus, et je joins les pointes *a b*. Par le point 8' de l'échelle, je mène l'horizontale qui coupe *a b* en un point dont la verticale donne la solution, *bonne* si elle coupe les deux obliques sur des horizontales.

C'est le cas ici : 2 à 10f, 6 à 5f.

Problème déterminé. Deuxième manière : indirectement, à l'aide d'une moyenne, comme pour les mélanges (fig. 9).

On cherche la moyenne qui est le quotient de 50 par 8=6,25.

On place sur la ligne d'origine les valeurs 10, 5 et 6,25 à leur place relative, et on opère comme pour les mélanges. On arrive plus rapidement à la même solution.

2me *problème*. Payer 50f avec des pièces de 10f, de 5f et de 2f.

I. Si le nombre n'est pas fixé, le problème est doublement indéterminé. Pour le résoudre entièrement, considérez la plus grande valeur 10f. Elle donne lieu à 4 suppositions (sans compter les cas de solutions négatives). On peut employer 4 ou 3 ou 2, etc., pièces de 10f. A chacune de ces suppositions correspond un système de solutions pour les deux autres valeurs, comme dans le problème précédent nº I.

Ainsi, si je prends 4 pièces de 10f, je résous le problème suivant : Payer 10f avec des pièces de 5f et de 2f.

Digitized by Google

Si j'en prends 3 de 10f, j'ai le problème : Payer 20f avec des pièces de 5f et de 2f.

Réunissant toutes les solutions bonnes, la question est résolue complètement.

II. Même problème, le nombre de pièces étant fixé à 12.

C'est un problème indéterminé ordinaire, à multiples solutions finies ; mais de ces solutions finies, il n'y a de justes que les solutions entières (c'est-à-dire celles qui coupent les *lignes solutions* sur des intersections avec les horizontales.

On le résout en le ramenant à deux problèmes à deux quantités, qui donnent les solutions limites, lesquelles réunies donnent les trois lignes de solution générale. Comme dans le nº II du précédent problème, on peut procéder de deux manières : Par la méthode directe, nous avons la figure 9 ; par la méthode de la moyenne, la figure 10. On voit combien celle-ci est plus simple. C'est, du reste, le cas de mélange de trois quantités.

Dans la résolution par la méthode directe, nous pouvons supposer au hasard, réduit à 0 le nombre de pièces de 10f et de 2f, utilisant, s'il y a lieu, les résultats négatifs.

Dans la figure, nous avons supposé successivement réduit à 0 le nombre de pièces de 10f et de 5f.

Aucune solution juste n'apparaît dans les figures ; il n'y a donc que les solutions limites ou des solutions négatives qui satisfassent ; la solution $m\,n$, à valeur entière pour les pièces de 2f, est fractionnaire pour celles de 5f et de 10f.

Remarque. Quoique la métode directe soit plus compliquée, elle donne des résultats plus sûrs comme précision.

Digitized by Google

3me *problème*. 100 bêtes coûtent 100f ; il y a des poulets à 0f,50, des pigeons à 1f, des oies à 5f. Combien de chaque espèce?

C'est identiquement le même que le précédent, mais nécessitant un quadrillé plus fin à cause du nombre 100.

4me *problème*. Des voyageurs, hommes, femmes et enfants, ont dépensé 30f dans un hôtel ; il y avait 3 hommes, 4 femmes et 5 enfants. Combien dépensaient chaque homme, femme et enfant?

Problème indéterminé, dont toutes les solutions sont acceptables, les réponses pouvant être fractionnaires. Mais il est doublement indéterminé, l'étant déjà avec deux sortes de quantités. Posé comme il suit :

12 voyageurs ont dépensé 30f, les hommes payant 3f, les femmes 2f, les enfants 1f. Combien y avait-il d'hommes, de femmes et d'enfants?

C'est le cas de mélange de trois quantités, mais à solutions entières : on le résoudra par la moyenne $\frac{30}{12}=2\,5$ (fig. 11).

Une solution : 7 hommes, 4 femmes, 1 enfant.

PROBLÈMES DIVERS.

I. En divisant un nombre par 2, il reste 1 ; par 3, il reste 1 ; par 5, il reste 1 ; par 7, il reste 3 ; par 11, il ne reste rien. Quel est-il?

Voici comment le procédé graphique pourrait s'appliquer à ce problème.

La division par 2 est représentée par une ligne partant de 1 (1 de reste) et coupant en diagonale 2 carrés juxtaposés.

La division par 3 est représentée par une ligne

Digitized by Google

partant de 1 (1 de reste) et coupant en diagonale 3 carrés juxtaposés.

La division par 5 est représentée par une ligne partant de 1 (1 de reste) et coupant en diagonale 5 carrés juxtaposés.

La division par 7 est représentée par une ligne partant de 3 (3 de reste) et coupant en diagonale 7 carrés juxtaposés.

La division par 11 est représentée par une ligne partant de 0 (0 de reste) et coupant en diagonale 11 carrés juxtaposés.

Toute verticale coupant ces lignes *simultanément* sur des intersections avec les horizontales, est une solution.

II. *Problème des fontaines.*

I. 2 fontaines coulent dans un bassin ; la 1re le remplit en 3h ; la 2me en 4h. Combien mettront-elles de temps ensemble, et quelle part aura fait chacune ?

Je prends arbitrairement 0,10 pour le bassin ; sur les verticales extrêmes, je prends 4' et 3'', que je joins aux origines ; l'intersection x donne la solution : par sa verticale qui marque le temps demandé, et coupe la base en deux parts qui représentent le travail de chaque fontaine (fig. 12).

Elles mettent 1h et $^{7}/_{10}$; la 1re vide $5\,^{3}/_{4}$, la seconde $4\,^{1}/_{4}$ des 10 litres supposés.

II. Un robinet remplit un bassin en 3h ; un autre le vide en 2h ; le bassin étant plein, on ouvre les deux robinets. Quand le basin sera-t-il vide ? (Fig. 13).

Le premier a sur l'autre une avance de 010 (la contenance du bassin) ; il est donc en 10 dans son travail, quand l'autre est en 0.

Digitized by Google

Je porte 3" en dessous de 0, et 2' au-dessus de 10 ; je joins 3".10 et 0.2', que je prolonge jusqu'à la rencontre x qui donne la solution : le temps employé et l'eau vidée.

Il faut 6^h pour vider l'eau du bassin.

III. Deux fontaines ensemble rempliraient un bassin en 5^h ; la 1^{re} seule le remplirait en 8^h. Combien mettra l'autre, seule? (Voir fig. 12.)

IV. Un bassin tient 300^l ; deux robinets y aboutissent, l'un donnant 48^l à l'heure, l'autre 36^l. Combien de temps doivent couler séparément les deux robinets pour le remplir en 7^h? (Fig. 14).

Soit 0 10 les 300^l $\left(\frac{1}{30}\right)$; le 1^{er} robinet part à 0^h, il fait en 3^h 4.8 ; je trace sa vitesse par la ligne $0\,m$".

Le second finit au point 7' de la ligne 10 ; je trace sa vitesse en portant 3,6 en r' et de là une verticale égale à 3", je tire 7',3" sa vitesse, qui rencontre l'autre en x, solution.

(Pour avoir plus de netteté, il faut écarter les divisions d'échelles) : on obtient exactement 4^h pour la première et 195^l, 3^h pour la deuxième avec 105^l.

V. Deux fontaines coulent dans un bassin ; la 1^{re} le remplit en 5^h, la 2^{me} en 4^h ; un robinet le vide en 1^h ; le bassin plein, on ouvre les trois. Quand sera-t-il vide?

Je ramène le problème aux deux premiers ci-dessus.

Les deux fontaines remplissent le bassin ensemble en x heures (comme fig. 12) ; la question devient celle-ci : Une fontaine remplit un bassin en x heures, un robinet le vide en 1^h ; le bassin étant plein, on les ouvre. Quand sera-t-il vide? (Comme fig. 13.)

Digitized by Google

VI. Un robinet verse l'eau pendant 1h,30' dans un bassin qu'il remplirait en 5h; on fait alors couler un second robinet, et le bassin est plein en trois quarts d'heure. Quand l'aurait-il été si le premier avait cessé de couler, quand a commencé le second; et si les deux avaient tout le temps coulé ensemble? (Fig. 15.)

Soit 0.20 le bassin; en 0 on trace la vitesse du premier robinet, je marque ses intersections s et x avec les horizontales 1'1/2 et 2'3/4; la direction $a\,x$ donne la vitesse du second; sa rencontre y avec la verticale de la première intersection donne la première réponse. Portez 1'1/2 en dessous de z' en v'; joignez v' 20; l'intersection t avec $0\,x$ est la deuxième réponse.

III. *Problème de courriers.*

I. Deux courriers éloignés de 300km vont l'un vers l'autre. Le premier fait 8km à l'heure, le deuxième 6km. Quand et où se rencontreront-ils?

Comme figure 12 ci-dessus. On numérote la ligne d'origine de 20 en 20 chaque division; on trace les vitesses (du 1er, 40km pour 5h; 2me, 60km pour 10h); la rencontre donne la solution.

II. De Paris à Lyon, il y a 500km; l'express les fait en 10h; l'omnibus en 16h. Celui-ci part de Paris à midi; l'express à 4h. Quand et où la rencontre?

Je numérote l'origine de 50 en 50, et l'échelle de 2 en 2. Au point 0 (midi), je trace la vitesse de l'omnibus: 0.16. Au point 4' de l'échelle, je trace la vitesse de l'express: 4'.14.

La rencontre donne les réponses.

III. Un train doit faire 500km à 30km à l'heure.

Digitized by Google

Au quart du chemin, il augmente sa vitesse de 5km à l'heure. A quelle heure arrivera-t-il, étant parti à 6h du matin? (Je le suppose donc en 6.) (Fig. 16.)

Je divise l'origine par 50, et l'échelle par 2.

Je trace la première vitesse du train en prenant 300 sur l'origine et 10 perpendiculairement. A l'intersection de la verticale élevée au tiers de la ligne d'origine, je trace la deuxième vitesse qui coupe la verticale de 500 au point demandé.

IV. Deux cavaliers marchent dans un manège de 100m de tour, le premier fait 3m à la seconde, le deuxième 2m,50; il est 10m en arrière. Quand et où se rencontreront-ils?

Les divisions de 20 en 20; (il faudrait pouvoir faire les premières de 10 en 10). Le cavalier le moins rapide est en avance au point 90, l'autre en 0; faisons leur vitesse, et la rencontre. Le premier a donc fait 5 fois le manège et 40m en plus; ils se rencontrent après 180" ou 3 minutes.

V. Deux trains partent de deux villes distantes de 200km; l'un fait 15km en 20'; l'autre 20km en 25'. A quelle distance l'un de l'autre sont-ils après 2 heures?

Faisons les vitesses de l'un en 0, de l'autre en 200. Menons par le point 2h une horizontale : elle coupe les vitesses à deux points dont la distance est la réponse.

VI. Un train part à 10h de Paris pour Boulogne (250km) qu'il peut faire en 7h; un second train part 3h après et doit le rattraper à Amiens (130km de Paris à Amiens). Quelle vitesse a ce second train? (Fig. 17.)

La figure ci-contre suffit à comprendre la marche. La vitesse est 250km en 1h,10'.

Digitized by Google

VII. Un train faisant 40^{km} à l'heure, part 3^{h} après un train qui en fait 17. A quelle distance le joindra-t-il?

Faites les deux vitesses aux points 10 et 1 comme ci-dessus, et cherchez la rencontre.

VIII. Sur une ligne à deux voies de 500^{km} marchent, en sens contraire, deux trains ; le premier fait à l'heure 35^{km}, le second 40^{km}. Le premier part à 5^{h}. A quelle heure doit partir le second pour arriver à la même heure que le premier? Où et quand le croisement?

Soit (fig. 18) l'origine de 50 en 50, les heures de 2 en 2. Je fais la vitesse du premier en 5' (origine) : 350^{km} en 10^{h}. Il arrive à 7^{h}. Je fais la vitesse du second à ce point 7' de l'échelle (400^{km} en 10^{h}). La rencontre avec l'autre et avec la verticale donne les deux réponses.

IX. Deux courriers vont l'un vers l'autre : la distance est de 30 lieues ; le premier fait 3 lieues le premier jour, 2 de plus le jour suivant, 2 de plus encore le lendemain et ainsi de suite ; le second fait 3 lieues le premier jour et augmente chaque jour d'une lieue. Où et quand se rencontreront-ils? (Fig. 19.)

X. Trois fontaines alimentent un bassin. La seconde le remplirait seule dans les trois quarts du temps employé par la première ; et la troisième met 10^{h} de plus que la seconde. Coulant ensemble, elles le remplissent en 6^{h}. Combien chacune met-elle de temps, seule?

Ce problème n'est pas analogue aux précédents ; car les données ne sont plus proportionnelles, au moins celles de la troisième par rapport aux autres. L'équation du second degré à laquelle on

Digitized by Google

aboutit, peut se construire facilement par la méthode géométrique; mais outre qu'elle exige du calcul, elle nécessite aussi l'usage du compas. Comment peut-on trouver la solution par la méthode purement graphique? Au moyen des *fausses positions.*

Bien que ce principe sorte du domaine de l'arithmétique proprement dite, pour la satisfaction des jeunes élèves studieux, nous allons l'appliquer à notre problème. On fait successivement deux suppositions ; on les vérifie. Si les erreurs sont de même sens, on les retranche ; et on retranche également les deux quatrièmes proportionnelles suivantes ; ce second résultat est la solution approchée. La première quatrième proportionnelle répond aux trois quantités : *différence des erreurs, première erreur, deuxième supposition ;* la seconde répond à la *différence des erreurs, deuxième erreur, première supposition.* Si les erreurs sont de sens opposé, on les ajoute, et on ajoute également les deux quatrièmes proportionnelles, qui sont les mêmes que ci-dessus, sauf que la différence des erreurs est remplacée par leur somme.

Ci-dessous la solution du problème donné.

La réponse approchée est $12{,}70+2{,}60=15^{h}1/_{3}$ mis par la seconde fontaine. Pour avoir une solution à peu près juste, il faudrait faire deux nouvelles suppositions plus proches de la valeur trouvée, par exemple 12 et 15 qui donnerait un résultat à peu près juste.

Marche (fig. 20). Nous avons porté la première supposition 9 (temps mis par la deuxième pour remplir le bassin) sur la verticale droite, $\frac{4}{3}$ de $9=12$, et $9+10=19$: ce sont les trois points dé-

Digitized by Google

signant les heures mises par chaque fontaine ; joints à 0, ce sont les vitesses respectives ; il faut que le travail de 6h de chaque fontaine donne la ligne 020 pour total. Le travail de la seconde en 6h est $20m$, de la première $m\,n$, de la troisième $n\,p$; erreur en plus : $0\,p = 9^3/_4$.

La deuxième supposition 18 portée sur la verticale gauche, donne pour la première fontaine le point 24, pour la troisième 28. Joignons à 20, et cherchons le travail de chacune en 6h : la seconde fait $0\,m'$, la première $m'\,n'$, la troisième $n'\,p'$; différence en moins $p'\,20 = 4$.

Portons verticalement de p et de p' la somme des erreurs en c, c' ; menons $c\,0$ prolongée jusqu'à l'horizontale de 18, et $c'\,20$ jusqu'à celle de 9 ; les lignes $18\,r$ et $9\,r'$ ajoutées donnent la solution approchée, différant ici de plus d'une unité, à cause du grand écart des deux fausses positions. La vraie solution est 14h pour la seconde, $18^{h}\,^2/_3$ pour la première, 24h pour la troisième.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. E.-A. REMOISSENET

Opticien-Constructeur à Metz
Ancien Membre du Conseil municipal
et de l'Académie de cette Ville

PAR

M. SCHUSTER, MEMBRE HONORAIRE

MESSIEURS,

Dès les premières années de sa fondation, l'Académie a tenu à s'associer des artistes habiles, capables de prêter un concours précieux aux théoriciens qu'elle comptait parmi ses membres. Elle ne faisait ainsi que suivre un exemple fécond en résultats, donné par plusieurs compagnies savantes, notamment par le Bureau des longitudes de Paris. Sur la liste des membres de ce Bureau, les noms des Gambey, des Bréguet figurent à côté de ceux des célèbres astronomes Arago, Biot, Le Verrier.

Qu'il me soit donc permis de donner, en passant, un souvenir aux praticiens adroits que notre Compagnie a possédés.

Ce sont :

M. Savart père (1), chef des ateliers de préci-

(1) M. Savart eut deux fils : l'aîné, professeur au Collège de France

Digitized by Google

sion de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, renommé pour la perfection de ses instruments de mathématiques ;

M. Aimé (1), conservateur des modèles de la même Ecole, dont les réductions d'affûts de canons, de ponts-levis, de roues hydrauliques étaient de véritables bijoux ;

M. Glavet père, qui construisit la première machine à vapeur que l'on vit à Metz ;

M. Hisette, ciseleur-graveur, dont le musée de Metz possède de petits chefs-d'œuvre en tôle repoussée et des vases ciselés d'un fini remarquable ;

M. le garde du génie Segard, inventeur d'un appareil adapté aux scieries rectilignes qui permet d'obtenir des pièces en arc de cercle ;

MM. Schiavetti et Belliéni, opticiens, qui construisirent un télégraphe électrique, il y a plus d'un demi-siècle, et sur lequel M. Ernest de Saulcy fit un rapport élogieux ;

M. Bodin, digne successeur et continuateur de M. Savart, à l'Ecole d'application (2) ;

Et enfin, M. Remoissenet, opticien-constructeur, qui va être l'objet des pages qui vont suivre.

---

et Membre de l'Institut, célèbre par ses travaux en acoustique ; le second, lieutenant-colonel du génie, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Tous trois étaient Membres de l'Académie de Metz.

(1) M. Aimé eut un fils qui donnait les plus belles espérances. Elève de l'Ecole normale supérieure, Docteur ès-ciences, professeur de mathématiques et de physique au Collège d'Alger, il s'était signalé déjà par des travaux remarquables, quand il fut prématurément enlevé à la science, à la suite d'une chute qu'il fit dans un ravin, en se rendant à Médéah, pour y établir un observatoire.

(2) Voir la notice sur L. F. M. Bodin par M. F. Blanc, (page 393, année 1874-1875, des Mémoires de l'Académie de Metz).

Digitized by Google

M. Remoissenet (Emile-Augustin) est né à Longwy, le 29 avril 1838. C'est là qu'il passa ses premières années. Il vint ensuite à Metz et fit une partie de ses études à la pension dirigée par M. Lang, puis à notre école industrielle municipale. Il se fit ensuite admettre à l'Ecole des arts et métiers de Châlons (1), et à sa sortie de l'école, revint travailler chez son beau-frère, M. Belliéni, opticien à Metz. En peu de temps, il sut se mettre au courant des travaux qui se rapportent à l'optique et à la confection des instruments de mathématiques et notamment de topographie. Il fut bientôt en état de diriger les ateliers de son beau-frère. Là, il eut la bonne fortune de se rencontrer avec un homme d'une rare valeur, d'une science profonde, travailleur opiniâtre autant qu'intelligent, le colonel Goulier (2), qui était alors capitaine du génie et professeur de géodésie et de topographie à l'Ecole d'application.

M. Goulier fréquentait les ateliers de MM. Schiavetti et Belliéni et y faisait exécuter des instruments et des appareils se rapportant à son enseignement, mais qui présentaient toujours des améliorations, des perfectionnements, des avantages, quand on les comparait à ceux dont on s'était servi jusqu'alors. Il trouva dans le jeune Remoissenet un collaborateur intelligent, qui saisissait bien ses conceptions théoriques et qui arrivait à les réaliser

(1) Nommé élève à l'Ecole des arts et métiers, par décision du 17 septembre 1853.

(2) Voir sur le colonel Goulier, les notices de M. G. de la Noë, colonel du génie ; — de M. Paul Marin, dans la « Grande Encyclopédie », (152e livraison) ; — celle de M. le colonel du génie Fulcrand, dans les Mémoires de l'Académie de Metz, année 1895-1896.

Digitized by Google

au gré de ses désirs. Il s'intéressa au jeune opticien et en fit son élève et son ami.

Cette collaboration exerça la plus heureuse influence sur notre collègue. M. Goulier poussait l'amour de l'exactitude jusqu'à ses plus extrêmes limites. Il était très soigneux, très minutieux, et ne se contentait jamais d'« à peu près ». Comme Boileau, il aurait volontiers répété à ses élèves et aux ouvriers travaillant sous ses ordres : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, corrigez-le sans cesse et le recorrigez ». M. Remoissenet entra en plein dans les vues de ce professeur sévère pour lui-même et pour les autres et fut bientôt en mesure d'effectuer des travaux, d'imaginer des appareils qui étaient son œuvre personnelle.

« Dans les créations ou améliorations diverses « dues à l'esprit si éminemment ingénieux du mai- « tre, — dit un juge bien compétent en pareille « matière, M. le colonel Virlet (1). — la part de « l'élève a été souvent considérable; et, plus d'une « fois, abandonné à lui-même pour certaines diffi- « cultés de détail, il s'en est tiré avec une habileté, « que peuvent seuls apprécier ceux qui sont initiés « à l'usage des instruments de précision. Par ses « connaissances acquises sur l'emploi des verres « propres à corriger les défauts de la vue, M. Remois- « senet est devenu homme de bon conseil pour

(1) Rapport sur la candidature de M. Remoissenet, présenté comme agrégé-artiste (Séance du 28 novembre 1872) par M. le colonel Virlet. Présentateurs : M. Ernest de Saulcy et Docteur Eugène Marchal. — Commission nommée pour examiner la candidature :

MM. l'abbé Fleck, professeur au grand séminaire,
Bellevoye,
le colonel Virlet, rapporteur.

Digitized by Google

« ceux qui sont forcés de recourir à l'art de l'opti-
« cien (1). Enfin, nous pouvons compter parmi ses
« titres les plus remarquables, la confection d'une
« *machine à diviser* d'une précision extrême, un
« de ces outils indispensables à tout bon mécani-
« cien et sans lesquels les conceptions les plus
« ingénieuses de la théorie restent souvent à l'état
« de lettre morte. »

Une autre invention fort originale de notre confrère est celle du genou à coquilles. C'est un dispositif destiné à servir de support à certains instruments, notamment aux boussoles. Il se compose d'une boule en cuivre ou en laiton « tournée ». Cette boule est comprise entre deux pièces rappelant deux coquilles par leur forme. Une vis de pression permet de serrer fortement ces deux pièces contre la boule. Avant de serrer la vis, on peut donner à un cylindre creux supérieur (2), qui surmonte les coquilles, des inclinaisons dans tous les azimuts à volonté, et cela avec un jeu assez étendu. Il suffit de faire pivoter le cylindre sur lui-même et de lui donner ensuite l'inclinaison qu'il convient. Le bas de la partie qui supporte la sphère est en effet évidé dans ce but et les deux coquilles n'embrassent pas la totalité de la boule. Elles laissent entre elles deux échancrures inférieures opposées, qui permettent d'effectuer l'inclinaison désirée. Le tout est supporté par trois pieds à vis calantes.

Une des qualités les plus précieuses de ce dis-

(1) Dans les Mémoires de l'Académie de Metz, de l'année 1895-1896, page 183, M. le colonel Fulcrand cite M. Remoissenet, comme lui ayant fait connaître la « singulière origine » de la découverte de l'astigmatisme par M. Goulier.

(2) Comparable à la partie supérieure d'un bougeoir.

Digitized by Google

positif, est d'avoir une très grande stabilité. Aussi, on n'hésita pas, dès que M. Remoissenet l'eut imaginé, à l'appliquer à toutes les anciennes boussoles en usage à l'Ecole d'application (1).

M. Goulier fut émerveillé de cette invention et donna l'assurance à M. Remoissenet qu'elle figurerait, avec le nom de son auteur, dans la collection des instruments de précision, dont il avait la garde.

M. Belliéni ayant quitté Metz en 1872 et ayant transféré ses ateliers à Nancy, son beau-frère, M. Remoissenet resta dans notre ville et y fonda une maison à son propre nom. Cet établissement entra vite en pleine voie de prospérité, grâce à l'expérience et à l'habileté de son chef.

Parmi les causes de ce succès, il serait injuste de passer sous silence le concours efficace d'une compagne dévouée, intelligente, instruite et active qui avait assumé la tâche la plus ingrate, la tenue des livres et des écritures. Madame Remoissenet savait, de plus, par son humeur égale et courageuse, dissiper les soucis auxquels il est difficile d'échapper dans la vie, et maintenir le calme et la sérénité dans un intérieur où règna, pendant des années, un bonheur sans mélange.

C'est à la fin de 1872, que M. Remoissenet fut élu à l'Académie de Metz, en qualité de membre agrégé artiste, sur le rapport de M. le colonel Virlet, rapport dont nous avons cité plus haut un passage. Quelques années plus tard, il fut promu membre titulaire (2). A nos réunions, il fit ou pro-

(1) Renseignement donné par M. H. Belliéni, opticien-constructeur à Nancy.

(2) Le 25 février 1875.

Digitized by Google

voqua diverses communications, l'une entre autres sur le « condensateur chantant ». C'est à son instigation et d'après ses renseignements, que nous-mêmes avons fait connaître à l'Académie l'« alcoomètre de Musculus », fondé sur la capillarité, et le « radiomètre de Crookes », peu de temps après l'invention de ces appareils.

M. Remoissenet se tenait du reste au courant de toutes les nouveautés scientifiques et c'est chez lui, si je ne me trompe, que nous avons vu fonctionner le premier téléphone établi à Metz.

Dans une réunion intime, il nous donnait aussi une audition du phonographe dans ses perfectionnements les plus récents.

Par sa situation de constructeur, notre concitoyen ne pouvait pas se cantonner exclusivement dans la branche spéciale de l'optique. Chaque jour, les professeurs de physique du lycée, du séminaire, de l'école industrielle et d'autres établissements d'instruction de la ville, les maîtres de forge des environs et autres chefs d'industrie lui envoyaient, pour les réparer, des appareils se rapportant aux différentes parties des sciences physiques ou à la mécanique. Ces appareils lui imposaient souvent une étude théorique correspondante. Notre collègue était, en outre, habile photographe et plus d'un amateur vint chercher chez lui des leçons.

La chimie ne lui était pas, non plus, étrangère et, il y a quelques années, nous fîmes ensemble un essai hydrotimétrique des eaux de Gorze et du Sablon.

La culture des sciences physico-mathématiques n'empêchait pas M. Remoissenet de tourner parfois son esprit vers des études moins sévères. Il

Digitized by Google

avait du goût et il aimait les beaux-arts. Madame Remoissenet était une bonne musicienne et avait suivi avec succès les cours de notre Ecole de musique, Succursale du Conservatoire de Paris. Lui-même avait une voix agréable et bien timbrée de baryton. Il faisait partie de la Société de Sainte-Cécile, et tous deux se délassaient souvent des travaux arides de la journée, en répétant leurs morceaux préférés des grands compositeurs.

A cette vie d'intérieur, tout entière consacrée à la famille, M. Remoissenet dut cependant, il y a une quinzaine d'années, dérober de précieux instants pour se dévouer aux affaires publiques. Cédant, presque à regret, aux sollicitations pressantes de quelques amis, il se laissa élire membre du Conseil municipal de notre ville, et dans cette assemblée, il sut rendre des services appréciés et donner des avis dictés par un jugement sûr et par une sage expérience. Il fit également partie du conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

Jusqu'alors l'existence de notre ami n'avait été assombrie par aucun nuage, lorsque deux coups terribles vinrent le frapper dans ses affections les plus chères. A quelques années d'intervalle, il perdit ses deux fils : l'aîné, qui devait suivre la même carrière que son père, et qui, dans ce but, s'était livré à une préparation théorique et pratique solide, — le second, qui, après de fortes études au Lycée de Nancy, venait d'être admis à l'Ecole normale supérieure, dans la section des sciences, et donnait les plus belles promesses.

On ne s'étonnera pas que des secousses aussi violentes durent ébranler la santé de notre con-

Digitized by Google

frère. Il languit encore quelques années, miné par les regrets et par une maladie interne, sur l'issue fatale de laquelle il était impossible de se faire illusion, et il finit par succomber, le 8 juin dernier, laissant une veuve désolée, des parents et des amis profondément affligés d'une séparation cruelle et d'une perte irréparable.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. l'abbé Auguste BÉRARD

1835—1899

par M. l'abbé H. COLLIN
Membre titulaire.

MESSIEURS,

Je viens rendre un tardif hommage à un homme que la plupart d'entre nous ont pu connaître et qu'ils ont grandement apprécié, M. l'abbé Jean-François-Auguste Bérard. Entré, depuis seize mois seulement, dans le repos de la mort, il est déjà bien oublié et je me reprocherais de ne vous avoir point plus tôt présenté sa monographie, si je ne pensais que mon retard lui vaudra, dans votre mémoire, une survie qu'il n'y aurait peut-être pas eue sans cela.

Ce n'est pas que j'accuse mes illustres collègues d'avoir le souvenir plus léger que les autres hommes, mais nous vivons si vite, notre esprit et notre cœur sont si encombrés de choses qui se précipitent et se heurtent, que pour n'avoir pas le temps de penser quelquefois à ceux qui ne sont plus, nous finissons par les oublier tout-à-fait. C'est une des nombreuses faiblesses de l'homme moderne : aujourd'hui du moins, soyons d'autrefois en donnant, suivant l'usage, un fraternel et aca-

Digitized by Google

démique souvenir à un collègue dont le passage parmi nous a marqué dans les fastes de notre société.

Auguste Bérard naquit à Metz le 3 janvier 1835; il fit ses études au petit séminaire diocésain, situé alors dans la rue d'Asfeld. Il fréquentait la maison à titre d'externe, et c'est à cela peut-être qu'il faut attribuer, non pas précisément sa tournure d'esprit, mais cette teinte de gauloiserie, cette finesse d'observation, cette liberté d'allures, cette rondeur de langage qui donnaient à sa conversation un charme particulier.

Les espièglerie des externes du petit séminaire étaient devenues légendaires. Le mouvement brillant de la ville de Metz à cette époque; la rencontre dans les rues, sur les places, partout, des élèves des Frères, du Lycée, de Saint-Clément, de l'École d'application créait aux étudiants d'alors une atmosphère très propice au développement de leurs facultés : des garçonnets de la trempe d'Auguste Bérard se façonnaient une manière de parler et de penser absolument originale; ils se complétaient un bagage d'expérience en même temps juvénile et virile, et sans avoir l'air de petits vieux comme nos gamins d'aujourd'hui qui fument à douze ans, ils prenaient vite du cachet et se donnaient un air d'homme qui ne leur allait pas mal.

On nous représente Auguste Bérard comme un des types accomplis de ce genre. Mais si son éducation de famille et sa vie d'étudiant lui ont donné un goût prononcé pour tout ce qui n'était pas banal, elle n'ont pas nui à ses études ni à sa préparation au sacerdoce.

Digitized by Google

Brillant sujet au Petit Séminaire, il a été surtout un élève solide à Saint-Sulpice où il a fait avec éclat toutes ses études de théologie et où il s'est fait remarquer déjà par son intelligence positive et par les saillies aussi aimables que françaises de son caractère enjoué et primesautier.

Ordonné prêtre il revient à Metz, et il est nommé vicaire à la paroisse Notre-Dame ; il y excelle dans la chaire par la clarté de sa diction et la précision de sa doctrine. Il s'y trouvait alors en compagnie de confrères fort distingués et il faisait la joie de la famille presbytérale ; il ne savait pas encore qu'il en coûte parfois sinon d'avoir de l'esprit, du moins de le laisser voir : il l'apprit en devenant curé de Failly au mois de septembre 1866. Il y resta jusqu'à la guerre, à cette époque si douloureuse de notre histoire où le tourbillon des armées s'abattit dans notre vallée de la Moselle et immobilisa un beau jour citadins et paysans là où ils se trouvaient. M. le curé de Failly était venu voir sa famille ; comme il s'en retournait chez lui, Metz était investi, il ne put franchir les lignes.

Ces quatre années de solitude, dans la petite paroisse de Failly, furent très pénibles, et probablement non moins salutaires au jeune prêtre habitué aux usages comme au pavé de la ville et si peu fait pour les longs séjours à la campagne. Il prit son ennui en patience, choisit pour compagnons ses livres qu'il finit par aimer beaucoup et qui lui rendirent le grand service de le distraire agréablement, de l'occuper utilement et de compléter ainsi très heureusement son instruction et son éducation ecclésiastiques.

C'est pendant ce temps qu'il fait une étude appro-

Digitized by Google

fondie des œuvres de Saint François de Sales ; l'amertume de son cœur s'adoucit devant la suavité de l'aimable et doux évêque de Genève ; son esprit gaulois s'aiguise gràcieusement au contact du spirituel écrivain ; son âme se teinte lentement d'indifférence et de stoïcisme chrétien : dans ses silencieuses promenades du soir, sous le ciel étoilé, il apprend la vraie philosophie ; ses réflexions et ses études aboutissent à un beau livre sur Saint François de Sales dont le manuscrit et les épreuves sont brûlées en 1871, lors de l'incendie de l'imprimerie de l'Évêché.

Il me souvient de la peine qu'il en ressentit : son livre brûlé, ses ardeurs d'écrivain disparurent, mais quel professeur il devint alors !

Il avait été envoyé au Petit Séminaire immédiatement après la guerre pour y enseigner la rhétorique : jamais professeur n'eut de plus brillants débuts. Aussi bien quelle magnifique préparation que la sienne, car, avec Saint François de Sales, il s'était perfectionné dans l'art d'exprimer avec élégance et précision une pensée claire et bien définie ; il avait pris dans les champs et dans ses livres des leçons de choses et d'idées qui rendirent son enseignement aussi agréable que pratique.

Idéaliste plutôt par devoir que par conviction et par tempérament, il comprenait qu'à 18 ou 20 ans, encore tout frémissants des rudes émotions de la guerre, nous fussions enthousiastes pour toutes les grandes causes, mais il avait surtout l'ambition de faire de nous des hommes positifs et pratiques, qui s'habituent à prendre les choses comme elles sont et non comme elles devraient être et

Digitized by Google

qui s'entourent de toutes les sûretés dont on a besoin dans la vie.

Aussi ses classes brillaient-elles par le rayonnement de son bon sens et par les aphorismes de son jugement calme et droit qui éclataient, au milieu de nos illusions et de notre jeunesse, comme des ondées bienfaisantes et lumineuses.

M. Bérard était doué pour être un véritable initiateur : patient, doux et bon, clairvoyant et très judicieux, il ouvrait l'avenir devant nous d'une main sûre, et en nous étalant tous les trésors de la littérature française, cette mine si féconde, il nous prémunissait contre les dangers dont il avait l'expérience et nous traçait le chemin droit.

Aussi comme nous l'avons aimé! Quel empire, en quelques mois, il avait pris sur nous tous, et comme, de part et d'autre, nous avons honoré la vertu de fidélité, lui en restant plus attaché à ses premiers élèves qu'aux autres, nous en le lui rendant plus filialement que je ne saurais le dire.

Mais ces beaux jours durèrent peu : l'annexion avait été consommée par l'émigration ; tout était triste à Metz parce que tout se modifiait insensiblement. Le Petit Séminaire ne devait malheureusement pas échapper à la loi de transformation qui bouleversait tant de choses : les études de l'établissement furent réorganisées d'après le système allemand ; la classe de rhétorique disparut et nous eûmes le chagrin d'apprendre que notre illustre maître devenait simplement professeur de français ou, plus douloureusement comme il le disait lui-même, professeur de langue étrangère.

Messieurs, nous avons tous assez vécu les pénibles jours de la transition qui dure depuis si longtemps

Digitized by Google

en notre pays, pour soupçonner la souffrance que dut éprouver ce professeur distingué dont l'éducation avait été si uniquement française et qui se trouvait obligé de consacrer, par l'autorité de sa coopération, le système qui a pour tâche d'implanter une langue nouvelle à la place de sa langue maternelle. Quoi qu'il comprit mieux que personne les nécessités de la situation et qu'il s'y soumit avec simplicité, il en souffrait beaucoup et cette épreuve a été la grande amertume de ses dernières années. Les circonstances néanmoins lui ont permis une vengeance qui ne fut pas sans douceur : il eut l'occasion d'enseigner le français à des élèves de qualité, entre autres à un assesseur de la présidence et à un futur évêque, Mgr Fritzen, alors directeur des études au Petit Séminaire, puis à des collègiens de France, enfants de familles qu'il aimait et auxquels il consacrait volontiers quelques heures chaque jour à l'époque des vacances.

Sous l'influence des événements et de la situation amoindrie qui en était résultée pour lui, l'esprit qu'il avait et celui qu'il faisait ne purent suffire à le maintenir moralement ferme et actif. La tristesse l'envahit lentement : très sociable autrefois et de fort agréable compagnie, il diminua insensiblement ses relations pour vivre en ermite et se préparer, inconsciemment peut-être mais réellement, à l'isolement de la vieillesse et à la grande séparation de la mort.

Pendant ces longues années de Petit Séminaire, il s'est consolé en faisant souvent le chemin de Metz. Trois maisons l'y attiraient tout particulièrement: celle de sa mère où il aimait tant à se retrouver une fois par semaine en famille ; celle

Digitized by Google

du presbytère de Notre-Dame où une bonne amitié l'attirait pour partager la jouissance de son bel esprit aux jeunes vicaires et, quelquefois aux paroissiens, celle de son beau talent d'orateur chrétien ; son style sobre, très nourri de textes de l'Écriture et de proverbes populaires, martelait agréablement et solidement la vérité à ses auditeurs. Il prêcha même un des derniers carêmes de la cathédrale : c'est à la suite de cette prédication qu'il fut nommé chanoine honoraire en 1887 : c'était la juste et tardive récompense donnée au professeur de mérite et au prêtre vertueux et modeste qui savait si bien honorer son ministère.

La troisième maison où il avait accoutumé de fréquenter, Messieurs, c'est la vôtre. Reçu à l'Académie en 1875, il a été l'un des membres les plus assidus de notre société. Pendant dix années, il a rempli les fonctions de secrétaire avec autant de zèle que de jugement et ses rapports annuels sur les travaux de l'Académie peuvent être cités comme des modèles. C'était le bon temps où les présidents et les secrétaires de votre société faisaient des discours et des rapports qui étaient souvent, par le talent de leurs auteurs, de vrais événements littéraires : aussi en ces jour-là, M. Bérard me vantait-il beaucoup le charme de vos jeudis. Deux fois vos suffrages lui ont imposé l'honneur d'être votre président ; vous ne saviez alors qu'admirer le plus de son bon sens, de son esprit ou de son tact et ceux d'entre vous qui l'ont vu à l'œuvre n'ont pas oublié qu'il dirigeait vos travaux avec autant de compétence que de succès.

Digitized by Google

En dehors de ses rapports comme secrétaire, l'Académie a publié de lui un travail sur une fable de Lafontaine, des considérations sur l'étude de la langue grecque, une étude d'un haut intérêt sur les animaux dans les poëmes épiques de l'antiquité, enfin un rapport délicieux sur un concours de poésie. Il avait livré aussi à l'impression une brochure de 16 pages, maximes et sentences tirées de saint François de Sales, pieuse épave de l'incendie qui lui avait brûlé ses manuscrits et qu'il avait conservée dans le foyer de sa bonne mémoire.

C'est tout ce qui reste de lui dans le domaine des lettres, mais qu'importe ! Nous qui l'avons connu, nous n'avons pas besoin d'avoir de grandes œuvres de lui à relire pour garder son souvenir. Nature d'élite et caractère bien personnel, il était de ceux qu'on n'oublie pas quand on a eu le bonheur de les rencontrer : l'impression qu'ils laissent après eux ne ressemble ni au tracé fait par l'enfant dans le sable, ni au sillage du vaisseau dans la mer ; c'est comme un sillon profondément creusé dans la terre forte ; il demeure après les frimas de l'hiver.

Ainsi quand les ans auront passé sur nos têtes, nous nous souviendrons encore de ce docte, aimable et sentencieux président que fut l'abbé Bérard. Il était si heureux, comme Académicien, de travailler pour sa chère langue française et de cacher, pour ainsi dire, dans la grammaire qu'il enseignait comme professeur, les purs amours qu'il avait eus jadis pour la littérature !

Toutes ses amertumes lentement venues, toutes ses déchéances fatales, stoïquement supportées,

Digitized by Google

devancèrent pour lui l'heure de la vieillesse : atteint plusieurs fois de petites congestions, il s'est éteint doucement bien avant de mourir, comme pour payer à Dieu, dès ce monde la faveur d'avoir eu beaucoup d'esprit.

A sa mort, survenue le 3 août 1899, on lui a rendu ce témoignage mérité qu'il avait eu le talent de la conversation sans jamais égratigner son prochain et qu'il était difficile de rencontrer une plus agréable alliance du bel esprit et de la bonté.

Je termine, Messieurs, sur ces deux mots le souvenir que je voulais lui consacrer : ils résument trop bien le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un Académicien pour que j'y ajoute autre chose. Permettez-moi cependant d'y joindre au moins un regret, celui d'avoir vu un homme si bien doué, enfermé par le cercle de fer de circonstances spéciales à notre pays et empêché par là de donner toute sa mesure.

Ainsi l'on voit dans la campagne des arbres d'une belle venue donner une fois ou deux des fleurs et des fruits qui font espérer d'abondantes récoltes pour l'avenir, puis tout à coup l'arbre cesse de produire ; il reverdit et fleurit tous les ans, mais ses boutons à fruit que l'on admire à chaque printemps ne se développent ni ne mûrissent. De même les épanouissements spontanés de la belle intelligence dont M. Bérard était doué prouvaient sa vitalité et sa profondeur, mais les suites d'un courant d'air politique l'avaient comme figée et il n'a pu donner tout ce qu'il promettait.

Néanmoins, puisque c'est l'Académie qui en a profité le plus encore, réjouissons-nous de l'avoir,

Digitized by Google

vingt années durant, compté parmi nos membres actifs ; nous avons abrité son talent sans effaroucher sa modestie ; nous avons agrémenté sa vie monotone d'une distraction aussi utile à nous-mêmes qu'à lui ; c'est ce qui lui vaudra, chez tous les membres de l'Académie de Metz, un fidèle souvenir.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. CHARLES-LOUIS-EMMANUEL RAILLARD

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES EN RETRAITE

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE METZ

Par M. Aimé SCHUSTER

Membre honoraire.

MESSIEURS,

A la séance du 26 février 1857, M. l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées Le Joindre (1) lisait un rapport sur la candidature de M. Emmanuel Raillard, ingénieur de première classe des ponts et chaussées, proposé comme membre titulaire de notre Compagnie. La commission nommée pour examiner cette candidature était composée, indépendamment de M. Le Joindre, de M. le colonel du génie Gosselin et de M. de Bouteiller, capitaine d'artillerie, tous trois anciens élèves de l'Ecole polytechnique, comme le candidat lui-même.

(1) Devenu depuis inspecteur général de même que M. Raillard.

Digitized by Google

Le rapport de M. Le Joindre suit M. Raillard dans la première moitié de son existence et nous donne des détails aussi précieux qu'exacts sur ses travaux. Le dictionnaire biographique de M. N. Quépat vient compléter et continuer ces documents. Ce sont là les deux sources principales, auxquelles nous avons amplement puisé, pour écrire la notice de l'homme éminent que l'Académie a perdu le 24 février 1900.

M. Charles-Louis-Emmanuel Raillard est né à Longwy, arrondissement de Briey, le 20 octobre 1817. Il était fils de M. Louis-Victor Raillard, ancien officier du premier Empire, décédé le 10 février 1852 chef de division à la préfecture de la Moselle (1).

En 1828, il commença ses études chez M. J.-A. Lasaulce, ancien professeur de l'Université, naturaliste distingué, qui avait fondé à Metz un établissement libre d'instruction très renommé à juste titre.

Pendant trois ans, le jeune Raillard reçut les soins de cet éducateur habile, et fut bientôt en mesure d'entrer au Lycée de notre ville, qu'on appelait alors Collège royal. Là, il obtint les plus brillants succès et, après six années d'étude seulement, fut admis, en 1837, à l'Ecole polytechnique.

A l'Ecole polytechnique, M. Raillard se trouva avec des camarades de promotion dont plusieurs étaient de Metz ou du département, et dont quelques-uns arrivèrent comme lui à des positions

(1) Dictionnaire biographique de M. N. Quépat. M. l'Inspecteur général Raillard était cousin germain et devint ensuite beau-frère de M. le Directeur des archives départementales Sauer.

Digitized by Google

élevées. Citons, entre autres, MM. Delesse et Jacquot, inspecteurs généraux des Mines et membres de notre Compagnie, M. Teissier, sorti dans l'arme du génie et qui parvint au grade de général de division. Parmi ses *anciens* il eut M. Goulier, devenu colonel du génie, MM. Boulangé et Protche qui furent ingénieurs en chef des ponts et chaussées, — et, parmi ses *conscrits*, M. le commandant Jeandel, que nous avons vu si longtemps attaché à l'Ecole d'application, en qualité de professeur de sciences appliquées.

Si quelques-uns de ces élèves n'étaient pas de Metz, comme MM. Boulangé, Goulier et Jeandel, M. Raillard les y retrouva plus tard ; car ils en avaient alors fait leur cité d'adoption et y passèrent la plus grande partie de leur existence.

Ces indications ne sont pas hors de propos. Ces relations d'amitié contractées à l'Ecole se renouvelèrent ensuite à Metz et devinrent plus intimes. Elles furent même fécondes en résultats, grâce à l'estime mutuelle qu'avaient les uns pour les autres ces hommes d'élite.

Pendant les premiers temps qu'il passa à l'Ecole, notre confrère éprouva quelques difficultés. Le calcul différentiel et intégral lui paraissait enveloppé de nuages. Un humoriste a dit en plaisantant : « L'analyse infinitésimale est comparable « à une boîte de prestidigitateur. On y agite les « dx et les dy et tout à coup, presque sans s'y « attendre, on voit apparaître une fleur. »

Le jeune polytechnicien faisait part d'un commencement de découragement à M. l'Ingénieur en chef des mines Reverchon, membre de notre Compagnie, et celui-ci lui relevait le moral en lui

Digitized by Google

disant : « J'ai été dans le même cas que vous, n'ayez pas d'inquiétude. Tout s'éclaircira peu à peu. Mais il faut avoir de la ténacité. »

Ces conseils rappellent le précepte donné par d'Alembert à un jeune homme qui étudiait les hautes mathématiques et qui se trouvait embarrassé par quelques passages obscurs : « Allez en avant, lui disait-il, et la foi vous viendra. » La foi vint aussi à l'élève de l'Ecole polytechnique ; car la lumière n'avait pas tardé à se faire. Elle fut assez vive pour qu'il put conquérir un rang qui lui permit de choisir la carrière si recherchée des Ponts et chaussées.

« Il reçut, comme Elève-Ingénieur, deux missions, dans les départements de la Meurthe et du Bas-Rhin, sur les grands travaux de canaux et de chemins de fer, et son premier service d'Ingénieur lui fut donné, en 1842, à Pontarlier, dans le département du Doubs (1). »

Dans cette résidence, il compléta son instruction pratique par les travaux, — routes et ponts, — qu'il dût faire exécuter. De plus, il ne manqua pas l'occasion qui lui était offerte d'étudier à fond la constitution du terrain jurassique ; car il se trouvait dans les conditions les plus favorables pour acquérir une connaissance approfondie de cette intéressante formation géologique.

Après un séjour de cinq années dans le département du Doubs, M. Raillard fut appelé, en 1847, dans la Meuse, avec Bar-le-Duc pour résidence, et mis à la tête d'un service d'arrondissement.

Un an plus tard, en 1848, le service hydrau-

(1) Rapport sur la candidature de M. Raillard à l'Académie de Metz par M. Le Joindre.

Digitized by Google

lique prit en France une extension considérable, et M Raillard en fut chargé dans le même département. Pendant sept années consécutives, il s'y consacra tout entier.

« Obligé dans ce nouveau service, dit M. Le Joindre, de traiter à chaque instant quelqu'une des questions délicates qui se rattachent à la législation des eaux courantes, à leur mouvement à leur aménagement agricole et industriel, en un mot aux moyens de les rendre inoffensives et productives, M. Raillard donna toute son application et tout son temps à l'étude des nombreux problèmes que soulèvent l'usage et l'écoulement des eaux (1). »

Pour que les conducteurs et les employés sous ses ordres fussent bien fixés sur la législation relative au service hydraulique, M. Raillard réunit, dans un recueil autographié, les principes du droit civil et du droit administratif qui le régissent (2). Ces principes doivent être en effet familiers aux agents préposés à des travaux de curage, de colmatage, d'irrigations, d'endiguement, de dessèchement, de drainage, ou chargés d'effectuer des prises d'eaux alimentant des usines. Ce travail de M. Raillard fut d'une grande utilité non seulement à ses sous-ordres, mais encore à tous les fonctionnaires chargés du même service dans les autres départements.

Le genre d'études spéciales, auxquelles M. Raillard

(1) Rapport de M. Le Joindre sur la candidature de M. Raillard, à l'Académie.

(2) En ce qui concerne les cours d'eau qui ne sont ni navigables ni flottables. (Documents puisés en substance dans le Rapport de M. Le Joindre.)

Digitized by Google

était obligé de s'adonner par ses fonctions, l'amena d'une façon naturelle à s'occuper du drainage. Après avoir pris naissance en Angleterre, le drainage était devenu, depuis peu de temps en France, l'objet de l'attention des agronomes. Il avait donné des résultats remarquables dans la grande île. L'assèchement des terres rendu plus praticable et plus efficace avait été suivi d'une augmentation dans leur production et il était rationnel de s'attendre aux mêmes succès sur le continent.

M. Raillard fut un des premiers à le comprendre et à vouloir le faire comprendre aux autres. A cet effet, il publia dans l'*Echo de l'Est* une série d'articles ou le drainage et ses avantages étaient exposés et mis à la portée de tous les agriculteurs intelligents et amis du progrès. Ces articles furent ensuite réunis en une brochure qui parut en 1854 (1) et qui fut rapidement enlevée par les personnes intéressées.

Au commencement de 1856, M. Raillard fut nommé Ingénieur ordinaire de 1re classe (2) et, peu de temps après, appelé à Metz. Il eut dans ses attributions l'arrondissement du centre, comprenant le service des routes et la navigation de la Moselle dans toute l'étendue du département. Une partie du service hydraulique dans les arrondissements de Metz et de Thionville lui fut également confiée. Enfin il fut chargé des études de

(1) Du drainage et de son application aux terrains du département de la Meuse, 1854, in-8°, Bar-le-Duc. Impr. Laguerre. (Dictionnaire biographique de M. N. Quépat).

(2) M. Raillard fut nommé de 1re classe le 29 janvier 1856; il était de seconde classe depuis le 11 février 1845. Il fut appelé à Metz au mois d'avril 1856 et y résida jusqu'en 1866.

Digitized by Google

chemins de fer d'intérêt local et du contrôle du chemin de fer des Ardennes (1).

Aux occupations techniques de l'Ingénieur, M. Raillard ne tarda pas à rattacher les recherches intéressantes de l'historien vers lesquelles son goût l'attirait. Il fut ainsi amené à réunir des documents fort utiles sur les *inondations de la Moselle*, aux différentes époques, apportant ainsi des données précieuses au chapitre de la physique du globe, qui a pour objet le régime des cours d'eau, dont la connaissance est d'une importance réelle, et dont on se préoccupe beaucoup aujourd'hui.

Il n'y avait pas un an que notre concitoyen était de retour à Metz, lorsque notre société l'appela dans son sein. Elle rendait ainsi justice à son passé consacré tout au travail et qui faisait présager des résultats plus féconds encore pour l'avenir. Notre nouveau confrère était alors dans la plénitude de ses facultés physiques et intellectuelles et les fortes études théoriques qu'il avait faites au début de sa carrière, étaient secondées et tempérées par les sages enseignements d'une pratique éclairée.

Pendant son séjour à Metz, qui dura environ dix ans, M. Raillard enrichit notre publication annuelle de savants et intéressants mémoires dont voici les titres :

1° Le comté de Lincoln et le département de la Moselle. Essai de statistique agricole comparée. Année 1857-1858.

2° Rapport sur la question du drainage. Même année 1857-1858.

(1) Dictionnaire biographique de M. N. Quépat.

Digitized by Google

3° Les principaux ponts du moyen-âge à Metz. Année 1863-1864.

4° Les irrigations de la France d'après la dernière statistique officielle. Année 1864-1865.

En dehors de nos mémoires, M. Raillard fit paraître à Metz les travaux suivants :

1° Rivière de la Moselle. Construction de trois ponts sur la Moselle en remplacement de bacs:

I. Entre Ars et Jouy ;

II. Entre Hagondange et Ay ;

III. Entre Cattenom et Kœnigsmacher ;

Avant-projet dressé par M. Raillard...

Mémoires à l'appui. Juillet 1860.

Metz, Imprimerie de V. Maline. — In-4° de 15 pages.

2° Du transport des marchandises sur les voies navigables. Metz, Imprimerie de V. Maline, 1866.

M. Raillard fut élu, pour l'année 1866-1867, président de notre Compagnie, hommage bien dû à son assiduité et à la part active qu'il prenait à nos séances. Cependant, on ne trouve pas de lui, dans nos mémoires, le discours d'usage, que le président prononce à la fin de l'année académique; car il avait dû, auparavant, quitter Metz pour se rendre à Saint-Quentin, poste nouveau qui lui avait été assigné (1). Ce fut M. Dommanget, avocat à la Cour, qui le remplaça à la séance de clôture (2) et qui entretint son auditoire de l'intègre magistrat Lamoignon de Malesherbes, sujet probablement bien différent de celui qu'aurait

(1) M. Raillard se démit de la présidence de l'Académie au mois de janvier 1867. M. Dommanget le remplaça le 31 janvier de la même année. (Moselle administrative par M. E. Sauer.)

(2) Séance du 12 mai 1867.

Digitized by Google

choisi le savant ingénieur, mais qui n'en fut pas moins bien accueilli de l'assemblée.

Indépendamment des travaux dont M. Raillard avait dirigé l'exécution dans le département, il nous laissa, comme souvenir de son passage à Metz, la restauration complète et l'élargissement considérable du Moyen-Pont, effectués en 1861 (1).

M. Raillard résida à St-Quentin de 1866 à 1868.

Il y fut spécialement chargé du service de la navigation entre la Belgique et la France (Paris). Pendant son séjour dans le département de l'Aisne, il fut élevé, le 16 mars 1867, au grade d'Ingénieur en chef de 2e classe (2).

« De 1868 à 1879, M. Raillard demeura à Lille « et dirigea le service hydraulique des chemins « de fer de grande communication, des chemins « d'intérêt local et des tramways du département « du Nord. Ce service départemental, si com- « plexe, est le plus important qui existe en France « après celui du département de la Seine (3). »

Le 20 août 1874, notre confrère passa ingénieur en chef de première classe, et le 5 janvier 1879, inspecteur général.

Malgré la tâche écrasante dont il était chargé, M. Raillard trouva le temps de publier les œuvres considérables suivantes :

1° Notice sur les tramways de la Belgique, suivie d'une note sur les courbes de raccordement de ces voies ferrées, Paris, Dunod, 1875 ;

(1) 1861 — Restauration complète et élargissement moyen de 1 m. 10 des quatre arches du pont. (Partie de l'inscription qu'on lit au-dessus de la culée de la rive droite.)

(2) Documents puisés dans le dictionnaire biographique de M. Nérée Quépat.

(3) Dictionnaire biographique de M N. Quépat.

Digitized by Google

2° Carte du département du Nord, dressée par ordre du Conseil général, à l'échelle de 1 : 40,000e comprenant 17 feuilles tirées en quatre couleurs, 1874-76 (gravée par Ehrard et imprimée par Monrocq, à Paris) ;

3° Nivellement général du département du Nord; résultats des opérations exécutées de 1869 à 1875, 1 vol. in-8° de 610 pages, Bourges, impr. Figelet;

4° Notice historique sur le nivellement général du département du Nord et sur la carte au quarante-millième, annexe de cette opération, 1877, Lille, impr. Danel.

Dans la haute position qui couronna sa carrière, notre concitoyen fut chargé de la 3e inspection, embrassant les départements de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais, la navigation entre la Belgique et Paris et le canal de jonction de l'Escaut à la Meuse.

Après quarante-cinq ans de service, il obtint sa mise à la retraite le 20 octobre 1882. Dans le cours d'une carrière aussi bien remplie, des honneurs mérités étaient venus le trouver. Il avait été fait officier de la Légion d'honneur le 11 novembre 1880, chevalier de la Couronne de Chêne des Pays-Bas, le 15 novembre 1858, officier de l'ordre de Léopold de Belgique le 11 juillet 1876 (1).

M. Raillard vécut encore environ dix-sept ans qu'il passa à Paris. Il ne faudrait pas croire que la retraite fut pour lui une période de repos absolu. Il ne cessa pas de s'intéresser aux sciences et surtout à leurs applications. Des études de mé-

(1) Dictionnaire biographique de M. R. Quépat.

Digitized by Google

téorologie et en particulier de pluviométrie l'occupèrent. Ces études se rattachent en effet étroitement avec le service hydraulique dont il avait été chargé dans trois départements et avec les recherches qu'il avait faites sur les inondations de la Moselle aux différentes époques.

Il nous fit même demander des renseignements tirés des observations que nous avons faites pendant quatorze années.

Enfin à la séance de l'Académie de Metz du 23 février 1888, notre ancien président fit présenter un travail très considérable consistant en une « Etude hydrotimétrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle. » Ce travail fut inséré dans notre publication périodique de l'année 1887-1888 et parut en 1892. C'est sans contredit l'un des plus importants et des plus utiles qu'elle offre au lecteur.

Le mémoire de M. Raillard est le résultat de nombreuses analyses faites par la méthode de MM. Boutron et Boudet. Cette méthode consiste dans l'emploi d'une dissolution titrée de savon dans l'alcool, qu'on verse dans l'eau à essayer. Tant que l'eau ne mousse pas, c'est que le savon est décomposé par l'acide carbonique et les sels de chaux et de magnésie dissous dans l'eau. Quand la mousse apparaît et devient persistante, la décomposition n'a plus lieu. La chaux et la magnésie ont été précipitées à l'état de combinaisons insolubles avec l'acide gras du savon. On comprend alors que, d'après la quantité de solution titrée qu'on a été obligé de verser, on puisse déduire la proportion d'acide carbonique et de sels terreux contenus dans l'eau considérée. Ce n'est

Digitized by Google

pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails sur ce procédé d'analyse. Disons seulement que les essais de M. Raillard se sont élevés à 218. « Cent-vingt ont porté, dit-il, « sur des sources « presque toutes pérennes et indiquées sur la « carte du dépôt de la guerre ; les quatre-vingt-« dix-huit autres ont eu pour objet les eaux des « rivières et des principaux ruisseaux de la ré-« gion (1). » Ce travail était provoqué par une résolution qu'avaient prise en 1858 M. le Joindre, ingénieur en chef des ponts et chaussées et M. le comte Malher, préfet du département, de confier au service des ponts et chaussées l'élaboration et l'exécution de projets de fontaines et de lavoirs communaux, les communes ne devant avoir à payer que la construction seule et les ouvrages accessoires.

M. Raillard ne se borna pas seulement à des analyses. Il se préoccupa aussi de la dépendance qui pouvait exister entre la qualité des eaux et les formations géologiques d'où elles proviennent. Il reconnut ainsi que les eaux les plus pures sont fournies par le *grès des Vosges*. Leur degré hydrotimétrique est compris entre 4 et 5, ce qui veut dire qu'il faut y dissoudre de 4 à 5 hectogrammes de savon par mètre cube, avant qu'elles ne commencent à mousser, ou bien encore qu'elles renferment de 4 à 5 décagrammes de sels terreux par mètre cube (2) ou de 4 à 5 centigrammes

(1) Etude hydrotimétrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle par Em. Raillard. (Mémoires de l'Académie de Metz, année 1887-1888, p. 156.)

(2) En effet « par une curieuse coïncidence, le poids des sels terreux « contenus dans une quantité d'eau déterminée est à peu près égal au « dixième du poids de savon nécessaire pour la décomposition des « mêmes sels. » (Mémoire du préfet de la Seine du 16 juillet 1855.)

Digitized by Google

par litre. A ce point de vue les eaux du pays de Bitche peuvent être regardées comme les meilleures du département.

Au contraire, les eaux de sources sortant des *marnes irisées* ont un degré hydrotimétrique qui peut aller de 42 à 230. Elles renferment de 42 à 230 centigrammes de sels terreux par litre. Elles sont détestables à tous les points de vue. Le dernier chiffre 230 s'applique à la fontaine publique de Hombourg-Kédange (à 17 kil. S. E. de Thionville).

Ce qu'il y a de singulier, c'est que des eaux, fort agréables à boire, ont parfois un degré hydrotimétrique très élevé. L'eau de la *fontaine des Forçats* à Metz, qui est réputée, a 49 degrés hydrotimétriques (1) : Il faudrait y dissoudre 4 kilogrammes 900 grammes de savon par mètre cube avant d'obtenir une mousse persistante.

Le défaut d'user du savon en pure perte n'est pas le seul qu'on reproche aux eaux chargées de sels terreux. Elles en ont bien d'autres. Elles cuisent mal les légumes (2). Elles donnent des incrustations dans leurs propres tuyaux de conduite qui s'engorgent peu à peu, et dans les chaudières à vapeur qu'il faut alors nettoyer plus

(1) M. l'Inspecteur général des ponts et chaussées Belgrand qui a fait pour la Seine le même travail que M. Raillard, nous apprend que parmi les différentes fontaines dont il a analysé l'eau « celle dont plu- « sieurs rois de France réservaient l'eau fraîche et claire pour leur « propre boisson et celle de la Cour, la fontaine du Roi à Ville d'Avray, « accuse 50 degrés. (Documents sur les eaux de Paris.) »

(2) Cependant il faut dire que ce n'est pas le carbonate de chaux qui nuit à la cuisson des légumes. Ce sont les autres sels qui les durcissent, la chaux et la magnésie se combinant avec des acides qui se trouvent dans les plantes et formant des sels insolubles incrustés dans leur issu. (V. Regnault et Em. Raillard).

Digitized by Google

fréquemment. Elles ruinent le système dentaire, sont impropres à l'art de la teinture ; car elles avivent mal les couleurs. Enfin elles ne conviennent en aucune façon à l'irrigation des prairies. Les expériences de notre collègue, feu M. Lapointe (de Maizery), ne laissent subsister aucun doute à cet égard. D'après ces indications, on peut voir combien le travail de M. Raillard était important pour le choix des eaux destinées aux différents usages (1). Les ingénieurs, les industriels, les agriculteurs et les médecins le consulteront toujours avec fruit.

L'étude précédente, dont nous avons cherché à mettre en relief les passages les plus remarquables, se rapporte au pays qui entoure Metz dans un rayon assez étendu ; celle, dont nous nous proposons de parler maintenant, a trait tout spécialement à notre antique cité et, par cela même, nous touche de plus près encore.

En 1861, M. Raillard fut chargé, comme nous l'avons dit plus haut, de l'élargissement et même d'une restauration complète du Moyen-Pont. A cette occasion, il eut à se préoccuper d'une inscription historique à y appliquer. Il fut ainsi conduit à faire une étude des principaux ponts du

(1) Les sources des Bouillons à Gorze, alimentant la distribution d'eau, à Metz, ont 24 degrés hydrotimétriques ; celles de Parfonval, à Gorze, qui alimentent la même distribution ont 25 degrés. La source de Scy, alimentant la fontaine de la Pucelle, a 24 degrés ; la source ferrugineuse de la Bonne-Fontaine, commune de Devant-les-Ponts, 94 degrés ; les sources du Sablon, alimentant la fontaine de la rue des Allemands, à Metz, 33 degrés ; celles du Sablon qui alimentent la fontaine Saint-Nicolas, 34. L'eau de la Moselle, au pont Saint-Georges n'a que 17 degrés, et au pont des Morts, 16.

Digitized by Google

moyen-âge à Metz, au double point de vue de l'ingénieur et de l'historien. A cet effet, notre ancien Président fit les fouilles les plus minutieuses dans les archives de l'hôpital Saint-Nicolas, dans celles de la ville, dans les manuscrits de la bibliothèque municipale, notamment dans les « *Observations séculaires de Paul Ferry* » et dans les ouvrages de MM. Larchey, Prost et autres...

Un exposé préliminaire nous apprend que les ponts du moyen-âge étaient construits sans plan déterminé, arche par arche. On mettait souvent un an pour construire une arche. Ces arches étaient la plupart du temps d'ouverture inégale. Leurs voûtes, dans les ponts de Metz, étaient construites suivant des procédés — économiques peut-être — mais fort singuliers et donnant prise à la critique. Si elles avaient de la solidité, c'est à l'*excellente chaux* du pays qu'elles la devaient. Les piles étaient énormes et les avant-becs très saillants sur les têtes (1). Ceux-ci étaient demi-cylindriques et leur section horizontale était habituellement une ogive. Les arrière-becs n'existaient pas toujours ; quand il y en avait, ils avaient la forme de prismes triangulaires. Les avant-becs comme les arrière-becs supportaient une pyramide en larmier. La manière, dont les fondations étaient faites, est peu connue. « Il semble toute-« fois, dit M. Raillard, que, le plus souvent, les « piles et les culées étaient fondées par épuise-« ment sur pilotis, grillages et plate-forme, les « cases des grillages étant remplies de moellons.»

Les ponts de Metz sont nombreux. Deux rivières entrent dans notre ville et l'une d'elles, la

(1) Notamment au pont Saint-Georges.

Digitized by Google

Moselle, par deux bras, dont l'un, le bras droit, présente encore dans l'intérieur de la cité deux bifurcations (1).

Mais parmi les ponts de Metz, il en est quatre plus importants que les autres (2). Ce sont :

Le pont Saint-Georges,

Le pont de Thionville ou Pontiffroy,

Le Moyen-Pont

et le pont des Morts.

Les deux premiers sont situés en effet sur la route impériale de Metz à Thionville et les deux derniers sur celle de Paris à Metz et Mayence.

Il existe, hors de la ville, un cinquième pont, celui de Moulins, à une distance de cinq kilomètres S.-O. environ de Metz. Il est situé sur un ancien lit de la Moselle, abandonné par elle dans les premières années du dix-septième siècle (3). Son histoire est très étroitement liée à celle de trois des ponts précédents : Pontiffroy, Moyen-Pont et pont des Morts. C'est pourquoi M. Raillard a cru devoir aussi en faire l'objet de ses études.

D'après les archives de la ville et de l'hôpital Saint-Nicolas, il nous renseigne sur les répara-

(1) L'une à la digue des pucelles, l'autre à la pointe méridionale de l'ancien jardin d'amour.

(2) Il y a dix ponts sur la Moselle, en comptant le pont du Saulcy et sept sur la Seille, en comptant le pont des Arènes, situé en amont du pont de la Haute-Seille. Hors de la ville, mais à une petite distance de celle-ci, se trouve le pont Chambière, qui était primitivement en fil de fer et qui date de 1834.

(3) Dans la statistique historique, industrielle et commerciale du département de la Moselle, publiée par M. Verronnais en 1844, il est dit que *la Moselle a cessé de passer sous ce pont depuis le 14 mars 1614*. M. Raillard est plus circonspect. Il se contente de dire que c'est entre les années 1614 et 1631, qu'elle s'ouvrit un nouveau lit sur la droite.

Digitized by Google

tions plus ou moins importantes qu'on fit à ces ponts. Il arrive même à déterminer, avec une certaine probabilité, entre quelles dates limites ces ouvrages ont dû être construits en pierre.

Le pont Saint-Georges semble être le plus ancien pont de Metz. Sa construction en pierre paraît être antérieure à 1282. Nous en dirons plus loin la raison.

Le Pontiffroy qu'on appelait au moyen-âge *pont Thieffroy* n'a dû être évidemment construit qu'après le pont Saint-Georges puisqu'il va à peu près dans la même direction. Il eut été peu rationnel de construire le premier celui qui est le plus éloigné de la cité. Car à l'époque Gallo-romaine et pendant le haut moyen-âge, notre ville ne dépassait pas le bras droit de la Moselle.

Le 8 mars 1222, l'évêque de Metz, Conrad de Scharphenneck décréta, par une charte célèbre dans l'histoire de notre ville, que le meilleur vêtement de toute personne, *soit clers, soit lais, soit petis, soit grans, soit hommes, soit femmes* qui viendra à mourir à partir de la saint Jean-Baptiste suivante, devra être donné *az novel pont* que l'on faisait *parmey Moselle en droit l'hospitalz en chambres.*

Ainsi le meilleur vêtement de tout individu mourant à Metz, ou plutôt le prix qu'on en pouvait tirer, devait être affecté à la construction de ce pont. Maintenant quel était ce pont?

Beaucoup de personnes, et les Bénédictins notamment, ont cru qu'il s'agissait du pont des Morts actuel ou grand pont des Morts. C'est une erreur. Paul Ferry, et après lui, M. Lorédan Larchey ont émis l'opinion beaucoup plus vraisemblable que

Digitized by Google

la charte avait trait au Moyen-Pont qu'on appela successivement *pont des Morts*, — *pont des Morts en mey la ville*, — *premier pont des Morts*, — *Moyen-Pont des morts*, — *pont des pucelles*, — *pont des hautes grilles*, — et finalement Moyen-Pont. Les mots *en droit l'hospitalz en chambres* ne laissent subsister aucun doute à cet égard. Ils désignent, avec la plus grande clarté, la maison des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean qui se trouvait dans le voisinage immédiat du Moyen-Pont (1).

Le pont Thiffroy a dû exister avant le Moyen-Pont. Car une ordonnance des Magistrats de la ville de Metz, datée du 25 avril 1222, — sept semaines après la promulgation de la charte de l'évêque Conrad, — lui donna déjà ce nom : *pont Thiffroy*. Or le fait d'avoir déjà ce nom est significatif. Il tend à prouver que le pont existait antérieurement à l'ordonnance et qu'il ne s'agit pas d'une construction nouvelle, mais d'une restauration plus ou moins complète. Au contraire les mots *novel pont* appliqués au Moyen-Pont, dans la charte de l'évêque, établissent d'une manière évidente que l'on avait affaire à une construction récemment projetée ou qui se trouvait en cours d'exécution.

Le pont des Morts actuel n'a dû être construit qu'après le Moyen-Pont. Car aucun document n'établit son existence en 1222. Mais un atour du 8 septembre 1267 prouve qu'il était alors édifié. Ces trois ponts : Pont Thiffroy, Moyen-Pont et pont des Morts étaient primitivement en bois.

(1) L'abreuvoir, situé à quelques pas du pont, en aval, porte encore le nom d'abreuvoir Saint-Jean.

Digitized by Google

Leur reconstruction en pierre eut lieu pour le Moyen-Pont entre les années 1282 et 1312 ; pour le pont des Morts, cette transformation fut terminée en 1343 et pour le pont Thiffroy entre les années 1360 et 1442 seulement. Ces dates limites sont certaines ; mais les documents qui permettraient de fixer avec précision le commencement et la fin des travaux en maçonnerie font défaut, si ce n'est pour le pont des Morts, le millésime de 1343 ayant été marqué sur une des pierres de l'édifice et indiquant ainsi son achèvement, conformément à l'usage. Cette date fut reconnue en 1845 (2).

Le pont de Moulins, établi sur un ancien lit de la Moselle, doit être fort ancien, selon M. Raillard. Ce n'est là qu'une conjecture, sans doute ; mais ce qui lui donne du poids, c'est la situation de ce pont. Il se trouve, en effet, sur un embranchement qui devait établir une communication entre la voie de Metz à Reims et celle de Metz à Scarponne (1). De même que les ponts précédents, celui de Moulins était primitivement en bois. Il resta dans cet état bien plus longtemps que les autres. La chronique de Praillon nous apprend qu'il était encore en bois le 20 juin 1475. Mais, en 1552, il était reconstruit en pierre ; car le duc d'Albe fit détruire les cinq arches de droite, le 2 janvier 1553, quand il opéra sa re-

(1) En 1815, on procéda à la restauration et à l'élargissement du pont des Morts, d'après le projet de M. Le Joindre, ingénieur en chef, et sous la direction de MM. Plassiard et Le Mercier, ingénieurs ordinaires. MM. Ch. Thomas et Barbey, conducteurs des ponts et chaussées, eurent successivement la conduite des travaux, qui furent achevés en 1847, (Raillard).

(2) Scarponne se trouvait vis-à-vis de Dieulouard.

Digitized by Google

traite, à la levée du siège de Metz par Charles-Quint.

Une des parties les plus intéressantes de l'œuvre de M. Raillard est l'examen qui a pour objet de bien fixer à qui incomba la charge de l'entretien et même de l'établissement de nos principaux ponts. Essayons de résumer ce qu'il dit à ce sujet.

Le 8 juin 1267, un atour du Maître-Echevin et des Treize attribua à l'hôpital Saint-Nicolas et à celui de Saint-Ladre, qui était une léproserie :

1° Les péages des deux ponts des Morts, du pont Thiffroy et du pont de Moulins ;

2° Les revenus dont ces constructions avaient été dotées ;

3° Le produit de l'impôt des habits des morts.

Cette concession fut faite sous certaines conditions, en particulier sous celle que les deux hôpitaux seraient chargés de l'entretien de ces ponts.

On s'explique ainsi comment l'affectation du produit de l'impôt des habits des morts ait pu faire donner à deux de ces ouvrages le nom de pont des Morts. Ce fut certainement le Moyen-Pont qui porta le premier ce nom, ainsi que nous l'avons fait voir plus haut. On appliqua ensuite cette dénomination au grand pont qui passe sur le bras non navigable. Seulement, pour les distinguer l'un de l'autre, on les désigna sous les noms de *Moyen pont des Morts* et de *Grand pont des Morts ;* puis, à la longue, on se borna à dire, par abréviation, Moyen-Pont et pont des Morts.

En 1282, par un atour daté du 27 juin, l'hôpital Saint-Nicolas fut déclaré seul et perpétuel propriétaire des revenus des quatre ponts. Mais il dut

Digitized by Google

payer onze cents *liures de Messains* (1) et prendre l'engagement d'entretenir les quatre ponts, qui étaient encore en bois, puis de les reconstruire successivement en pierre, dans l'espace de vingt années.

Les circonstances dans lesquelles on se trouva alors, les guerres extérieures, les discordes civiles, les inondations, les disettes et les épidémies ne permirent pas à l'hôpital de remplir ces conditions dans le délai prescrit, et ce ne fut que beaucoup plus tard que les quatre ponts furent édifiés en maçonnerie.

Trois siècles plus tard, le 15 juin 1583, le grand Conseil de la Cité prit la grave décision de décharger l'hôpital Saint-Nicolas de l'entretien et de la restauration des ponts. Le bizarre impôt des habits des morts ne lui fut pas moins maintenu et il ne fut aboli qu'en 1793, après avoir été perçu sans interruption depuis l'année 1222, c'est-à-dire *pendant 571 ans.*

Les restaurations ou plutôt les transformations radicales du pont des Morts en 1845, du pont Thiffroy en 1853 et 1854 et du Moyen-Pont en 1861 sont décrites par M. Raillard avec tous les détails techniques qui peuvent intéresser l'ingénieur. Il nous montre qu'on a tiré le meilleur parti possible des vieilles constructions, en les modifiant conformément au goût, au style et aux règles de l'art moderne.

Dans les archives de la ville, de même que dans celles de l'hôpital Saint-Nicolas, il n'est pas fait mention du pont Saint-Georges. Cela prouve-

(1) Selon M. Raillard, cela ferait environ 220.000 francs d'aujourd'hui. M. Raillard donnait cette estimation en 1862.

Digitized by Google

rait d'une part qu'il était assez solidement construit pour ne pas nécessiter de réparations importantes et d'autre part qu'il n'était pas à la charge de l'hôpital Saint-Nicolas. On est de plus porté à croire qu'il était depuis longtemps en pierre. Car s'il eut été en bois, nul doute qu'on aurait chargé l'administration de l'hôpital de l'entretenir d'abord, puis de le rebâtir en maçonnerie, quand on prit cette décision à l'égard des autres ponts, en 1282 (1).

Le pont Saint-Georges, a-t-on dit précédemment, paraît être le plus ancien des quatre principaux ponts du moyen-âge à Metz. Voici les raisons qui permettent d'établir ce fait. La première est son système de construction, tout à fait primitif, qui, aux yeux exercés de l'ingénieur, est l'indice d'un ouvrage remontant à une époque reculée. La seconde raison est fournie par la situation de notre ville qui, primitivement, ne dépassait pas le bras droit de la rivière. Il fallait, avant tout, un pont pour en sortir. Nous avons du reste développé plus haut cette raison. Nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

Enfin M. Raillard n'hésite pas à avancer qu'à une époque, — très reculée, sans doute, — le bras dit navigable a dû être, selon toute probabilité, le seul et unique lit de la Moselle. C'est donc sur ce bras unique qu'a dû être jeté le premier pont

(1) Nous venons de dire que dans les archives de la ville, pas plus que dans celles de l'hôpital Saint-Nicolas, il n'est question du pont Saint-Georges. Mais M. Auguste Prost a fait remarquer que, dans les observations séculaires de Paul Ferry, se trouve transcrit un atour du 2 novembre 1396, dans lequel le pont Saint-Georges est expressément désigné.

Digitized by Google

absolument nécessaire pour sortir de Metz dans la direction du N.-O.

L'origine des noms des ponts dont il a retracé l'histoire a été aussi l'objet des recherches de notre collègue. Le nom que le pont Saint-Georges reçut au moyen-âge lui vient de l'abbaye dont il était voisin. L'origine des noms du Moyen-Pont et du pont des Morts a été donnée et justifiée plus haut. Le nom du pont de Moulins s'explique de lui-même. Quant à la dénomination du Pontiffroy, M. Raillard est disposé à la considérer comme rappelant le nom d'un personnage qui aurait contribué à la construction de ce pont, ou qui l'aurait doté, ou dont le domaine aurait été, tout au moins, dans le voisinage.

Ce personnage se serait appelé *Theodefred* nom qui, — en ancien idiome tudesque, — signifie *protecteur du peuple*. Par suite d'une altération dont on voit de fréquents exemples, *Théode* se serait transformé en *Thie,* comme dans les noms *Thierry, Thiébault,* qui proviennent de *Theoderick, Théodebald*, et *fred* se serait changé en *froy*. C'est ainsi que *Leodefred* a produit *Leufroy* et *Sighefred Sifroy* et les différentes formes du nom du pont auraient été successivement :

pont Theodefred,
pont Thieffroy,
pont Thiffroy, (en deux mots)

et finalement Pontiffroy, (en un seul.)

Les pages qui précèdent, Messieurs, suffisent pour vous faire apprécier le savant et le lettré que l'Académie a perdu dans la personne de M. Raillard. Je suis entré dans des détails assez éten-

Digitized by Google

dus sur ceux de ses travaux qui nous intéressent spécialement. Je n'entreprendrai pas d'analyser ses autres œuvres. Mon incompétence me l'interdit d'abord ; ensuite l'étendue de cette notice m'impose le devoir de ne pas abuser de votre attention.

Après avoir essayé de faire ressortir la science théorique et l'habileté pratique de l'ingénieur, il me resterait à mettre en relief les qualités d'administrateur dont l'Inspecteur général des ponts et chaussées était doué. Sa fermeté de caractère, qui n'excluait pas la bienveillance, le dévouement dont il donnait l'exemple lui conciliaient l'estime, puis l'affection de tous ses subordonnés et l'investissaient d'une autorité plus forte et plus féconde en résultats que celle à laquelle son grade lui donnait droit. Il se faisait le guide, le soutien et l'ami des jeunes ingénieurs débutant dans son service. Il aplanissait les difficultés qui se dressaient devant eux et les détournait des écueils contre lesquels leur inexpérience aurait pu se heurter.

Sachant rendre justice à tous, il s'empressait de reconnaître le mérite, partout où il le rencontrait. Dans le début de son *Etude hydrotimétrique* il a l'occasion de parler du désintéressement des conducteurs des ponts et chaussées chargés de diriger l'exécution des travaux propres à doter les communes de fontaines, et, il n'hésite pas à leur donner le titre d'*agents d'élite*. On peut être certain que ce n'est pas légèrement qu'il leur applique cette qualification élogieuse.

Dans les entreprises dont il avait la haute direction, il savait faire les dépenses nécessaires

Digitized by Google

pour les mener à bonne fin et mettre le résultat obtenu à l'abri de toute critique ; mais il était économe des deniers de l'état et ne les employait qu'avec prudence et discernement.

Il aimait l'Académie de Metz et ne l'oubliait pas, bien qu'il fit partie d'autres Sociétés scientifiques de villes plus importantes que la nôtre, notamment de celle de Lille. Il faisait hommage de ses œuvres à notre Compagnie et, dans la période de déclin de sa vie, il nous adressait encore le travail dont nous avons signalé plus haut les résultats les plus saillants. Enfin il nous léguait, en mourant, sa bibliothèque, témoignage durable et touchant de son attachement pour notre société et pour une ville où il avait passé sa jeunesse et une partie de son âge mûr, où il avait obtenu ses premiers succès, où ses fortes études classiques avaient reçu leur couronnement dans son admission à la grande Ecole et où il jouissait de la considération et de la sympathie, qui ne pouvaient manquer de s'attacher à sa haute valeur intellectuelle et morale.

NOTE. — Au sujet du Moyen-pont, M. l'abbé Paulus, directeur de la bibliothèque municipale de la ville de Metz, a fait une observation judicieuse et qui mérite d'être prise en considération. Le terme *moyen* n'indiquerait pas une relation de grandeur ou de longueur, mais une relation de position, le Moyen-pont étant *situé entre deux ponts* établis l'un plus haut, l'autre plus bas sur le cours de la Moselle. C'est ainsi qu'on dit Moyenvic pour indiquer que cette localité est située entre Vic et Marsal, qui était aussi un *Vicus*.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. le Dr Ch. MARCHAL

DE MONDELANGE

Décédé le 29 mars 1900

Par M. le Docteur J. MEYER

Membre titulaire.

MESSIEURS,

L'Académie de Metz, voulant honorer la mémoire de notre regretté collègue, le Dr Marchal, a manifesté le désir de posséder une notice biographique concernant notre éminent confrère. — Pour ma part, j'eus désiré qu'une personne plus compétente, plus apte à manier la plume et la langue française que moi, se fût chargée de ce devoir de piété et de reconnaissance. Mais l'Académie suppose que ma qualité de médecin suffit à suppléer à mon manque de talent et me charge de remplir cette tâche difficile. Je crains fort que cette décision ne soit regrettable pour la mémoire du défunt. Certes, je m'efforcerai de mon mieux de vous décrire la vie de cet homme si sympatique, de cette figure si populaire en Lorraine; mais je crains fort que mon savoir-faire ne soit pas à la hauteur de ma bonne volonté.

Digitized by Google

Le nom du Dr Marchal est si connu dans notre pays, sa bonne renommée y est si répandue qu'il ne m'a pas été bien difficile de me renseigner sur ses aptitudes, sur son caractère, sur ses opinions et sur ses actes. Parmi ses nombreux amis, auxquels je me suis adressé, je mentionnerai tout spécialement notre collègue, M. le Dr Gilbrin dont l'honnêteté, l'honorabilité, la serviabilité et le caractère élevé ne sont mis en doute par personne. Mon excellent confrère s'est mis à mon entière disposition, et avec une ardeur toute juvénile il venait me relancer — souvent de bien bon matin! — pour me donner les renseignements désirés. Chaque fois qu'il me vantait — il ne faisait que cela — les mérites de son «ami» Marchal, une toute petite larme venait obscurcir les yeux de cet ancien loup de mer.

Il essayait, il est vrai, de refouler ce signe d'une douleur contenue, et — j'en suis certain — il m'en voudra d'avoir révélé ce secret . . . professionnel. Néanmoins j'ai dû vous raconter ce fait, car il nous prouve que Marchal, qui a su inspirer une si grande amitié à un homme si loyal, qui a laissé des regrets si cuisants à un ami honnête, généreux et franc, ne pouvait-être lui-même qu'un caractère honnête et loyal, un cœur bon et généreux, une âme digne et probe, un homme franc et valeureux.

M. le Dr Fournier de Briey, dans le discours qu'il prononça lors des funérailles du Dr Marchal, le caractérise de la façon suivante : « Esclave du devoir, généreux par nature, étourdissant de science et de savoir, tel était l'homme que nous venons de perdre. La caractéristique de son tempérament

Digitized by Google

était la loyauté, une brusque franchise tempérée par une immense bonté, et la nature toute spéciale de ses idées franchement libérales ».

Ch. Marchal naquit à Mondelange en 1826. Fils de cultivateur, il montra, très jeune encore, du goût pour la vie des champs. Son père, homme d'une intelligence toute remarquable, le destinait aux travaux champêtres et ne songeait nullement à en faire un savant lorsqu'il le plaça au collège de Thionville. Le principal de cet établissement trouva chez son zélé et studieux élève des dispositions naturelles si heureuses qu'il insista auprès de la famille pour que le jeune homme continuât ses études. Vu ses aptitudes il ne lui fut pas difficile de briller parmi les premiers au lycée de Metz, où, à l'âge de vingt ans, il conquit les deux diplômes nécessaires pour aborder les études universitaires.

A l'école de médecine de Paris, le jeune étudiant se fit remarquer par sa tenacité au travail, par son zèle et son intelligence. Il devint chef de clinique du professeur Grisolle qui, l'ayant pris en amitié, tenta vainement de le retenir à Paris. Né à Mondelange, il voulait y vivre, et il voulait y mourir.

Après avoir publié sa thèse inaugurale sur le diagnostic et le traitement des affections amaurotiques », il fut reçu docteur en médecine le 21 mars 1860. Il s'établit immédiatement à Mondelange, où jusqu'en 1866 il donna à ses compatriotes les soins les plus dévoués — et souvent désintéressés — avec un tel succès que sa réputation se répandit jusqu'à dans les villages les plus reculés de la Lorraine.

Digitized by Google

Les deux faits suivants prouveront, plus que tous les commentaires, la confiance qu'il inspirait à ses malades. « Le Dr Fournier, avait confié à ses soins les yeux malades de son fils, dans des circonstances tellement délicates que le succès était fort douteux. A un moment donné, continue le Dr Fournier, pour me mettre à l'aise, il me conseille de conduire mon enfant à (!) l'oculiste Rohmer. Je lui répondis : M. Marchal, pensez-vous pouvoir guérir l'œil de mon enfant? — Oui, me dit-il — Eh bien! vous continuerez à le soigner et, s'il doit perdre l'œil, il le perdra, mais je n'irai pas à (!) l'oculiste. » Le Dr Brettnacher lui a tenu à peu près le même langage en lui confiant sa jambe fracturée. »

Le second fait est tout aussi caractéristique : Le père de M. Marchal fut atteint de la cataracte. Cette maladie est produite par l'opacité du cristallin et finit toujours par une cécité plus ou moins complète. Le remède consiste dans l'extraction du cristallin. Le père Marchal voulut bien se soumettre à l'opération, mais à une condition : son propre fils devait l'opérer! — On comprendra facilement le refus du jeune praticien. Cependant, rien n'y fit ; ni prières, ni objurgations! Le Dr Marchal dût s'exécuter. Tout médecin qui est forcé de traiter ses proches dans une maladie grave se fera aisément une idée des sensations douloureuses qu'eut à subir ce fils sensitif.

Je dis « sensitif ». Par son ton souvent un peu bourru il cherchait inconsciemment, il est vrai, à voiler sa sensibilité excessive. Cette qualité a pu passer inaperçue aux yeux du public; sa famille connaissait parfaitement cet état psychique. Je

Digitized by Google

laisse à ce sujet la parole à sa vaillante fille, Mme Couturier : « Il y avait juste cinquante ans qu'il était médecin. A Mondelange on voulait le fêter, « lui offrir un souvenir et un discours. Le maire était venu m'en faire part. « Connaissant sa sensibilité je l'avais prévenu de cette intention : « Pas en ce moment me dit-il, je suis trop malade, plus tard » et quel n'était pas son regret de ne pouvoir recevoir cette députation, composée du maire et des conseillers. Le cadeau était déjà acheté et le *plus tard* n'est arrivé . . . . jamais. Le *plus tard* a été une couronne mortuaire offerte par son village, les *félicitations* des pleurs sur son cercueil. — A l'occasion de son cinquantenaire, mon gendre, ma fille, et mon fils lui avaient écrit chacun des lettres touchantes de félicitations. Jamais il ne voulut les lire. « Je ne veux pas qu'on me lise ces lettres, elles me causeraient trop d'émotion. » Et il est mort sans connaitre tous les éloges que ses petits-enfants décernaient à ses cinquante ans de labeur et d'honneur. — « La mort de mon mari qu'il avait soigné comme il l'avait aimé, avec tant d'amour, a été le chagrin de sa vie. On n'osait plus prononcer son nom devant lui, pas même pendant sa dernière maladie. » — Ces quelques lignes nous dévoilent la disposition tendre et délicate — je dirai presque morbide d'une âme qui trop facilement se laisse toucher et émouvoir.

En 1866 il prit à Mondorf la succession du Dr Fleury. Cette ville d'eau doit en grande partie sa renommée aux beaux résultats obtenus par le savant praticien. Tout en consacrant son temps au traitement des malades et au soulagement

Digitized by Google

des malheureux, il publia trois ouvrages qui n'ont pas peu contribué à faire connaître les propriétés thérapeutiques des eaux de Mondorf. Malgré ses nombreuses occupations ce travailleur acharné ne néglige pas la théorie. Il étudie chaque jour, jusqu'à sa dernière heure, il suit les progrès de la médecine et de la chirurgie, s'assimile les découvertes de la science, grâce à sa netteté d'intelligence et à sa mémoire prodigieuse et contribue lui-même à augmenter la littérature médicale.

Le premier ouvrage publié en 1867 porte le titre : « Etudes sur les eaux minérales de Mondorf suivies d'un coup d'œil sur le traitement hydrothérapique par Charles Marchal. » La préface est une véritable profession de foi. Voici ce que nous y lisons: « Le devoir de tout médecin honnête et sérieux, ami consciencieux de son art et de l'humanité, est de guérir le plus sûrement les affections aïguës et chroniques qui affligent ses semblables; et, quand il a découvert un agent thérapeutique d'une efficacité réelle et incontestable; c'est celui de signaler et de vulgariser ce nouvel agent. »

Analyse du mémoire de 1867.

L'auteur fait ressortir les avantages de la station balnéaire au point de vue topographique et climatologique ; il décrit l'institut hydrothérapique (avec plan) et mentionne les distractions — si nécessaires dans une cure d'eau — dont le baigneur peut jouir dans le parc et dans les sites environnants. — Une courte notice archéologique sur les environs de Mondorf et la description géologique du terrain nous conduisent à la découverte de la

Digitized by Google

source, avec laquelle on nous fait faire ample connaissance. Le lecteur en connaît bientôt le débit, la température et la composition chimique. Comparant cette eau chlorurée-sodique aux eaux similaires de Kreuznach, Homburg, Nauheim, Sierck, Salins (Jura), Balaruc (Hérault), Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), Niederbronn, Wiesbaden et Soden, l'auteur croit que les eaux de Mondorf occupent une des premières places parmi les eaux de leur groupe et qu'elles doivent être classées parmi les plus actives.

Tirant les conclusions pratiques de cet aperçu théorique, M. Marchal nous explique l'action thérapeutique des eaux de Mondorf. Il en analyse les propriétés physiques et physiologiques, en fait connaître les modes d'administration intus et extra, en boisson et sous forme de bains et de douches. Il n'omet pas les moyens adjuvants tels que l'électricité, le massage, les conditions hygiéniques et le régime alimentaire. Ensuite il passe en revue les affections dans lesquelles cette eau est le plus utile.

Comme toutes les eaux minérales actives, celles de Mondorf a ses indications et ses contre-indications. Si elles sont efficaces dans les manifestations morbides qui sont sous la dépendance de la constitution lymphatique et de la diathèse scrofuleuse — telles les arthropaties chroniques, l'engorgement des ganglions lymphatiques, les affections des os avec tendance à la suppuration, le rachitisme, l'osteomalacie, — ainsi que dans les affections rhumatismales et goutteuses, elles sont contre-indiquées dans toutes les maladies aiguës qu'une médication excitante peut aggraver.

Digitized by Google

Pour justifier les assertions émises sur les propriétés de la source, l'auteur cite un grand nombre d'observations personnelles.

La seconde partie de ce travail « Coup d'œil sur le traitement hydrothérapique » fait connaître l'effet des agents hydrothérapiques, donne une idée de leurs différents modes d'application et édifie le lecteur sur les diverses maladies auxquelles est applicable l'hydrothérapie rationnelle. — L'auteur considère l'usage *interne* de l'eau au double point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique ; il explique les procédés suivant lequels l'eau froide est appliquée à l'*extérieur*, pour provoquer soit une action sédative, soit une action excitante. Un chapitre très court traite de la « sudation » et un autre énumère « les *indications* du traitement hydrothérapique ». Enfin les thèses sont corroborées par quelques observations personnelles, bien étudiées et bien suivies.

Analyse du deuxième et du troisième ouvrage.

Le deuxième ouvrage, paru en 1870, sous le titre « Observations cliniques sur l'action des Eaux de Mondorf.... par le Dr Ch. Marchal » est en quelque sorte le corollaire du premier travail. C'est un recueil de 44 observations cliniques, de 44 malades traités par les Eaux chlorurées-sodiques. L'auteur cherche, par des cas consciencieusement et rigoureusement étudiés, à prouver que les eaux de Mondorf, appliquées isolément ou en association avec l'hydrothérapie sont d'une valeur réelle dans les maladies suivantes, divisées dans son livre, en autant de chapitres :

Digitized by Google

1° Maladies scrofuleuses et lymphatiques (obs. 1 à 11).
2° Chlorose, anémie (obs. 12 à 16).
3° Maladies des organes digestifs (obs. 17 à 20).
4° Constipation (obs. 21)
5° Maladies du foie (obs. 22 et 23).
6° Engorgement du foie (obs. 24 et 29).
7° Maladies de l'utérus (obs. 28 à 30).
8° Maladies de la peau (obs. 31 à 33).
9° Goutte et rhumatisme (obs. 34 à 42).
10° De la gravelle (obs. 43 et 44).

Enfin en 1873, le Dr Marchal publia un dernier travail dans lequel il étudie l'action des eaux de Mondorf sur les paralysies consécutives aux hémorrhagies cérébrales. Il relate 21 faits dans lesquels ces eaux ont amené d'excellents résultats surtout étant associées aux pratiques hydrothérapiques. L'auteur conclut de ces observations que leur usage est particulièrement indiqué au moment de la résorption du caillot et de l'amendement des principaux phénomènes consécutifs à l'hémorrhagie cérébrale.

Pendant l'année terrible, nous retrouvons le Dr Marchal dans notre cité messine. « Le docteur Isnard, médecin en chef des ambulances, à Metz, appela à son aide le Dr Marchal qui n'hésita pas à sacrifier ses intérêts particuliers, en abandonnant Mondorf, pour aller remplir ses devoirs de Français, et porter à nos pauvres soldats mutilés le concours de son précieux talent. L'autorité militaire sut si bien apprécier son dévouement et sa science qu'elle le fit proposer pour la décoration

Digitized by Google

de la Légion d'honneur, et il obtint la croix vers la fin du blocus de Metz. Cette décoration, dont, à juste titre, il était si fier, fut la seule qu'il consentit jamais à porter, et cependant il possédait d'autres distinctions, qui, elles aussi, avaient de la valeur ». (Dr Fourrier). C'est ainsi qu'en 1876, lorsqu'il quitta Mondorf, le gouvernement du grand-duché de Luxembourg lui décerna la décoration de la Couronne de chêne, en reconnaissance des services que pendant son séjour dans la ville d'eau, il avait rendus aux habitants de cette localité et des communes voisines.

Revenu dans son cher village, il y vécut retiré, cultivant avec beaucoup de goût les fleurs de son jardin. C'est là qu'il passait toutes les heures qui n'étaient pas consacrées au travail médical. Assis sur le banc à l'entrée de « son » jardin, il reposait ses yeux avec amour sur sa belle collection de roses et de bégonias, il humait avec délices, l'air pur et odorant de la campagne, et, en vrai gourmet, jouissait des riches dons que la Nature répand à foison pour ceux qui savent la comprendre. — Il ne connaissait de plus grand plaisir que la vie familiale au fond de sa retraite. Entouré de sa femme, de sa fille, et de ses petits-enfants, il vivait de leur vie. Leur joie était sa joie, leurs tourments, ses tourments, leur malheur, son malheur.

Pourrait-on croire que cet admirateur de la nature, cet amateur de la vie casanière et sédentaire fut un fervent disciple de St-Hubert? — Explique qui le pourra, ce contraste ! — Nous ne détaillerons pas ses prouesses cynégétiques, mais nous devons dire qu'il fut très sensible à la priva-

Digitized by Google

tion du permis de chasse, ordonnée par la police impériale française.

Cette punition était la conséquence de ses sentiments républicains, dont il ne se cachait pas assez aux yeux du gouvernement impérial. « Dans les premier temps de l'Empire, les nobles idées qu'il exprimait ouvertement lui occasionnèrent quelques déboires politiques ». « Poussés par une basse jalousie, certains esprits chagrins le dénoncèrent comme conspirateur... On lui demanda de se prononcer en faveur du gouvernement, et il n'hésita pas à répondre : « Mes sympathies sont pour le général Cavaignac ». Aussi fut-il condamné à la surveillance de la haute police et resta-t-il, pendant un certain temps, l'objet de certaines vexations, notamment la privation de permis de chasse, ce qui lui fut très sensible ». (Dr F.) Il était républicain pur, honnête et loyal. Il aimait la liberté, pour lui et pour les autres et il regrettait surtout l'opposition des catholiques contre le gouvernement républicain. Il trouvait que l'on pouvait être bon chrétien, tout en étant sincère républicain.

Les opinions religieuses d'un homme si libéral, doivent être *à priori* empreintes de grande tolérance. Voici, à ce sujet, ce que m'a déclaré Mme Couturier, fière d'être la fille d'un tel père : « Les opinions religieuses de mon père étaient celles d'un chrétien. Il ne pratiquait pas parce qu'il en avait perdu l'habitude, disait-il, mais il était fier de la piété des siens. Mes tantes, quand j'étais enfant, me disaient que sa première question — lorsque j'étais chez ma grand'mère — était de leur demander si elles n'oubliaient pas de me faire

Digitized by Google

prier. Aussi ne voulut-il pas mourir sans les Sacrements et les a-t-il reçus, heureux d'accomplir son devoir. Lorsque tout était accompli, il dit à M. le curé : « Mon bon curé, dites aux gens du village que je leur pardonne à tous les peines qu'ils m'ont faites le voulant ou ne le voulant pas. Dites-leur que c'est moi qui vous ai demandé ».

Tel était l'homme, Messieurs, que vous avez nommé membre de l'Académie le 28 mars 1878. Vous l'avez honoré en le recevant dans votre milieu, lui, de son côté, il a honoré l'Académie par une vie de labeur, loyalement et honnêtement remplie. Que son souvenir reste longtemps vivant parmi nous !

Digitized by Google

SUR

RABELAIS

PAR

M. CHOPPÉ, MEMBRE TITULAIRE

Nous avons, à Metz plus qu'ailleurs, le droit de nous occuper de Rabelais, et cela pour deux raisons. La première, c'est que Rabelais a habité notre ville à laquelle il est venu demander asile contre certaines persécutions que lui avaient attirées ses écrits. Notre vieille bourgeoisie messine, d'esprit libéral et indépendant, accueillait volontiers les proscrits de ce genre. La seconde raison c'est que, avec cet esprit de dignité et de libéralisme, nos pères nous ont légué aussi ce que j'appellerai le « sens rabelaisien. »

L'énigmatique et curieuse figure de l'écrivain du seizième siècle est bien faite, du reste, pour tenter les chercheurs et les commentateurs. Parmi les plus heureux, l'Académie de Metz a le droit de compter deux de ses menbres, Messieurs E. Bégin et Ch. Abel. Le premier a établi, par des documents irréfutables, la preuve du séjour de Rabelais à Metz (1). Le second a spécialement étudié le rôle

(1) Mémoires 1844—45

Digitized by Google

de Rabelais, comme médecin stipendié de la Cité. Le travail de M. Abel est plus important que celui de M. Bégin ; mais ce dernier est plus intéressant au point de vue littéraire. Il établit que Rabelais a employé beaucoup de mots, et même des phrases, dont la tournure lorraine n'est pas à contester. Il en conclut que certains chapitres du fameux Pantagruel ont été écrits à Metz, ou après le séjour de Rabelais à Metz. Vous m'excuserez donc, Messieurs, de venir, après ces remarquables travaux de nos éminents devanciers, apporter ma modeste contribution au sujet du célèbre humoriste, et de vous en dire quelques mots touchant son génie, son style, et son influence littéraire.

Rabelais naquit vers la fin de ce quinzième siècle, qui découvrit l'Amérique et inventa l'imprimerie. Il est aujourd'hui prouvé que le père de Pantagruel, s'il eut une existence quelque peu accidentée, ne fut cependant rien moins que ce que nous appelons un viveur et un débauché. Le travail et l'étude l'occupèrent, au contraire, constamment, et sa débauche ne fut qu'une débauche d'imagination.

Il est très difficile, Messieurs, vous ne l'ignorez pas, de parler congrûment des écrits de Rabelais. Ce nom évoque tout d'abord une fantaisie si énorme, un dévergondage d'esprit tellement disproportionné, que, même parmi les lettrés, on trouve des gens qui tiennent cet humoriste en médiocre estime et ne peuvent retenir une moue significative lorsqu'on leur en parle. C'est

Digitized by Google

parce qu'ils ne le connaissent pas exactement, Messieurs, ou plutôt parce qu'ils l'ont mal lu. Rabelais est à lire à petites doses, en laissant de côté les choses incompréhensibles ou insignifiantes, et en faisant son profit et sa délectation du surplus.

Ce surplus abonde. Il ne faut pas s'y tromper, Messieurs, Rabelais fut un très grand écrivain et un précurseur. Châteaubriand a dit de lui qu'il avait créé les lettres françaises. Il est difficile de s'inscrire au faux contre ce jugement.

Avant de m'étendre un peu sur le style de Rabelais, il est nécessaire que je revienne sur sa moralité, ou plutôt, puisqu'il s'agit de l'écrivain le moins dissimulé qui soit, disons : son immoralité.

Boileau appelait un chat, un chat. Rabelais, non seulement emploie le mot propre, mais il le grossit, le répète et cela, pour rien, pour son plaisir. Avec lui, jamais de sous-entendus. On ne cherche pas ce qu'il dit, après qu'il a parlé. Ceci est certainement un avantage; mais en ce monde Messieurs, tout se paie : Rabelais met le bon goût à une rude épreuve. Je reconnais volontiers que le français de Rabelais ferait souvent rougir le latin lui-même !

Un problème qui se pose est celui-ci : Pourquoi cet érudit, féru de grec et de latin « autant qu'homme de France », ce travailleur acharné, qui mena de front les lettres et les sciences, fit-il aux bas instincts de l'humanité une si large part ? Pourquoi y a-t-il en ses écrits, tant de « beuveries » et de goinfreries ? Je passe le reste. J'avoue qu'il est impossible de faire, à ces questions, une ré-

Digitized by Google

ponse satisfaisante. Mais est-ce une raison pour écarter dédaigneusement l'écrivain ?

Aucun lettré ne le pensera. Au surplus, Messieurs, il faut prendre Rabelais tel qu'il est. L'industrie des métaux précieux serait encore à naître si on eut attendu, avant de le mettre au creuset, de trouver un métal sans alliage. Rabelais, héritier de l'antiquité et du moyen âge, fut la matière première, véritable créatrice de la renaissance des lettres. Matière portant avec elle ses impuretés naturelles, sans doute, mais aussi, semées largement, ses pépites du métal le plus pur!

Le style de Rabelais est, à proprement parler, une merveille. Tantôt il a la sonorité d'un orchestre de cuivres, tantôt la vivacité de ton et la grâce de dessin des vitraux de nos vieilles cathédrales. Jamais l'expression de ses idées ne l'embarrasse. Il crée des mots, et il se trouve que ces mots ont de la couleur, de la force et de la justesse. Si donc il en a pris quelques uns à notre vocabulaire lorrain, c'est qu'il les jugeait propres à sa phrase vive et concise, qui, avec sa bonhomie maligne, donnent à sa prose un tour si plaisant. Son bon sens railleur, sa verve savoureuse, qui, n'excluent ni la grâce ni l'énergie, pourront être imités. Jamais il ne seront surpassés.

Savez-vous pourquoi, Messieurs, les admirateurs de Rabelais regrettent tant les licences que cet auteur a prises? C'est parce qu'elles les gênent souvent beaucoup, lorsqu'ils veulent le citer. Il parait, cependant, que la marquise de Sévigné se faisait lire Rabelais, et s'en délectait. Je n'en suis pas autrement surpris. L'embarras du lecteur, à

Digitized by Google

certains passages, augmentait peut-être le plaisir de la marquise. Lorsqu'elles avaient de l'âge et beaucoup d'esprit, ces marquises du grand siècle étaient sans pitié!

Et puis, Messieurs, il faut bien l'avouer: en tout il n'est qu'une question de mesure. Il y a beaucoup de choses qu'on aimerait mieux ne pas rencontrer dans Rabelais; mais Rabelais complétement expurgé... ne serait plus Rabelais. Car toutes ses licences ne sont pas malheureuses, et il en est, qui, comme le sonnet sans défauts, valent un long poème. Je ne vous les citerai cependant pas. Je vous dirai seulement qu'il ne faut pas vouloir modifier la nature des choses, et qu'il est de certains mets qu'on doit manger très salés si on veut éviter la fadeur.

Rabelais possède au plus haut degré le sens de la satire, et il en est un maître incontesté. Jamais les travers des hommes n'ont été fustigés avec la force et le bonheur qu'y a mis cet Homère bouffon. Comme l'a dit un critique moderne : « Sa marotte était une massue. »

Je sais bien, qu'ici également, il y a des réserves à faire. Dans son rire génial, Rabelais n'a épargné personne. Cela fait beaucoup d'ennemis. Il faut y ajouter ceux qui, sans détenir le pouvoir ou la dignité, sont amis d'une « belle hiérarchie ». Ce sont de bonnes âmes, et je joins volontiers mes regrets aux leurs. Mais quoi ! le sens de la raillerie n'est-il pas essentiellement humain ? Qui en fera les frais, si ce n'est l'homme titré, le docteur, le supérieur, le maître? La satire est la rançon de la dignité et de la puissance, et les puissants vraiment grands s'en accommodent.

Digitized by Google

Mazarin préférait les chansons de la Fronde aux barricades. Notre vieil esprit messin devait être volontiers du côté des rieurs, contre Mazarin. Mais celui-ci entendait la raillerie ce qui est toujours le fait d'un homme supérieur. Jamais un petit esprit, détenant une parcelle d'autorité, ne dira comme lui : Qu'ils chantent pourvu qu'ils paient!

La Fontaine doit beaucoup à notre écrivain. Dans ses immortelles Fables, le bonhomme a emprunté à tout le monde, tout en restant lui-même, c'est-à-dire inimitable. Voyons quelques exemples:

Vous vous rappelez sans doute, Messieurs, cette description de la Fontaine d'un certain chemin :

> Montant, sablonneux, malaisé,
> Et de tous côtés, au soleil exposé.

dont j'ai retrouvé dans Rabelais l'heureuse et imitative harmonie. Et lorsque Perrette, du pot au lait, va grâce à l'illusion de son rêve, du futur au passé, en disant de son élève en expectative :

> Il était quand je l'*eus* de grosseur raisonnable

elle suit l'exemple des gens de Picrochole.

Je vous citerai encore la fable du *Loup et le Chien*. Lorsque le chien, gros, gras, bien repu, poil luisant, chien de bonne maison par conséquent, veut décider le loup maigre et famélique à le suivre en son logis, il lui tient le discours qu'un certain cheval de Rabelais tint, dans le même but, à un roussin d'Arcadie. Le loup et l'âne esquivent tous deux litière fraîche, écuelle ou ratelier bien garnis, la liberté leur semblant préférable. N'oublions pas que nous sommes chez les animaux. Je dois ajouter que, pour l'âne de Rabelais, cette liberté est d'un genre tout spécial,

Digitized by Google

sur lequel je n'insisterai pas. Du reste, comme avec notre auteur il ne faut jamais chercher bien loin, si je vous dis que ce n'était pas la liberté du ventre, vous en conclurez immédiatement que c'était... l'autre. Mais, sur quoi je veux m'arrêter, c'est sur la grâce et l'élégance du récit de Rabelais. Sa prose est ici supérieure aux vers du fabuliste. C'est un véritable régal de lettré.

Quoique riche de son propre fonds, Molière a emprunté quelque chose à Rabelais, et certaines des pièces du grand auteur comique révèlent qu'il a lu le curé de Meudon. Ce sont surtout des mots, des détails, spécialement dans l'*Avare* et le *Tartuffe*.

C'est peut-être ici le moment de faire ressortir un trait commun du caractère de ces deux génies du comique. Rabelais a pris un plaisir particulier à ridiculiser les gens de justice. Molière a fait de même, à l'égard de la médecine et des médecins. Molière était d'une santé débile, et les malades ne sont reconnaissants que lorsqu'on les guérit. Rabelais a eu plusieurs fois maille à partir avec ceux qu'il appelle les « chats-fourrés »: cela peut suffire à expliquer son ressentiment, sinon à le justifier. Juges et médecins ont supporté la satire, et ne s'en portent pas plus mal. Il est vrai que malades et justiciables ne s'en portent pas mieux. On continue de mourir, avec ou sans ordonnance, comme du temps de Molière. On plaide toujours aussi copieusement que sous le juge Bridoye, lequel rendait ses arrêts « au sort des dés », et prétendait que ce n'était pas plus mal jugé. Et il faut lire les raisons qu'en donne l'excellent Bridoye. C'est un morceau de haut

Digitized by Google

goût. Jamais le sens humoriste ne s'est élevé à une telle hauteur; Rabelais est ici supérieur à lui-même.

Le Brid'oison de Beaumarchais procède directement du Bridoye de Rabelais. Comme lui il est amateur de la « forme » et tient procès pour « choses sérieuses, qu'il faut surseoir, délayer, « différer, afin que le tout bien ventilé, grabelé « et débattu vienne par succession de temps en « maturité. » Je m'arrête, Messieurs : tout le chapitre serait à citer.

Beaumarchais doit du reste beaucoup à Rabelais, car Panurge est l'ancêtre du brillant Figaro. Vous connaissez l'immortel Panurge sorti tout armé du cerveau de notre humoriste. Il a pris, pour le peindre, les plus riches tons de sa palette. Il est vrai qu'il ne l'a pas orné de toutes les vertus. Franchement paresseux, pillard, poltron et paillard, Panurge était souvent en proie à ce mal qui doit être éternel :

Faute d'argent, c'est douleur non pareille

Mais il avait « soixante et trois manières » de s'en procurer, dont la plus noble était par manière de « larcin furtivement fait ». Panurge avait encore quantité d'autres talents qui faisaient de lui, sinon le plus vertueux, du moins, « le meilleur fils du monde ».

Figaro est né deux siècles plus tard, et les temps sont changés. Il comprend que les procédés de Panurge ne sont plus de mode. Mais cependant comme il lui ressemble ! Les « soixante et trois manières » deviennent purement et simplement de l'intrigue. Lorsque celle-ci ne nourrit pas son

Digitized by Google

homme, on fait tout les métiers pour vivre, en laissant « la honte au milieu du chemin. » Plus de larcin « furtivement fait ! » La morale a gagné, ou plutôt la maréchaussée est devenue plus adroite, et il faut être « laborieux par nécessité « mais paresseux avec délices ! » Figaro est plus fin discoureur, plus spirituel que Panurge. Il a recueilli cette grâce et ce vernis que deux siècles ont apportés aux âmes bien nées de ces fils de la vieille Gaule.

Rabelais fait demander à un de ses personnages s'il vaut mieux être « jaloux sans causes que trompé sans connaissance. » Le Docteur Bartholo soupirant de Rosine, a lu Rabelais et répond à la question en disant : « J'aime mieux craindre sans motifs que de m'exposer sans précautions. »

Remarquez que je me suis servi du mot « trompé » au lieu d'un autre, plus expressif, plus sonore surtout, qui était le mot de Rabelais et même de Molière. Beaumarchais ne l'emploie déjà plus, trouvant, sans doute, qu'il manque de noblesse et de décence. Le siècle de Beaumarchais n'était pas précisément le siècle de la vertu : aussi celle-ci en était déjà réduite à se réfugier dans les mots !

Un auteur plus moderne, qui est rabelaisien « jusqu'aux moëlles » c'est Brillat-Savarin. Son immortelle *Physiologie du goût* est un livre à la fois succulent et spirituel. Ses audaces ne dépassent pas les limites permises. Un gastronome est modéré par tempérament, et il sait que tout abus est nuisible. Les écrits de Brillat-Savarin, dont la plume experte se prête à toutes les finesses, resteront le bréviaire des gens d'esprit et

Digitized by Google

des gens gourmands, ce qui ne fait pas toujours deux catégories de lecteurs. Vous rappelez-vous ce passage de la Physiologie du goût, où l'auteur dit qu'il est des choses « que tout le monde connaît, mais qu'il est convenu de ne nommer jamais » ? Rabelais nommait toujours.

Paul-Louis Courrier, le célèbre pamphlétaire, écrivait avec une verve, une netteté et une concision toutes rabelaisiennes. A ce propos, et puisque nous sommes arrivés aux écrivains modernes, il convient de s'entendre sur la signification de l'adjectif « rabelaisien » qui s'emploie beaucoup de nos jours et le plus souvent hors de propos.

Pour le vulgaire, en effet, le vocable « rabelaisien » signifie la grosse farce, l'indécence, le badinage licencieux. Cette littérature, parfaitement nauséabonde, n'a aucun droit de se réclamer de Rabelais. Elle est généralement dépourvue de tout esprit et n'a qu'un but : gagner quelqu'argent en corrompant les mœurs. On peut dire à ces proxénètes de la plume et du crayon qui ne parlent que de « dessous suggestifs » et de « déshabillés affriolants ». Vos dessous, à vous, sont d'une malpropreté révoltante. Vous vous enrichissez et vous abêtissez la race, avec l'étalage et le colportage de votre marchandise faisandée. Vous êtes un danger public et devriez comme tels être relégués dans certaines arrière-boutiques bien closes, au lieu d'accaparer la voie publique comme vous le faites.

Rabelais a certes, versé dans la grosse gauloiserie, mais il n'en fait pas son *occupation principale.* Il est à remarquer, du reste, que ses personnages lancent leurs énormités d'une façon tout à fait dégagée. Le lecteur a l'inpression que les

Digitized by Google

choses sont dites sans intention — presque *sans y penser*. L'esprit ne s'y arrête pas. Il y a là une nuance, très importante, pour apprécier les effets d'une immoralité.

Tout ceci concerne surtout la *forme* de Rabelais. Mais il y a dans Rabelais autre chose, et c'est ce que j'ai appelé en commençant le « sens rabelaisien ». Je me trouve, Messieurs, bien embarrassé pour vous l'expliquer, car il en est de ce sens comme de la componction : il vaut mieux le sentir que de bien savoir comment on le définit. Je vous dirai seulement qu'il est l'ennemi de la courtisannerie, des petits hommes et des petits calculs. Le sens rabelaisien, c'est la santé de l'esprit avec la dignité du cœur et l'entière liberté du jugement. Rien par contrainte : tel est le résumé de Rabelais qui en proclamant la liberté de railler a voulu surtout affirmer le droit de juger.

Quoiqu'il en soit, pour tout esprit logique et réfléchi « rabelaisien », littérairement parlant, doit signifier « qui tient de Rabelais » et, ainsi que le dit Molière dans *Les Femmes savantes* :

> Quand sur quelqu'un on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler.

Si vous voulez imiter Rabelais, commencez par avoir son esprit, son bon sens et sa langue !

Francisque Sarcey, dont les lettres déplorent la mort récente, était, au point de vue du style, des idées simples, claires, et ingénieusement déduites un disciple de Rabelais. Avec cela, infiniment d'esprit, ce qui complète la ressemblance.

Je conclurai, Messieurs, que, bien que je n'aie pas été complet, je crois vous en avoir assez dit

Digitized by Google

pour vous faire revenir de certaines préventions qu'on rencontre quelque fois à l'égard du puissant écrivain qu'est Rabelais. A Metz, nous ne le renierons jamais. Il est nôtre, puisqu'il a habité notre ville. Il est nôtre, puisque si nous ne sommes plus de son pays, nous sommes toujours de sa race !

Dans un ouvrage de luxe, de publication récente, j'ai vu la reproduction gravée de la façade de la maison, 5, rue Jurue, qu'aurait habitée Rabelais pendant son séjour à Metz. Quoi qu'il ne puisse y avoir à cet égard de certitude, la légende est bien établie. Ne pensez-vous pas, Messieurs, qu'il conviendrait de placer sur cette antique demeure un modeste marbre, disant aux Messins et aux étrangers quel hôte illustre elle a abrité ?

Pour avoir attendu plus que de raison, il faudra mettre cette inscription dans les deux langues, et le travail reviendra plus cher. Mais on est toujours assez riche pour payer sa gloire !

En montant cette rue Jurue, si essouflante aux poumons fatigués, si dure aux jarrets qui ne sont plus d'acier, un temps d'arrêt s'impose. Plus d'un lecteur de Rabelais verra ainsi cette inscription, et laissera errer son regard sur la vieille maison du moyen-âge qui évoque tant de souvenirs. Levant ensuite les yeux plus haut, vers le peu de ciel que découvre l'étroitesse de la rue, il apercevra des tourelles et d'anciennes gargouilles sur les vieux murs. Pour peu que le vent d'hiver grince parmi ces restes lézardés, mais solides encore, il croira percevoir la voix puissante de l'Homère du Rire, et l'entendre proclamer que :

« Rire est le propre de l'homme ».

Digitized by Google

PRÉSENTATION AVEC EXPLICATIONS

D'UNE

ÉPÉE A DEUX MAINS

(IMITATION DU MOYEN-AGE)

PAR

M. LAMETZ, MEMBRE TITULAIRE

J'avais une lame d'épée, à deux tranchants, de 1m 14 de longueur et je cherchai ce que je pourrai bien en faire, lorsque je vis une statuette représentant un guerrier germain ou gaulois, au torse et aux cuisses nues, qui s'appuyait sur un glaive fort long, muni de deux poignées, et qui était très décoratif.

Cela décida l'emploi de la lame de 1m 14. Mais avant de la compléter par la garde et les poignées, je fis des recherches ; je consultai d'abord le *Dictionnaire Larousse* qui décrit comme suit l'épée à deux mains :

Épée très longue et très forte, dont on se servait au moyen-âge, et dont la poignée se saisissait avec les deux mains.

Si, comme le dit Larousse, ces grandes épées sont des armes du moyen-âge, l'auteur de la statuette, qui représente un guerrier du temps de Jules César, aurait commis un anachronisme !

Digitized by Google

Cependant l'anachronisme n'est pas certain d'après ce que le *Dictionnaire Larousse* dit lui-même à l'article épée, que voici :

« Épée, arme offensive formée d'une lame d'acier quelque fois triangulaire, le plus souvent à deux tranchants, toujours pointue, emmanchée dans une poignée munie d'une garde.

« L'épée se compose de deux parties essentielles : la poignée et la lame. L'ensemble de la poignée comprend ; le pommeau, la fusée ou poignée proprement dite, et la garde. La garde est essentiellement un massif de métal, ordinairement prolongé en forme de croix, et auquel peuvent s'adjoindre des branches plus ou moins nombreuses et une coquille pour la protection de la main.

« La lame ou alumelle, de longueur et de largeur variables, suivant les types et les époques, est toujours rectiligne car une lame courbe fait toujours ranger l'arme dans la catégorie des coutelas ou des sabres (cimeterres, yatagans, palaches, badelaires, fauchons, malchus, etc.).

« La gaîne dans laquelle est abritée la lame est le fourreau. Par des anneaux ou des pendants, celui-ci se rattache à un baudrier ou à une ceinture.

« L'épée a été portée sur la hanche gauche, verticalement ou avec une inclinaison pouvant aller jusqu'à la ligne horizontale.

« Après les couteaux de pierre des âges préhistoriques, l'épée est la première arme de main qui apparaît dans les civilisations du métal. Les épées de l'âge du bronze ont leur lame en forme de feuille d'iris, avec des renforts ou des arêtes

Digitized by Google

Garde d'une Epée XVI Siecle

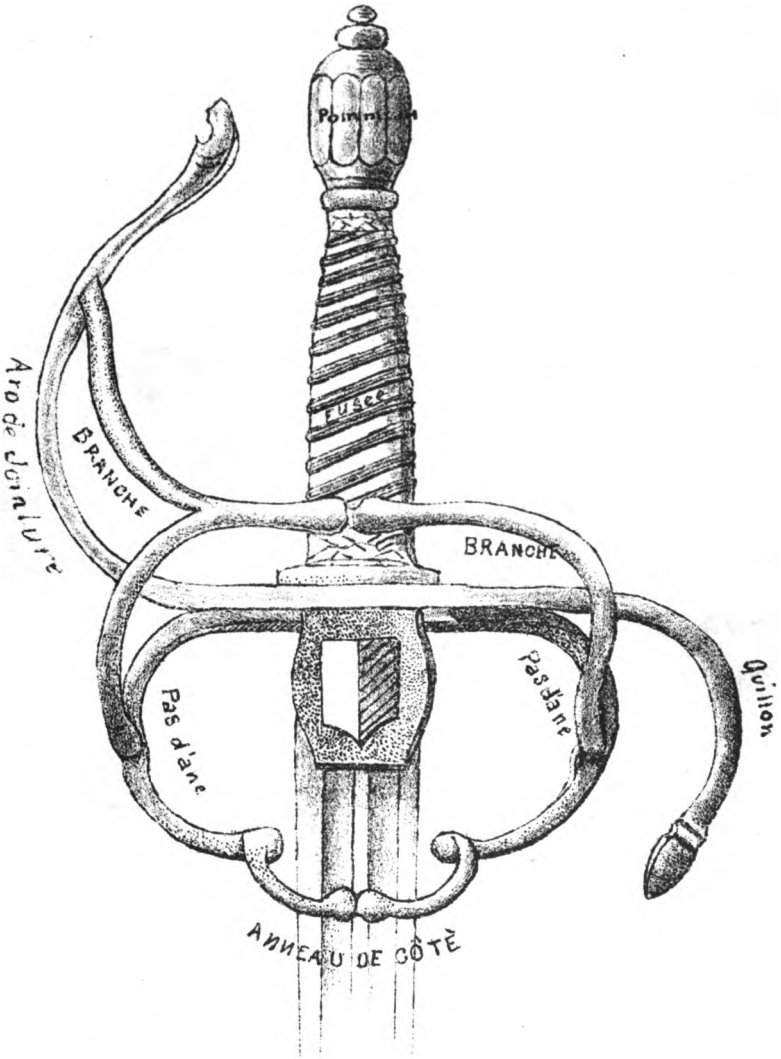

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

rectilignes, parfois des cannelures. Leur poignée, toujours très simple et assez courte, ne comporte point de garde ; tant qu'on se servit du bouclier pour parer les coups, et qu'on usa de l'épée comme arme offensive seulement, il n'y avait que peu ou pas de garde.

« A l'exception des très longues lames de bronze observées à Tyrinthe et à Mycènes, les épées des époques préhistoriques sont assez courtes.

« Les Romains portèrent d'abord une épée très large et très courte, à deux tranchants, à pointe retaillée en ogive. Plus tard, ils adoptèrent l'épée espagnole dont la lame en forme de feuille d'iris ou de saule, rappelait celle des épées gauloises. Celles-ci étaient massives et déjà très longues, atteignant près d'un mètre.

« Il faut arriver à l'époque carlovingienne, pour trouver des épées longues, plates, à deux tranchants, à pointes plus ou moins aiguës, qui resteront en usage, avec leurs gardes en forme de croix, pendant tout le moyen-âge, jusqu'à ce que la Renaissance amène des modifications importante dans l'architecture de la poignée.

« Au XIIIe siècle, les épées sont longues et fortes, à pointe ordinairement arrondie ; c'est qu'on s'en sert surtout pour frapper de taille et fausser les défenses de mailles ; car on ne connaît pas encore les armures de plate. Cependant, il existe déjà un autre type d'épée, beaucoup plus court, ne dépassant guère 60 centimètres de long, et où la lame, très large au talon, dirige obliquement ses tranchants jusqu'à ce qu'ils se rencontrent à la pointe très aiguë et parfois renforcée par un espèce de renflement dit perce-mailles. C'était là

Digitized by Google

les braquemarts avec lesquels les gens de pied éventraient les chevaux, ou tuaient les hommes d'armes démontés.

« Au XIVe siècle, apparaît encore un autre type d'épée de guerre, dont la lame très longue et très forte, à section presque losangique, est surtout faite pour frapper de pointe. La fusée est très longue, comme le pommeau souvent dilaté en queue de paon. Ces grandes épées d'armes sont des épées d'arçon ou des estocs, bons pour fausser les mailles ou les joints des armures.

« A la fin du XVe siècle, alors que le bouclier tombe en désuétude parmi les hommes d'armes, dont l'armure a atteint son plus haut degré de perfection, une modification importante se produit dans la garde. C'est alors qu'apparaît le Pas d'âne, branche qui se détache de l'écusson, s'arque en plein cintre, ou en anse de panier, pour rejoindre le tranchant de la lame. Il n'existe parfois qu'un seul pas d'âne ; mais, en règle, ces deux arceaux symétriques regardent chacun des tranchants.

« Le talon de l'épée s'allonge en un massif barlong, que l'on appelle ricasso. On empoigne l'épée en passant un ou deux doigts sous le quillon droit ; le pas d'âne correspondant sert à protéger ces doigts. Puis apparaît une autre branche, qui est l'arc de jointure, issu de la région supérieure droite de l'écusson, il se recourbe en quart de cercle, en se dirigeant vers le pommeau dont il atteint la région moyenne, sans s'y souder.

« Ensuite, apparaît l'anneau de côté, formé de deux branches issues de l'écusson, et qui, en se recourbant horizontalement se rejoignent en avant pour former un ovale. Plus tard, les branches se

Digitized by Google

multiplient ; un anneau inférieur en forme de tête de clef, continue horizontalement les extrémités inférieures du pas d'âne.

« Et l'agencement, l'entrelacement de toutes ces tiges de fer déliées produit, au commencement du XVIIe siècle, ces magnifiques gardes en parafe caractéristique des rapières allemandes, italiennes et espagnoles, qui marquaient l'apogée du développement de l'épée.

« Mais elle est bien près de la décadence. On commence à fixer au-dessous du pas d'âne des coquilles d'acier battu formant corbeille ou panier, qui ne tarderont pas à remplacer l'assemblage élégant de branches dont les sabres de cavalerie moderne sont les grossiers et derniers vestiges. Avec le XVIIe siècle, commencent à disparaître les beaux types de l'épée.

Le moyen-âge en a été l'époque héroïque, le XVIe siècle l'époque artistique ; avec le règne de Louis XIV s'ouvre la période industrielle.

Avant de quitter le *Dictionnaire Larousse*, j'attirerai votre attention sur un sujet étranger aux épées à deux mains, mais qui a, pour le moment un intérêt d'actualité, ce sont les épées à la Tonquin, qui étaient des épées fabriquées en Europe dont en envoyait les gardes, au XVIIIe siècle, en Chine pour qu'on les y ciselât à la mode de ce pays.

Donc, il y a moins de trois siècles, les Européens recouraient aux Chinois pour la fabrication, ou tout au moins pour la décoration de leurs armes.

Je reviens aux épées à deux mains pour dire que je ne trouvai rien au musée de Metz qui

Digitized by Google

s'y rapporte, même de loin, mais je me suis rappelé d'avoir vu au Musée Lorrain de Nancy beaucoup d'armes anciennes.

J'en parlai à notre collègue, M. l'abbé Paulus, avec lequel j'avais visité, il y a quelques années, à l'occasion d'un congrès archéologique, ledit Musée Lorrain.

Mon aimable collègue en possédait le catalogue qu'il eût l'obligeance de me confier ; alors, muni de ce livre, je partis de nouveau à Nancy, et je trouvai, en effet, au Musée Lorrain :

1° Une vieille lame d'épée à deux mains, indiquée comme d'origine suisse. Cette lame très longue n'avait plus aucune poignée ; sur la soie était déposée une sorte de garde très rustique à deux quillons droits, qui ne paraissait pas avoir appartenu à la lame.

2° Une sorte de grand sabre, sorte d'Extramaçon, à lame droite à deux tranchants, il n'y avait qu'une seule poignée, mais elle était assez longue pour pouvoir y placer les deux mains à la fois ; la garde n'avait qu'un seul croisillon, dit quillon, assez grêle. — Cette arme était cataloguée comme épée à deux mains de lansquenet allemand.

J'ai consulté, à la Bibliothèque de Metz, l'ouvrage d'architecture de M. Violet-Leduc, qui décrivant les anciens châteaux-forts et leur mobilier, fait, par extension, aussi la description des armes de l'époque, en voici un extrait :

(Violet-Leduc, p. 398).

« Il semblerait que les populations qui ne pouvaient mettre en ligne une nombreuse cavalerie, aient voulu donner un rôle plus actif à l'infanterie.

Digitized by Google

« Les Suisses étaient dans ce cas. Indépendamment des armes de trait et de main que possédaient les peuples voisins, ils avaient dans leur infanterie un certain nombre d'hommes porteurs d'énormes épées à 2 mains qu'ils manœuvraient habilement, et avec lesquelles ils *fauchaient* dans les escadrons de cavalerie comme dans un champ. — Nous ne saurions affirmer que les Suisses soient les premiers qui aient adopté cette arme terrible, mais il est certain qu'ils savaient s'en servir pendant la moitié du XVe siècle : les batailles de Granson et de Morat en fournissent la preuve. »

Suit le dessin d'une de ces épées à 2 mains pour fantassins, qui date de la fin du XVe siècle, la longueur totale de l'arme est de 1m 65.

Les tranchants de la lame sont ondulés, afin d'arracher les pièces d'armures, de blesser plus dangereusement hommes et chevaux.

Il est de ces lames qui ont jusqu'à 5 pieds (1m 65), le Musée de Paris possède une de ces lames.

La poignée est nécessairement très longue, car il faut que les mains fussent assez distantes l'une de l'autre pour manœuvrer une aussi lourde barre de fer.

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes honorables collègues deux dessins représentant chacun un personnage porteur d'une épée à deux mains ; et de leur signaler une miniature (provenant de la collection de feu M. le baron de Salis, ancien membre de l'Académie de Metz) représentant le siège d'une ville au moyen-âge.

Après avoir battu le rempart, et en avoir ébré-

Digitized by Google

ché le haut, avec 3 canons qui figurent au premier plan, les assaillants ont apporté des échelles pour donner l'assaut. Le tableau en montre 4, et sur l'une d'elles, un guerrier bardé de fer, qui arrivé au sommet de l'échelle, reçoit des coups d'une grande épée, manœuvrée à deux mains, par un défenseur du rempart.

Je fais également voir le dessin d'une épée du XVI^e^ siècle. Ce dessin ne représente que la garde mais en grandeur naturelle et avec indication du nom de chacune des tiges ou arcades de fer qui la composent.

Digitized by Google

ÉTUDE COMPARÉE

DE

DIVERSES MANIÈRES DE RÉSOUDRE QUELQUES PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE USUELLE

PRÉSENTÉE A L'ACADÉMIE DE METZ, DANS SA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1900

PAR

M. PAUL DE GOY, membre correspondant.

MESSIEURS,

Le numéro du 30 juin de cette année de la Revue scientifique *La Nature* contient une intéressante communication de M. Requigne, membre de la Société astronomique de France, sur une méthode uniforme d'évaluation des surfaces et des volumes les plus usuels.

Je me propose d'essayer de vous rendre compte de ce procédé en le comparant à ceux indiqués par un autre savant, M. Dalsème.

Je laisserai d'abord la parole à M. Requigne.

« Tant au point de vue pratique, fait-il observer, « qu'au point de vue pédagogique, la solution des « problèmes de géométrie (surfaces et volumes) « n'est pas sans présenter de notables difficultés. « La quantité de formules nécessaires en est la « principale cause. J'ai pensé que si l'on parve- « nait à n'en employer qu'une seule (à la condi- « tion qu'elle soit très simple), la connaissance « des propriétés géométriques serait plus facile à « acquérir et à conserver. A l'aide de la formule

Digitized by Google

« suivante, on peut obtenir la solution de toutes « les surfaces et de tous les volumes les plus « usuels. En considérant la face ou le corps de « l'objet proposé, et si l'on appelle b la base su- « périeure ; B la base inférieure ; S la section « équidistante des deux bases ; et H la hauteur, « la solution X s'exprimera ainsi :

$$« \ X = \frac{H}{6}(b + B + 4S).$$

« Pour toutes les surfaces, les bases et les sec- « tions sont des lignes ; pour tous les volumes, « les bases et les sections sont des surfaces. Ce « qui revient à dire que toute surface ou tout « volume égale le produit du sixième de sa hau- « teur par la somme de ses bases et de quatre « sections équidistantes... »

On voit, par cette notice dont nous ne donnons ici que le commencement, la grande généralité de la formule indiquée.

Remarquons toutefois qu'elle n'est pas nouvelle, bien qu'elle ait été de nouveau signalée à l'attention. On trouvera en effet dans le *Traité de calcul intégral*, publié en 1870 par M. Joseph Bertrand, membre de l'Institut de France, mort récemment, des développements suffisants pour faire ressortir l'importance de la formule précédente. Il ne faut cependant pas en exagérer la portée. Elle s'applique toutes les fois que la section parallèle à l'une des bases de la surface ou du volume à évaluer est une fonction du second degré au plus de sa distance à cette base.

Je me contenterai d'examiner quelques-unes de ses applications.

Digitized by Google

Étudions d'abord celle qui concerne le tas de cailloux, non seulement parce que, malgré son objet un peu vulgaire, c'est l'une des plus intéressantes à la fois théoriquement et pratiquement, mais aussi parce que c'est une des questions sur lesquelles a le plus insisté M. Dalsème, dans sa *Takymétrie ou géométrie intuitive.*

En appliquant la formule proposée par M. Requigne, on a $V=\frac{H}{6}(b+B+4S)$; c'est-à-dire que le volume cherché est la moyenne arithmétique entre six parallélipipèdes rectangles de même hauteur, dont les deux premiers auraient pour bases ses deux bases supérieure et inférieure, et les quatre autres, sa section moyenne.

Il est facile de vérifier l'exactitude de la formule précédente en y introduisant les côtés des deux bases supposées rectangulaires et orientées dans le même sens. Appelant M et N les côtés de la base supérieure, M' et N' ceux de la base inférieure, ceux de la section moyenne seront : $\frac{M+M'}{2}$ et $\frac{N+N'}{2}$, et l'on aura :

$$V=\frac{H}{6}\left[MN+M'N'+4\left(\frac{M+M'}{2}\right)\left(\frac{N+N'}{2}\right)\right]$$
$$=\frac{H}{6}[MN+M'N'+(M+M')(N+N')]$$
$$=\frac{H}{6}(2MN+2M'N'+MN'+NM')$$

ce qui peut s'écrire encore :

$$V=\frac{HN}{2}\left(\frac{2M+M'}{3}\right)+\frac{HN'}{2}\left(\frac{2M'+M}{3}\right).$$

Cette expression revient à considérer le volume total comme formé des deux prismes triangulaires

Digitized by Google

dans lesquels on peut le décomposer par l'un des plans joignant deux arêtes parallèles opposées. Chacun de ces prismes partiels sera en effet, d'après un théorème de géométrie élémentaire, égal à sa section droite, à savoir $\frac{HN}{2}$ pour le premier et $\frac{HN'}{2}$ pour le second, multipliée par la moyenne arithmétique de ses trois arêtes parallèles, ce qui rend la formule ci-dessus évidente.

Lorsque l'un des côtés diminue de plus en plus, l'une des bases se rétrécit jusqu'à devenir une ligne droite, et le volume total se réduit à l'un des prismes triangulaires.

Enfin, si l'on a à la fois $M=0$ et $N'=0$, ou bien $N=0$ avec $M'=0$, le volume a ses deux bases linéaires. Il se réduit à un tétraèdre ayant deux arêtes opposées perpendiculaires entre elles, dont le volume est $\frac{HNM'}{6}$ ou $\frac{HMN'}{6}$.

On peut donc interpréter la formule du tas de cailloux, mise sous la forme :

$$V=\frac{H}{6}(2MN+2M'N'+MN'+NM')$$
$$=\frac{HMN}{3}+\frac{HM'N'}{3}+\frac{HMN'}{6}+\frac{HNM'}{6}$$

comme signifiant qu'on peut le décomposer en quatre pyramides dont deux sont quadrangulaires et ont pour bases la base supérieure et la base inférieure du solide total ; et les deux autres sont les deux pyramides triangulaires qui restent après qu'on a retranché les deux premières.

Si les deux bases, au lieu d'être des rectangles, étaient des parallélogrammes, ayant pareillement

Digitized by Google

leurs côtés dirigés dans le même sens, en appelant α leur angle, on aurait :

$$V=\frac{H}{6}\left[MN+M'N'+4\left(\frac{M+M'}{2}\right)\left(\frac{N+N'}{2}\right)\right]\sin\alpha.$$

Le tétraèdre, auquel le volume total peut se réduire, s'exprimera alors par $\frac{HNM'}{6}\sin\alpha$ ou par $\frac{HMN'}{6}\sin\alpha$, c'est-à-dire qu'il sera égal au sixième du produit de deux arêtes opposées par leur plus courte distance et par $\sin\alpha$, α étant l'angle de leurs deux directions. Pour un même tétraèdre, il y aura trois groupes d'arêtes opposées deux à deux et par conséquent trois expressions analogues qui, représentant le même volume, seront nécessairement égales entre elles ; ce qui donne : $Aaa'\sin\alpha=Bbb'\sin\beta=Ccc'\sin\gamma$, en adoptant la notation convenable. Cette relation s'applique au quadrilatère gauche qui forme, avec ses diagonales, un tétraèdre. A, B et C représentent ici les plus courtes distances des trois groupes d'arêtes opposées : aa', bb' et cc', dont les directions font entre elles les angles α, β, γ.

Les résultats qui précèdent ne forment qu'une partie des conséquences auxquelles la formule du tas de cailloux généralisée pourrait conduire.

Donnons maintenant la méthode de M. Dalsème, pour la résolution du même problème, d'après celui de ses ouvrages ayant pour titre : *Premières notions de takymétrie.*

Elle consiste à regarder le volume cherché comme équivalent à l'ensemble formé par un parallélipipède rectangle de même hauteur, ayant à la base

Digitized by Google

pour dimensions la demi-somme des longueurs et la demi-somme des largeurs des deux bases, plus une pyramide quadrangulaire d'égale hauteur, ayant pour côtés de base la demi-différence des longueurs et la demi-différence des largeurs.

Cette manière d'évaluer le tas de cailloux est fort simple. Elle a été mise en évidence par M. Lagoût, à l'aide d'un modèle en bois auquel il a donné le nom de *Guidon métrique*, composé de diverses pièces rendant la démonstration facile pour l'enseignement pédagogique. Une boîte contenant cette espèce de jouet scientifique, s'il est permis de parler ainsi, appartient à un de nos collègues, qui a eu l'obligeance de la mettre à ma disposition. Elle permet de transformer, *comme on peut le voir*, le tas de cailloux dans les deux parties dont la somme lui est équivalente, mais seulement dans le cas le plus simple et aussi le plus pratique : celui où sa symétrie est parfaite.

On peut encore se servir dans le même but de l'*Atlas de takymétrie*, contenant des figures à découper et à assembler pour l'enseignement de la géométrie usuelle, publié par M. Dalsème à la librairie Belin. Ce genre de démonstration, qui parle aux yeux, rend les faits évidents sans aucun calcul. Peut-être paraîtra-t-il au premier abord presque trop simple et bon tout au plus pour les enfants. C'est, en effet, pour eux qu'il a été adopté par des hommes d'une réelle valeur scientifique, qui n'ont pas cru s'abaisser en mettant à la portée de toutes les intelligences des conceptions qui, sans cela, auraient paru aux commençants trop élevées et difficiles à comprendre.

Voici les titres de M. Dalsème : ancien élève de

Digitized by Google

l'École Polytechnique et ancien professeur à l'École Normale des instituteurs de la Seine. Ceux de M. Lagoût sont les suivants : ingénieur des ponts et chaussées et officier d'Académie. Tous deux se rencontrent avec M. Requigne dans un même désir de perfectionner à la fois l'enseignement théorique et les applications pratiques de la géométrie. On ne peut contester l'excellence du but, mais il est permis de se demander qui a le mieux réussi à l'atteindre.

Si l'on se borne à l'exemple particulier que nous étudions présentement, il semble que la méthode de M. Dalsème et de M. Lagoût est la meilleure, parce qu'elle est la plus simple ; mais on conçoit qu'en considérant l'ensemble des applications, la supériorité puisse appartenir, à cause de sa très grande généralité, à celle de M. Requigne. Les résultats obtenus par l'un ou l'autre procédé sont d'ailleurs, dans le cas présent, identiques. On peut le vérifier, en adoptant pour la seconde expression du volume la même notation que pour la première. On aura :

$$V=H\left(\frac{M+M'}{2}\right)\left(\frac{N+N'}{2}\right)+\frac{H}{3}\left(\frac{M'-M}{2}\right)\left(\frac{N'-N}{2}\right).$$

En développant, on trouve :

$$V=\frac{H}{6}(2MN+2M'N'+MN'+NM')$$

comme précédemment.

On vérifierait également l'accord des deux méthodes, lorsque les bases ont la forme de parallélogrammes, pourvu qu'elles aient de plus leurs côtés parallèles.

Il n'en serait plus de même si les deux bases,

Digitized by Google

restant d'ailleurs identiques, se trouvaient orientées différemment.

On trouvera un exemple de ce genre dans l'ouvrage de M. Joseph Bertrand, auquel nous renvoyons pour plus de développements. C'est celui de deux triangles quelconques, situés dans des plans parallèles, de manière que leurs côtés ne soient pas parallèles. Ces côtés ne peuvent plus être joints ensemble deux à deux par des plans ; mais on peut les réunir par des faces en forme de paraboloïde hyperbolique, au moyen de parallèles aux bases glissant sur les droites qui joignent les sommets des triangles.

La formule $V = \frac{H}{6}(b+B+4S)$ est alors seule applicable. Celle de M. Dalsème n'est plus ici d'aucun usage, mais elle peut servir encore pour le tronc de pyramide obtenu, en faisant en sorte que les faces du solide non seulement restent planes, mais se rencontrent en un même point. En multipliant les faces du tronc de pyramide, on obtient à la limite le tronc de cône. En considérant un tronc de cône à base circulaire, la méthode de M. Dalsème le représente comme équivalent à un cylindre de même hauteur, ayant pour rayon la demi-somme des rayons des bases, plus un cône ayant pour rayon de base la demi-différence des rayons du tronc de cône. Cet énoncé est d'une rare élégance. Il conduit en même temps à des calculs extrêmement simples, comme on peut le voir en l'appliquant à une cuve en forme de tronc de cône, suivant l'exemple donné par M. Dalsème dans ses notions de takymétrie. Traduisant la règle en formule, on aura :

Digitized by Google

$$V=\pi H\left[\left(\frac{R+r}{2}\right)^2+\frac{1}{3}\left(\frac{R-r}{2}\right)^2\right].$$

En développant, on trouve :

$$V=\frac{\pi H}{3}(R^2+r^2+Rr).$$

C'est l'expression habituelle représentant le tronc de cône comme équivalent à trois cônes ayant les deux premiers pour bases, ses bases inférieure et supérieure, et le troisième une moyenne proportionnelle entre ces deux bases.

Passons maintenant à un autre exemple traité à la fois par les deux auteurs.

Pour l'évaluation du volume des tonneaux, M. Dalsème donne trois formules, dont la première est ce que devient celle de M. Requigne, après y avoir exprimé l'égalité des deux bases. La seconde, appelée formule de Dez, du nom d'un ancien professeur à l'École militaire, revient à représenter le tonneau comme équivalent à un cylindre de même longueur, ayant pour diamètre la moyenne de cinq grands et trois petits diamètres. La troisième enfin est la formule prescrite en France par la circulaire de l'an VII, assimilant le volume à un cylindre qui aurait pour diamètre la moyenne de deux grands et un petit diamètres. Pour les comparer, citons l'exemple numérique donné par M. Dalsème. En opérant sur un tonneau où la longueur est de $0^m,72$, le grand diamètre égal à $0^m,66$ et le petit diamètre égal à $0^m,565$, la première formule (identique à celle de M. Requigne) donne $224^l,3$; la seconde (formule de Dez) donne $220^l,5$; la troisième (formule de l'an VII) donne $223^l,5$. On voit que les résultats obtenus à l'aide

Digitized by Google

de la première et de la troisième formule diffèrent peu. Cet exemple est emprunté aux *Premières notions de takymétrie* déjà citées.

On trouve dans le même volume une manière ingénieuse de présenter le théorème du carré de l'hypoténuse. Ce petit ouvrage, malgré sa forme concise, renferme de nombreuses améliorations des procédés de démonstration et de calcul habituels. En le lisant, on est agréablement surpris de voir que plus d'une question qui ne paraissait plus capable de recevoir aucun perfectionnement sérieux, en était cependant susceptible. Abrégeons maintenant cette étude, en invitant ceux qui seraient désireux de la continuer à se reporter aux sources où nous avons puisé ce qui précède.

On peut aussi consulter les *Éléments de takymétrie* de M. Dalsème, ouvrage plus étendu que le précédent, s'adressant à la fois aux instituteurs, aux écoles professionnelles et aux agents des travaux publics, et édité également par la librairie Belin, ainsi que les *Leçons élémentaires de géométrie* du même auteur, qui se trouvent à la librairie Hachette.

Les exemples ci-dessus des méthodes que nous nous étions proposé de comparer, suffisent pour montrer qu'elles méritent simultanément d'être connues et utilisées.

Au lieu de les opposer l'une à l'autre, on peut dire qu'elles se complètent.

Digitized by Google

LES

CHALEURS LES PLUS FORTES DU XIX^e^ SIÈCLE

PAR

M. le Colonel FULCRAND

Membre correspondant.

L'observatoire du parc de Montsouris à Paris, vient de noter, la semaine dernière, la plus forte température du siècle, 38°, 8 et 38°, 4 en 1888.

L'éminent Monsieur Duponchel, président de la société de longitude géographique de Montpellier, en relation avec l'Académie de Metz, vient de publier dans le numéro du 7 juillet 1900, de la revue Rotel (scientifique), après celui du cosmos, du 23 juin, un article remarquable où il explique les causes de cette chaleur vraiment prodigieuse que nous subissons cette année.

Il constate la possibilité et la probabilité de l'intervention de l'action planétaire que personne n'a encore voulu admettre, pas même les météorologistes professionnels.

Cependant, en dehors de l'action lunaire combinée avec la rotation solaire, en dehors de l'action de Mercure près de deux fois plus fréquente, Jupiter, en raison de sa masse prépondérante, et Vénus, en raison de sa proximité, exercent probablement une action thermogène sur la terre.

Or, en doublant le cycle de douze ans de Jupi-

Digitized by Google

ter on a, en vingt-quatre ans, trois cycles de huit ans de Vénus. Et cette coïncidence concorde entièrement avec les années les plus chaudes du siècle déjà pronostiquées par Duponchel il y a douze ans, pendant une année froide bien constatée, qui devait douze ans après nous donner cette année une moyenne d'augmentation de température de + 2°, dépassant la moyenne normale de ce mois de juillet.

Il sera facile aux jeunes membres de l'Académie de Metz de pouvoir constater le refroidissement de la terre dans douze ans d'ici, en 1912, et son réchauffement dans vingt-quatre ans, en 1924, par les actions combinées de la lune, du soleil, de mars, et surtout de Jupiter et de Vénus.

Le nom de Duponchel, qui a déjà signalé les erreurs d'Herschell et de son École, sera alors probablement donné à l'axe du monde appelé charbonnier parce qu'il paraît visible dans le ciel, indiqué par une ligne noire très remarquable par son absence d'étoiles dans la direction de la croix du Sud.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

MAXIMILIEN ROBESPIERRE

de la collection de M. Emile HUBER, de Sarreguemines.

Nous pensons intéresser l'Académie de Metz en lui confiant la publication de quatre importantes lettres autographes inédites du début de la carrière politique de Maximilien Robespierre, alors avocat en parlement à Arras et député du Tiers-état.

Ces lettres étaient adressées à son ami Buissart d'Arras, qui devint son collègue à l'Assemblée.

Robespierre est venu à nous en 1784 ; il fut un de nos lauréats.

Nos mémoires de 1839 ont reproduit le discours qu'il adressa à « Messieurs de la Société royale littéraire de Metz », au sujet de « l'hérédité de la honte attachée aux peines infamantes ».

Nos prédécesseurs lui décernèrent, comme récompense, une médaille d'or de 400 fr.

Permettez-nous, Messieurs et chers collègues,

Nous donnons sur une planche spéciale un agrandissement du cachet de Robespierre, membre du comité de Salut-Public (grandeur réelle 2 centimètres sur 2 1/2 cent.). Au bas de la même planche, l'agrandissement du cachet particulier de Robespierre qui fermait sa lettre du 9 novembre 1789.

Digitized by Google

de reproduire les quelques lignes par lesquelles débutait ce travail :

« Messieurs, c'est un sublime spectacle de voir « les compagnies sçavantes, sans cesse occupées « d'objets utiles à l'intérêt public, inviter le gé- « nie, par l'appas des plus flatteuses récompenses, « à combattre les abus qui troublent le bonheur « de la société.

Maximilien Derobespierre naquit en 1758 à Arras en Artois. L'acte de naissance de son père porte le nom Derobespierre. (Du reste à cette époque, les noms *Derobespierre* et *de Robespierre* avaient la même valeur). Il perdit sa mère, étant âgé de sept ans, et, à neuf ans, son père qui avait fixé sa résidence à Munich.

Il fut élevé au collège d'Arras. Un vieillard, ami de la famille Hamel, qui avait suivi de près le jeune élève, racontait que Maximilien avait pour distractions favorites, la construction de petites chapelles et l'élevage des oiseaux.

Grâce à la protection du cardinal de Rohan, il obtint, à l'âge de onze ans, une bourse pour entrer au collège Louis-le-Grand enlevé aux Jésuites depuis quelques années. On était alors en 1770. Son éducation fut surveillée par son correspondant, l'abbé Laroche, son proche parent et chanoine de la cathédrale de Paris.

Le jeune roi Louis XVI rentrant à Paris, après avoir été sacré à Reims, alla, suivant la coutume, prier à Notre-Dame et ensuite à Sainte-Geneviève. L'Université de Paris chargea son meilleur élève Robespierre de composer et prononcer au roi une harangue au nom de ses jeunes condisciples de la paroisse de Sainte-Geneviève.

Il fit son droit sous la protection du collège Louis-le-Grand et en terminant ses études reçut un prix de six cents livres.

Avocat à vingt-trois ans, son jeune frère Augustin hérita de sa bourse au collège Louis-le-Grand.

Max. Robespierre n'était pas riche, tant s'en faut ; son père avait été peu heureux dans ses affaires. Cependant il avait quelques biens à Arras et touchait comme député d'Arras dix-huit livres par jour, dont il envoyait régulièrement six livres à sa sœur Charlotte qui demeura à Arras pendant toute la durée de l'Assemblée Constituante. Il était très sobre et ne dépensait que pour sa toilette.

Pendant près de deux ans (du mois d'octobre 1789, au mois de juillet 1791) il habita, à Paris, rue de Saintonge au Marais, la maison portant, aujourd'hui, le numéro 64 et appartenant, alors, à M. Humbert. Il avait quitté Versailles et se logeait chez cet ami, membre, comme lui

Digitized by Google

« Ce préjugé impérieux, qui voue à l'infamie les « parens des malheureux, qui ont encouru l'ani- « madversion des loix sembloit avoir échappé jus- « ques ici à leur attention ; vous avez eu la gloire, « Messieurs, de diriger les premiers vers cet ob- « jet intéressant les travaux de ceux qui aspirent « aux couronnes académiques. Un sujet si grand

---

de la *Société des amis de la Constitution*. Il partageait son modeste logement avec un jeune homme auquel il portait beaucoup d'affection. (*Mémoires de Charlotte Robespierre*, sa sœur.)

Ces lettres à Buissart passèrent dans les mains de la famille Lenglet. En 1890 elles étaient la propriété de Me Lenglet, avocat à Arras.

Extrait des *Mémoires de Mlle Charlotte Robespierre* — Pendant son second séjour à l'armée d'Italie, mon frère eut l'occasion de se lier assez étroitement avec Bonaparte. Durant sa première mission, il avait fait, ainsi que moi, sa connaissance ; mais il ne l'avait pas cultivée aussi particulièrement que dans la seconde. Bonaparte avait une très-haute estime pour mes deux frères, et surtout pour l'aîné ; il admirait ses talents, son énergie, la pureté de son patriotisme et de ses intentions ; je dirai même qu'il était républicain montagnard ; du moins il m'a fait cet effet par la manière dont il envisageait les choses à l'époque où je me trouvais à Nice. Dans la suite, ses victoires lui tournèrent la tête et le firent aspirer à dominer ses concitoyens ; mais lorsqu'il n'était que Général d'artillerie à l'armée d'Italie, il était partisan d'une liberté sage et d'une véritable égalité.

(*Mémoires de Mlle Charlotte Robespierre* écrits sous sa dictée par M. de la Ponneraye). *Dictionnaire Larousse*, t. II, page 932.

Opinion de Napoléon Ier sur Robespierre. — Robespierre était incorruptible et incapable de voter ou de causer la mort de qui que ce fut par inimitié personnelle ou par désir de s'enrichir. C'était un enthousiaste : mais il croyait agir selon la justice et il ne laissa pas un sou à sa mort..... Il avait plus de suite et de conception qu'on ne pensait ; et après avoir renversé les factions effrénées qu'il avait eu à combattre, son ambition était de revenir à l'ordre et à la modération.

O' Méara, t. II, p. 134.

Las Cases, t. II p. 423 et t. IV p. 269.

Note. — Nous devons ces deux dernières notes à la complaisance de notre très estimé collègne M. Aimé Schuster.

Digitized by Google

« a eveillé l'attention du public ; il a allumé parmi « les gens de lettres une noble émulation ; heu- « reux ceux qui ont reçu de la nature les talens « nécessaires pour le traiter d'une manière qui « réponde à son importance, et digne de la so- « ciété célèbre qui l'a proposé ! Je suis loin de « trouver en moi ces grandes ressources ; mais « je n'en ai pas moins osé vous présenter mon « tribut : c'est le désir d'être utile ; c'est l'amour « de l'humanité qui vous l'offre ; il ne sçauroit « être tout à fait indigne de vous... » (suivaient vingt-sept pages de texte terminées par ces mots :)

« Si je n'obtiens pas la couronne à laquelle j'ai « osé aspirer, mes travaux ne demeureront pas « tout à fait sans récompense ; je trouverai au « fond de mon cœur un autre prix aussi flatteur, « qu'aucun rival ne sçaurait m'enlever. »

Signé : DE ROBESPIERRE, avocat en parlement demeurant à Arras.

La lettre du 24 mai 1789 contient 9 pages : elle traite de la participation de Robespierre dans la discussion relative à la réunion des trois ordres. Comme sur la plupart de ses premiers essais à la tribune, le *Moniteur* et les journaux du temps gardent un silence à peu près complet. Robespierre était surtout heureux d'entendre citer comme « *des patriotes décidés* » les membres de la députation du tiers état d'Artois, et entre autres les quatre cultivateurs ses collègues ; il s'en félicitait d'autant plus que quelques personnes, à Arras, avaient blâmé ce choix. Il vivait, du reste, dans la plus parfaite union avec ses collègues de l'Artois, et demeurait avec eux à Versailles, rue

Digitized by Google

Sainte-Elisabeth, à l'hôtellerie du *Renard*. (La rue Sainte-Elisabeth, qui en 1793 prit le nom de rue Voltaire, fait aujourd'hui partie de la rue Duplessis.)

Sous le gouvernement de Juillet, la lettre du 24 mai contenant de curieuses appréciations sur quelques-uns des membres de l'assemblée constituante, circula pendant plusieurs jours sur les bancs de la chambre des députés. Louis-Philippe en ayant entendu parler, témoigna le désir de la lire, et elle lui fut apportée par M. Martin (du Nord). Le roi dans sa jeunesse avait été fort activement mêlé aux hommes et aux choses de la révolution ; il les connaissait bien, et sa prodigieuse mémoire les lui retraçait tels qu'il les avait vus au début de sa carrière, quand il avait applaudi, lui, fils de privilégié, aux coups qui frappaient sa maison. « C'est parfaitement exact » dit-il, après avoir lu la lettre du grand citoyen dont il avait été le collègue au club des Jacobins ; et il ne put s'empêcher de s'émerveiller sur la ressemblance des portraits.

C'est dans unes de ces séance narrées dans cette lettre, que Robespierre prononça les paroles suivantes qui ne furent pas reproduites par les journaux de l'époque : « Allez, s'écria-t-il, en s'adressant à l'archevêque d'Aix », « allez dire à vos « collègues qu'ils ne retardent pas plus longtemps « nos délibérations par des délais affectés. Mi- « nistres d'une religion sublime, fondée sur le « mépris des richesses, qu'ils imitent leur divin « Maître et renoncent à un étalage de luxe bles- « sant pour l'indigence. »

C'était la troisième fois que Robespierre parlait

Digitized by Google

à la tribune. Dans ses précédentes tentatives oratoires, il avait été à peine écouté ; cette fois, ses paroles furent accueillies avec un murmure flatteur. De toutes parts on se demandait quel était ce jeune député dont le discours répondait si bien au sentiment public. et son nom, presque entièrement inconnu quelques minutes auparavant, circula bientôt de rang en rang dans la salle et dans les galeries où se tenait, tout ému, un nombreux auditoire. Le *Moniteur* analysa le discours sans nommer l'orateur.

Lettre de Max. Robespierre, écrite de Versailles, à Buissart d'Arras, le 24 Mai 1789.

il est tems, mon cher ami, que je rompe le silence auquel les circonstances m'ont forcé jusques ici, pour satisfaire votre curiosité ou plutot votre patriotisme en vous apprennant les évenemens qui se sont passés jusques aujourdhui dans l'assemblée nationale. vous sçavez sans doute qu'elle est jusques ici dans une espece d'inaction et que la scission du clergé et de la noblesse en est la cause. ces deux corps, le lendemain de l'ouverture des états généraux se sont retirés dans des appartements separes, pour verifier leurs pouvoirs et deliberer separement; les deputés des communes : car le mot de tiers etat est ici proscrit comme un monument de l'ancienne servitude avoient d'autres principes... persuadés que l'assemblée nationale doit être une et que tous les députés de la nation de quelqu'ordre qu'ils soient doivent avoir une égale influence dans les delibérations qui interessent sa destinée ils ne voulurent

Digitized by Google

point verifier leurs pouvoirs séparement et se constituer en chambre du tiers etat, mais ils résolurent que tous les pouvoirs des deputés de toutes les classes devoient être verifiés en commun par toute l'assemblée nationale ; et que dans le cas d'un refus obstiné de la part du clergé et de la noblesse de se reunir au corps de la nation qui residoit dans les communes, elles devoient se declarer l'assemblée nationale et agir en cette qualité : mais avant de prendre ce parti ils crurent qu'il falloit faire quelques demarches pour ramener, s'il étoit possible, les deux classes privilegiées à l'union et à l'unité desirée de la la patience avec laquelle on les attendit, durant quelques jours dans la salle destinée aux etats generaux ; de la l'invitation qu'on leur fit ensuite de se reunir au corps national, pour procéder à la verification des pouvoirs.

la noblesse ne se mit pas moins en devoir de verifier les siens separément : elle envoia ensuite une deputation aux communes pour leur faire part de trois arretés consecutifs qu'elle avoit pris et tendoient tous à la declarer chambre constituée separement et contre la pretention des communes; et qui annoncerent en meme tems que la chambre nommeroit des commissaires sur l'invitation du clergé, pour conferer avec ceux de cet ordre et ceux qui seroient nommés par le tiers etat.

en effet le clergé, plus cauteleux que la noblesse, avoit repondu à l'invitation des communes par une deputation qui leur avoit apporté des protestations vagues de zele et d'attachement et leur avoit declaré en même tems qu'il nommeroit des commissaires, pour travailler à la conciliation

Digitized by Google

des trois ordres avec ceux de la noblesse et des communes ; ils avoient en conséquence envoié une autre ambassade à la noblesse, en consequence de cette ouverture pretendue amiable concertée entre les aristocrates de ce corps et le haut clergé.

dans ces circonstances, il fut question de deliberer dans l'assemblée des communes sur le parti qu'elles devoient prendre envers les deux classes privilegiées.

m. rubbau de st. étienne, ministre protestant à nisme fit la motion de nommer des commissaires pour conferer avec ceux de la noblesse et du clergé :

m. chapellier deputé de rennes s'opposa à cette motion et pretendit qu'elle étoit à la fois inutile et dangereuse, il proposa d'adresser aux deux classes privilegiées une declaration contenant les principes des communes, ou l'on rappelleroit la conduite respective des trois ordres jusqu'au moment actuel, avec une interpellation solennelle aux membres de la noblesse et du clergé de se réunir au corps de la nation dont ils n'avoient point du se separer ; sur leur refus on auroit procedé à la verification des pouvoirs et les communes se seroient constituées l'assemblée nationale. la première motion fut adoptée à une grande pluralité de voix : mais la plupart de ceux qui opinerent declarerent qu'ils ne rejettoient pas la seconde et qu'ils y reviendroient, si les conferences proposées ne produisoient aucun effet. je souhaite que les aristocrates ne profitent pas de ces conferences qui n'ont aucun objet, puisque ni la noblesse ni les communes ne peuvent se re-

Digitized by Google

lacher de leurs pretentions, la noblesse, parce qu'il faudroit sacrifier son orgueil et ses injustices, les communes, parce qu'il faudroit sacrifier la raison et la patrie, je souhaite, dis-je, que ces aristocrates ne profitent pas de ces conferences, pour remuer tous les efforts de l'intrigue, pour enerver notre vigueur, pour nous diviser, pour semer dans l'assemblée, dans la nation, le découragement et la défiance, et pour nous oter l'invincible appui de l'opinion publique qui auroit assuré a la nation un triomphe aussi prompt que complet si en suivant, avec vigueur, le plan courageux et imposant qui avoit d'abord été adopté, nous lui avions donné tout le ressort dont elle étoit susceptible. c'est la crainte de ces dangers qui m'avoit inspiré une antipathie invincible contre la motion proposée par m. rubbau de st. étienne, et qui m'engagea a la combattre vivement : mais comme je parlois l'un des derniers et que ceux qui avoient opiné avant moi s'étoient presque tous declarés pour elle, je crus qu'il étoit impossible de la combattre avec succès, surtout si je lui opposois la motion energique et vigoureuse qui étoit en concurrence avec elle ; je pris le parti d'ouvrir un troisième avis qui me sembloit devoir conduire au même but. je proposois d'envoier au clergé seulement une invitation fraternelle qui seroit rendue publique par la voie de l'impression, dont je laissai le projet sur le bureau, pour le presser au nom de la nation de se reunir au corps national, et joindre ensuite leurs instances et leurs efforts à ceux des communes pour determiner la noblesse à suivre cet exemple auquel il lui eut été difficile de resister, sans armer contr'elle l'opinion public

Digitized by Google

et sans se dévouer au mépris et à l'indignation de touts qu'il n'est plus permis de braver impunement dans les circonstances où nous sommes. d'apres la connoissance que nous avons des dispositions et des interets des curés : je ne doute pas qu'ils ne se fussent detachés du parti de la scission, pour se reunir aux communes ; une partie de la noblesse n'auroit pu se dispenser de les imiter ensuite, puisque plusieurs deputés de ce corps ont un ordre expres de leurs commettans de ne voter que par tête ; les plus distingues de ce corps par leurs vertus et par leur mérite se seroient empressés de s'immortaliser par cet exemple de patriotisme et de magnanimité ; il ne seroit donc plus resté dans le parti opposé que des aristocrates voués à la haine publique dont on se seroit facilement passé et qui n'auroient pu mettre aucun obstacle à la resolution que nous aurions prise de nous déclarer l'assemblée nationale avec les citoiens des deux ordres qui se seroient joints à nous.

mais comme la deliberation n'avoit roulé jusques la que sur les deux motions qui avoient été proposées d'abord, les commissaires nommés pour etablir provisoirement une espèce de polices dans l'assemblée crurent que l'on ne pouvoit point opiner sur la mienne, décision qui me paroit mal fondée et qui étoit l'effet de l'imperfection de nos idées sur la méthode de recueillir les suffrages que nous allons bientot réformer. cependant un grand nombre de personnes me temoignerent qu'ils me scavoient gré de l'avis que, j'avois ouvert et m'assurerent, qu'elles ne doutoient pas qu'il n'eut été adopté, s'il avoit été proposé d'abord.

Digitized by Google

quoiqu'il en soit je suis serieusement occupé des suites facheuses que peuvent avoir les conférences adoptées. il y a quatre jours que nos commissaires sont nommés, en vertu de la deliberation dont je viens de parler, et elles ne sont point encore commencées, parce que la noblesse a fait attendre les siens qui n'etoient pas encore nommés. ce qui me console, et me rassure en même tems, c'est qu'il y a dans l'assemblée plus de cent citoiens capables de mourir pour la patrie, et qu'en général les deputés des communes ont des lumières et des intentions droites. mes collègues ont mérité en general l'estime de l'assemblée par la fermeté avec laquelle ils ont adopté les avis les plus patriotiques, et les deputés d'artois sont cités comme des patriotes décidés. c'est ce qu'auront peine à concevoir ceux qui ont blâmé le choix des quatre cultivateurs que renferme notre deputation. la bretagne a quarante quatre deputés avec qui nous sommes unis, la plupart hommes à talens, et tous pleins de courage et d'énergie. il n'en est pas un seul qui eut fait un faux pas, sans être la victime du peuple qui l'a choisi. cette province est tranquille aujourd'hui quoiqu'en disent les papiers publics, toujours vendus aux grands, mal intentionnés; mais tous les cœurs renferment un levain que le premier évenement pourroit faire fermenter d'une manière terrible. les députés du dauphiné n'inspirent pas ici la même confiance; je parle de ceux qui avoient acquis le plus de celebrité jusques ici; car il en est parmi eux de très estimables. m. monnier ne jouera pas ici un aussi grand role que dans sa province: parce qu'on lui soupçonne des pretentions et des liai-

Digitized by Google

sons avec le ministère ; il est loin d'ailleurs d'etre un homme éloquent. j'ai vu target arrivé, precedé d'une grande reputation ; il a ouvert la bouche, pour donner son avis sur la motion dont je vous ai parlé ; on s'est appreté à l'écouter avec le plus grand interet ; il a dit des choses communes avec beaucoup d'emphase, pour se ranger de l'avis qui avoit deja reuni la pluralité des voix ; il a cependant été applaudi. aujourd'hui il est presqu'entièrement hors de combat ; on s'est apperçu que son merite étoit beaucoup au dessous de cette première prevention ; on lui a reconnu des principes versatiles ; il vient de faire une motion assez ridicule qui a été rejettée avec une espèce d'emportement par toute l'assemblée ; on scait d'ailleurs qu'il est suspect à toute la capitale qui ne l'a point choisi pour son representant et qui ne lui a laissé d'autres ressources que celle de se faire nommer par la vicomté de paris extra muros. le comte de mirabeau est nul, parce que son caractère moral lui a ôté toute confiance. mais le plus suspect, le plus odieux à tous les patriotes, c'est un m. maloït, intendant de la marine deputé du baillage de Riom, en auvergne. cet homme armé d'impudence et paitri d'artifices fait mouvoir tous les ressorts de l'intrigue, pour faire prevaloir le parti aristocratique parmi nous. un jour qu'il proposa une motion insidieuse et digne de son âme servile, un mouvement general s'eleva, et les deputés d'auvergne s'ecrierent : nous desavouons ce que vient de dire m. maloït : il est deputé du baillage de riom : mais la province d'auvergne ne le reconnoit pas pour son représentant. m. bergasse nous a fait desirer jus-

Digitized by Google

qu'aujourd'hui le plaisir de l'entendre ; quoiqu'il en ait eu plusieurs fois l'occasion.

je ne vous ai point parlé de la chambre de la noblesse particulièrement. elle merite à peine cet honneur. elle est partagée en trois partis, le parti parlementaire qui immoleroit le genre humain tout entier à la conservation du pouvoir du parlemens: le parti des grands seigneurs de la cour qui ont tous les sentiments que supposent l'orgueil des aristocrates et la bassesse servile des courtisans ; celui des hommes raisonnables, qui sont en petit nombre et qui ne sont pas tous exempts des prejugés de la noblesse. on compte dans ce parti qu'on appelle ici celui de la minorité m. de la fayette, le duc d'orleans. en general la chambre de la noblesse renferme peu d'hommes a talens ; d'epremesnil entasse tous les jours extravagances sur extravagances : au point qu'il détruit son credit, même dans son parti : lorsque nos députés se rendirent dans la chambre de la noblesse, pour lui annoncer la resolution que nous avions prise de nommer des commissaires, il protesta avec emportement contre le titre de communes que nous prenions et qu'il presenta comme une insurrection anglicane. il s'opposa de toutes ses forces à la renonciation aux privilèges pécuniaires, que la plupart des membres de la noblesse veulent nous declarer : non pas dans des vues patriotiques : mais dans l'espérance de negocier avec plus de succès avec nous aux depens des droits de la nation, lorsqu'ils auront fait ce sacrifice illusoire qui ne dépend plus de leur volonté, et qui ne doit pas être un don du corps de la noblesse : mais une loi constitutive que les états généraux seuls doivent porter.

Digitized by Google

quant au clergé, il n'est pas d'artifices que les prelats n'emploient pas pour seduire les curés; ils ont été jusqu'a leur insinuer que nous voulions porter atteinte à la religion catholique : cependant ils n'ont pu réussir encore à les determiner à se constituer et à verifier separement les pouvoirs des deputés du clergé ; on pretend même que les curés sont disposés à se reunir à nous à la premiere invitation solennelle qui leur en sera faite.

Je sens, mon cher ami, à la longueur de cette epitre et au tems qui s'ecoule qu'il faut mettre fin à ma relation. témoignes, je vous prie, à madame Buissart tout mon respectueux attachement, et les regrets que me causent les circonstances qui me privent pour lontemps de sa presence ; faites mes compliments à mes amis et à tous les patriotes.

Le 24 mai 1789.

La lettre du 23 Juillet 1789 contient 12 pages. Robespierre raconte ce qui se passe à l'assemblée et les évènements politiques qui viennent de se dérouler. Il parle avec exaltation du voyage du roi à Paris ; oui, le roi était aimé par la nation. Robespierre écrit avoir vu la Bastille, conduit par un détachement de cette brave milice bourgeoise qui l'avait prise, et n'avoir pu s'arracher de ce lieu dont la vue ne donne plus que des sensations de plaisir et des idées de liberté à tous les bons citoiens.

Digitized by Google

Lettre de Max. Robespierre, député à l'assemblée nationale, à Buissart, assesseur de la maréchaussée, rue du Coq-le-pas à Arras. 23 Juillet 1789.

la revoluton actuele, mon cher ami, nous a fait voir en peu de jours les plus grands evenemens que l'histoire des hommes puisse presenter. Il y a quelques jours, le despotisme et l'aristocratie deconcertés par la fermeté peut-être inattendue de 600 representans du tiers etat reunissoient tous leurs efforts pour echapper par les derniers attentats à la ruine dont ils se croioient menacés. Ils ne se proposoient rien moins que d'egorger la moitié de la nation, pour opprimer et depouiller l'autre et de prendre ses representans pour premieres victimes. de la, cette multitude innombrable de troupes rassemblées autour de paris et de versailles ; leurs sinistres projets acheverent d'eclater par le renvoi absolument imprevu de m. necker et des autres ministres, exceptés le garde des sceaux et laurent de villedeuil ; depuis la formation des camps autour de paris et de versailles, l'assemblée nationale n'avoit cessé d'adresser des deputations au roi, pour le presser de renvoier les troupes dans leurs garnisons, et même pour demander l'établissement de gardes bourgeoises comme le veritable moien d'affermir la paix publique que la presence des troupes ne pouvoit que troubler. vous connaissez sans doute une adresse au roi presentée au roi de la part de l'assemblée nationale et redigée par le comte de mirabeau, qui, depuis quelque tems s'est tres bien montré, ouvrage vraiment sublime, et plein de majesté, de vérité et d'énergie. vous sçaves

Digitized by Google

aussi quelles preuves de patriotisme les gardes françaises ont donné à la nation non seulement en refusant de servir la tirannie : mais en fesant souscrire à d'autres corps militaires l'engagement de ne jamais tourner leurs armes contre le peuple; cependant les ennemis de l'etat n'en devenoient que plus ardens à executer leurs odieux complots: et tandis que le roi ne fesoit à toutes nos deputations que des reponses négatives ou insignifiantes dictées par ses perfides conseillers, on tramait la conspiration la plus affreuse contre la sureté des membres de l'assemblée nationale ; des comités continuels chez le comte d'artois, chez le polignac et chez leurs adherens, des conferences assidues avec les aristocrates les plus fougueux de la noblesse et du haut clergé ; des regimens allemans, logés dans les jardins du chateau, caressés, regalés par le comte d'artois par la polignac et par la reine, un train d'artillerie considérable deposé dans les écuries de la reine, une foule d'autres indices annonçoient trop clairement les coups que préparoient les ennemis de la patrie. dans ces circonstances critiques, nous restames assemblés trois jours et trois nuits, pour etre en etat de prendre promptement les deliberations que les evenemens pourroient necessiter.

l'assemblée nationale n'opposa qu'une fermeté intrepide à l'ardeur et à la violence dont elle étoit menacée. après avoir vainement demandé plusieurs fois l'eloignement de tout appareil militaire et l'etablissement des gardes bourgeoises, elle prit l'arreté suivant.

declare qu'effraiée des suites funestes que peut entrainer la reponse du roi, elle ne cesse d'insis-

Digitized by Google

ter sur l'eloignement des troupes et sur l'etablissement des gardes bourgeoises.

declare de nouveau qu'il ne peut exister d'intermediaire entre le roi et l'assemblée nationale.

declare que les ministres et les agens de l'autorité civile et militaire sont responsables de toute entreprise contraire aux droits de la nation et aux decrets de cette assemblée.

declare que les ministres actuels et les conseils de sa majesté de quelques rang et état qu'ils puissent être ou quelques fonctions qu'ils puissent avoir sont personnellement responsables des malheurs presens et de tous ceux qui peuvent suivre.

declare que la dette publique ayant été mise sous la garde de l'honneur et de la loyauté françoise, et la nation ne refusant pas d'en paier les interets nul pouvoir n'a le droit de manquer à la foi publique, sous quelque forme et dénomination que ce puisse etre ;

enfin l'assemblée nationale declare qu'elle persiste dans ses précedens arretés et notamment dans ceux du 17, du 20 et du 23 juin.

cependant paris allarmé se preparoit deja a defendre la liberté publique contre les dernières entreprises du despotisme ; le renvoi des ministres avait été le signal d'une insurrection générale ; une armée patriotique de trois cens mille hommes composée de citoiens de toutes les classes à laquelle s'etoient joints les gardes françaises des suisses et d'autres soldats sembloit être sortie de terre par une espèce de prodige ; et déja le peuple de paris maître de la bastille, prise avec une celerité qui était un autre prodige ; avoit puni le gouverneur de cette forteresse et le prevot des

Digitized by Google

marchans convaincus le premier d'avoir fait tirer les canons de la bastille sur les deputés des habitans qui etoient allés l'engager à faire disparaitre l'artillerie qui du haut de ces tours menaçoit la sureté des citoiens, l'autre d'avoir trempé avec les plus hauts personnages de la cour, dans la conjuration formée contre le peuple ; la terreur qu'inspira cette armée nationale prete à se rendre à versailles decida la revolution. le lendemain du jour où nous avions recu du chateau des réponses si satisfaisantes, le roi vint tout à coup à l'assemblée nationale, sans gardes accompagné de ses deux freres, lui declarer qu'il se fiait à elle et qu'il venait invoquer ses conseils dans la crise presente où se trouvoit l'etat. Cette declaration fut recüe avec des applaudissements incroiables, et le monarque fut reconduit de la salle nationale à son chateau avec des demonstrations d'enthousiasme et d'ivresse qu'il est impossible d'imaginer.

cependant les parisiens voulaient avoir le roi dans leur ville ; déja le bruit s'etoit repandu au chateau de Versailles qu'une deputation de citoiens armés venoit engager le roi à visiter sa capitale; aussitot le roi fit dire à l'assemblée nationale qu'il desiroit qu'elle envoiat des deputés au devant de ceux de paris pour les déterminer à retourner sur leurs pas et les assurer qu'il se rendroit le lendemain matin (16 juillet) à paris. une partie de l'assemblée nationale l'y accompagna. les deputés se rangerent sur deux files au milieu desquelles le roi s'avancoit dans une voiture tres simple escorté seulement par un detachement de la milice bourgeoise de paris. cette procession

Digitized by Google

commença à la porte de la conference d'où elle se rendit à l'hotel de ville. il est impossible d'imaginer un spectacle aussi auguste et aussi sublime et encore plus de rendre les sensations qu'il excitoit dans les ames capables de sentir. figurez un roi au nom duquel on fesoit trembler la veille toute la capitale et toute la nation traversant dans l'espace de deux lieues, avec les representans de la nation, une haie de citoiens rangés sur trois files dans toute l'etendue de cette route, parmi lesquels il pouvait reconnaître ses soldats, entendant partout le peuple criant vive la nation, vive la liberté, cri qui frappoit pour la première fois ses oreilles. Si ces grandes idées n'avoient pas été capables d'absorber l'ame toute entiere, la seule immensité des citoiens non armés qui sembloient amoncelés de toutes parts, qui couvroient les maisons, les eminences, les arbres mêmes qui se trouvoient sur la route, ces femmes qui decoroient les fenêtres des édifices elevés et superbes que nous rencontrions sur notre passage, et dont les battemens de main, et les transports patriotiques ajoutoient autant de douceur que d'éclat à cette fête nationale. toutes ces circonstances et une foule d'autres non moins interessantes auroient suffi pour graver à jamais ce grand evenement dans l'imagination et dans le cœur de tous ceux qui en furent les temoins. j'ai vu des moines porter la cocarde que tous les habitans de la capitale ont arborés ; j'ai vu sur le portail des églises qui étoient sur notre route le clergé en étoles et en surplis, environné d'une foule de peuple, disputer avec lui de zèle a temoigner leur reconnaissance aux défenseurs de la

Digitized by Google

patrie : j'ai vu des cocardes attachées sur des étoles (et ceci n'est point une fiction).

enfin le roi fut reçu à l'hotel de ville où nous entrames avec lui, il fut harangué par le nouveau prevot des marchans qui étoit l'un des deputés de paris dans l'assemblée nationale, m. bailli, à qui ses concitoyens venoient de deferer cette charge à laquelle le gouvernement nommoit auparavant, vous scaves aussi qu'ils ont choisi pour commandant de leur milice bourgeoise un autre deputé, m. le marquis de la fayette. a l'hotel de ville, le president des communes de paris dit au roi ces paroles libres, dans un discours flatteur : « vous deviez votre couronne à la naissance, vous ne la devez plus qu'à vos vertus et à la fidelité de vos sujets » au surplus on prodigua au monarque à l'hotel de ville les demonstrations de joie et de tendresse les plus expressives. il ne repondit pas lui même aux discours qu'on lui adressa : ce fut m. bailli qui dit, pour lui, quelques mots destinés à exprimer sa sensibilité. on lui présenta la cocarde qu'il accepta ; et en le voiant decoré de ce signe de la liberté, le peuple cria à son retour : vive le roi et la nation.

il y a quelque chose d'aussi admirable que le courage et la celerité avec laquelle les habitans de la capitale ont mis sur pié une armée innombrable composée en grande partie de citoiens notables ; c'est l'ordre, la tranquillité, la sureté qu'ils ont établie partout ; ils envoient des detachements même dans les endroits voisins où l'on craint quelqu'émeute pour y maintenir la paix ; c'est ce qu'ils ont fait à l'egard de montmartre, de pontoise, où l'on craignait que les marchés ne

Digitized by Google

fussent pillés et les subsistances interceptées. deja versailles, st. germain et d'autres villes ont etabli des gardes bourgeoises à l'instar de paris ; nous esperons que toute la france adoptera cette institution necessaire, non seulement pour assurer la tranquillité publique : mais pour defendre la liberté de la nation contre les entreprises qu'elle peut craindre encore de la part du despotisme et de l'aristocratie qui se sont étroitement alliées dans le tems où nous sommes. vous rendriez un grand service à votre patrie, si vous pouviez la determiner à cet établissement qu'aucun pouvoir ne sera tenté d'empecher, et que l'assemblée nationale désire. je dois vous observer encore que de toutes les extremités du royaume toutes les les villes adressent à l'assemblé nationale des arretés, par lesquels en lui temoignant leur reconnoissance pour leur courage et leur fermeté, elles declarent qu'elles adherent formellement à tous ses arretés et que leurs citoiens sont determinés à se sacrifier tout entiers à la cause de la patrie et de la liberté. lyon, grenoble, nantes, en particulier nous ont envoié des arretés qui sont des chefs d'œuvres d'eloquence et de patriotisme. on commence à s'etonner qu'arras et les autres villes de l'artois n'aient encore donné aucun signe de l'interet qu'elles prennent au salut de l'etat, d'autant plus que leur proximité les mettent à même de devancer le zele des autres provinces du royaume.

serions-nous forcés de rougir ici pour notre pays et de le voir seul garder le silence, dans de pareilles conjectures, si les echevins refusent de convoquer une assemblée ; je n'ai pas besoin de

Digitized by Google

vous observer que les habitans peuvent s'assembler eux mêmes et que personne ne sera aujourd'hui tenté de leur contester ce droit, qui leur seroit garanti par l'assemblée nationale. les habitants de la ville d'angers ont fait plus. les échevins avoient envoié une adresse dans le genre de celles dont je viens de vous parler à l'assemblée nationale ; les habitans se sont assemblés pour réclamer contre la pretention que ces echevins élevoient par la de parler au nom de la ville ; ils se sont assemblés et ont fait eux-mêmes une adresse de remerciement et d'adhesion aux opérations de l'assemblée nationale ; les deputés de la province d'anjou ont demandé que celle-ci fut seule adoptée comme le voeu de la ville d'angers et on l'a ainsi ordonné.

etant arriéré avec vous, comme je le suis, je ne finirois pas si je voulois vous dire toutes les nouvelles interessantes dont une partie sans doute vous est deja connue. il faut cependant que je tache de reparer le silence auquel mes occupations m'ont condamné.

j'ai vu la bastille, j'y ai été conduit par un detachement de cette brave milice bourgeoise qui l'avoit prise ; car après que l'on fut sorti de l'hotel de ville, le jour du voiage du roi, les citoiens armés se fesoient un plaisir d'escorter par honneur les deputés qu'ils rencontroient, et ils ne pouvoient marcher qu'aux acclamations du peuple. que la bastille est un séjour delicieux depuis qu'elle est au pouvoir du peuple, que ses cachots sont vuides, et qu'une multitude d'ouvriers travaille sans relache à demolir ce monument odieux de la tirannie. je ne pouvois m'arracher

Digitized by Google

de ce lieu dont la vue ne donne plus que des sensations de plaisir et des idées de liberté à tous les bons citoiens.

vous scavez sans doute qu'en ce moment le comte d'artois, la polignac et leurs cabales, est bannie de la cour ; on dit même du royaume ; vous scavez que les ministres qui ont succédé à ceux qui venoient d'être renvoiés, ne sont plus ; le lendemain du voiage du roi l'assemblée nationale s'étoit occupée de demander leur renvoi ; tandis qu'on delibéroit sur cet objet, on venoit nous dire a chaque instant que l'un d'eux, ensuite l'autre venoit de donner sa demission : nous n'en avons pas moins consommé notre délibération ; mais avant qu'elle fut communiquée au roi, il nous fit dire qu'ils étoient partis qu'il rappelloit m. necker ; il nous fit même remettre la lettre de son rappel, afin que l'assemblée nationale la lui fit parvenir elle-même. on depecha aussitot un courier à bruxelles pour lui faire part de cette nouvelle ; il n'y était plus ; le courier le suivit par la route de francfort qu'il avoit prise. nous attendons des nouvelles ulterieures ; pour moi je ne doute pas que m. necker ne revienne avec beaucoup d'empressement. l'assemblée nationale a déclaré nulle l'election des élus d'ypres et de tournai, parce qu'ils sont etrangers. on va juger bientôt l'affaire du cardinal de rohan, qui avait refusé la deputation du baillage d'haguenau, parce qu'une lettre du roi lui défendoit de l'accepter : et qui veut maintenant prendre place parmi les deputés ; parce qu'il voit l'autorité arbitraire abbattue ; il s'agit de scavoir, s'il doit être admis, question qui ne me paroit pas bien difficile.

Digitized by Google

parmi les differens corps qui adressent des remerciemens à l'assemblée nationale, on a remarqué le grand conseil, la cour des monnaies, et surtout le parlement. il y a à l'egard de celui-ci une anecdote que vous ne serez peut être pas faché de connaitre. au lieu d'envoier une deputation à l'assemblée nationale pour remettre son arreté ; il se contenta de l'adresser par écrit et simplement. un membre de l'assemblée fit l'observation que le parlement n'etant dans l'etat qu'un corps particulier ne pouvoit traiter de corps à corps avec l'assemblée nation qui represente la nation dont il n'est qu'une infiniment petite partie. et qu'il aurait pu se donner la peine de lui adresser directement ses hommages. le duc d'aiguillon se leva, et declara qu'en qualité de membre du parlement il adheroit à la reflexion du preopinant ; le duc de la rochefoucault dit la même chose ; un conseiller du parlement d'aix, qui n'est point du tout parlementaire, m. dundrits, dit : « s'il étoit permis à un chetif conseiller de province de s'expliquer sur cet objet, je dirois que je suis du même avis. » enfin d'epresmenil, le plus ardent defenseur de toutes les sottises parlementaires, et qui n'avoit point encore ouvert la bouche dans l'assemblée nationale prit la parole pour dire : qu'il adheroit à tout ce qui venoit d'être dit. je prefere à ce procedé lache et hypocrite la conduite de m. freteau qui essaia de poproser quelqu'excuse en faveur de son corps.

adieu, mon cher ami, mes compliments à tous mes amis et à tous les patriotes. unissez-vous à eux pour repandre parmi nos concitoiens les idées et les sentiments du patriotisme, qui sont les

Digitized by Google

seuls garans d'une felicité et d'une liberté durable. communiquez ma lettre à densi, et à lenglet en particulier et excusez-moi de l'impossibilité ou je suis d'ecrire. n'oubliez pas surtout d'assurer m^me^ buissart de mon respectueux attachement. si vous le voulez, je ferai aussi vos complimens à votre cher cousin de beaumez : il n'est cependant pas le cousin des bons citoiens ; il n'y a point d'efforts qu'il n'ait faits, pour soutenir l'opinion par ordre et pour empecher que ses collegues ne se réunissent aux communes ; il est même venu a bout d'enchaîner jusqu'à la fin le sergent d'Isberg, homme tres faible et tres borné; pour lui, depuis le moment même de la réunion il s'est abstenu de voter, et il est resté en suspens jusqu'au moment où il a vu l'aristocratie terrassée par le patriotisme et par la liberté ; la crainte du peuple a seul triomphé de sa mechanceté qui seroit plus tolerable si elle ne se cachoit pas sous la fourberie. vous voyez que je m'explique clairement ; c'est que j'ai vu des preuves de son caractere faites pour exciter l'indignation de tous les honnêtes gens et que d'ailleurs, il est convenu parmi nous que tous les mauvais citoiens doivent etre connus, pour l'interet de la nation. le curé de st pol a merité les mêmes sentimens, comme vous avez deja pu en être informé. quant à mes collegues les deputés des communes, je ne puis leur rendre que des hommages d'estime et d'attachement dus à leur probité et à leur patriotisme.

m. foulon a été pendu hier par arrêt du peuple.

Digitized by Google

La lettre du 9 Novembre 1789 est datée de Paris. Robespierre habitait rue Saintonge depuis quelques jours. Cette lettre avait été envoyée par la poste dont elle porte la marque ; elle était fermée par un cachet armoirié, en cire rouge.

Robespierre continue à envoyer à Buissart d'Arras des rapports politiques, comme dans les deux lettres précédentes.

(Adresse avec cachet en cire rouge et marque de la poste.)

A Monsieur
Monsieur Buissart
assesseur de la maréchaussée
rue du Coq-le-pas
à Arras.

Lettre du 9 Novembre 1789.

Mon cher ami, je sçais que vous boudez contre moi, et je ne puis vous blamer, car malgré toutes les bonnes raisons que je pourrois vous donner pour justifier le long silence que j'ai gardé avec tous mes amis, je suis forcé de convenir que vous meritez une exception et que je devois faire l'impossible pour trouver le tems de vous écrire. il ne me reste donc d'autre parti que d'invoquer votre clemence et de reparer ma negligence.

que pense-t-on ? que dit-on ? que fait-on en artois ? que faites vous vous même ? etes-vous du comité permanent ? quels sont les hommes qui sont maintenant à la tête des affaires ? je viens de recevoir une lettre d'un patriote qui gemit sur l'opiniatreté de l'aristocratie et qui se plaint de ce que nos decrets ne sont encore connus en artois que par les papiers publics. je vous prie de

Digitized by Google

m'informer au plutot de ces faits et de me mander si les decrets de l'assemblée nationale notamment celui qui concerne la reforme provisoire de la procedure criminelle sont enregistrés et observés dans les tribunaux.

la puissance du clergé est abbattue par le decret qui vient de declarer que les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation. les parlemens ont reçu le lendemain un gage certain de leur ruine, dans la loi qui les condamne à rester en vacances. l'aristocratie feodale est à peupres aneantie ; les plus grands abus semblent avoir disparu à la voix des representans de la nation ; serons nous libres ? je crois qu'il est permis de faire encore cette question. la constitution nouvelle me paroit du moins renfermer des vices essentiels qui peuvent empecher les bons citoiens de se livrer à la joie.

la partie de la constitution la plus importante sera incontestablement la plus mauvaise ; je parle de l'organisation, des municipalités, des assemblées provinciales et des assemblées nationales. vous sçavez sans doute que l'on exige des citoiens une quantité determinée de revenu pour leur laisser l'exercice des droits de citoiens ; qu'il faut payer une contribution de trois journées d'ouvriers pour assister aux assemblées primaires ; dix journées d'ouvriers, pour etre membre des assemblées secondaires que l'on appelle départemens ; enfin une contribution de 54 livres et en outre une propriété foncière pour etre eligible à l'assemblée nationale. ces dispositions sont l'ouvrage du parti aristocratique de l'assemblée qui n'a pas même permis aux autres de défendre les

Digitized by Google

droits du peuple et a notamment etouffé leurs voix par des claineurs, de manière que la plus importante de toutes nos deliberations a été avortée sans discussion, dans le tumulte et en partie comme par violence,

il est maintenant question de changer l'ancienne division des provinces et de partager le royaume en quatrevingt dix départemens, sous divisés en assemblées secondaires et en assemblées primaires. sans égard aux limites des provinces. cette opération, qui dans le moment actuel me paroissait plus favorable à l'aristocratie et au despotisme qu'à la liberté donna lieu à de grands debats ; il me semble qu'une representation fondée sur les bases que je viens d'indiquer pourroit facilement elever l'aristocratie des riches sur les ruines de l'aristocratie féodale ; et je ne vois pas que le peuple qui doit être le but de toute institution politique gagnat infiniment à cette espèce d'arrangement. d'ailleurs je ne concois pas comment des representants qui tiennent leur pouvoir de leurs commettans, c'est-à-dire de tous les citoiens sans distinction de fortune ont le droit de dépouiller la majeure partie de ces mèmes commettans du pouvoir qu'ils leur ont confié. je vous prierai, mon cher ami, de me dire la sensation que ce projet peut faire en artois. Je ne vous en dirai pas d'avantage aujourd'hui ; je m'en console par l'espérance de vous revoir bientôt. présentez, je vous prie, à madame buissart, mon attachement respectueux ; sa société et la votre seront une des principales raisons qui me rendrait le séjour d'arras agréable, quand j'y retournerai ; comme elle a excité mes plus vifs regrets, lorsque j'ai

Digitized by Google

quitté cette ville. mais je crois être encore ici pour quelques mois.

Unissez vous à tous les bons citoiens pour soutenir et pour animer le patriotisme de nos compatriotes et leur inspirer dans ces circonstances les sentiments et les resolutions les plus utiles au bien public et à la liberté.

Je suis le meilleur de vos amis. j'attens de vos nouvelles avec impatience.

Mon adresse rue Saintonge au Marais, chez M. Humbert, nº 30.

(Buissart a écrit :)
reçue le 9 Novembre
1789

La lettre du 4 mars 1790, datée également de Paris, est adressée à Buissart et signée « de Robespierre ».

Le député rend compte d'un décret rendu par l'Assemblée nationale et regardant la Flandre et l'Artois. Il se plaint de la froideur et de l'isolement des patriotes artésiens en général. Il conclut en écrivant : « Ne nous endormons pas, car j'en« trevois des moments difficiles. »

Lettre de Max. Robespierre à Buissart, 4 mars 1790.

Paris, le 4 mars 1790.

c'est avec bien de la peine, mon cher ami, que je me suis vu privé depuis lontems du plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous. mais en vérité vous ne pourriez vous former une idée de la multitude

Digitized by Google

et de la difficulté des affaires, qui justifient mon silence, si vous pouviez oublier que les deputés patriotes de l'assemblée nationale, en osant tenter de nettoyer les écuries *d'augias*, ont formé une entreprise peut etre au dessus des forces humaines. en ce moment même je ne puis me procurer la satisfaction de m'etendre sur les choses interessantes que je pourrois vous dire. je prens la plume plutot pour vous donner une marque de mon inviolable amitié dont il ne vous est pas permis de douter, que pour jouir avec vous d'un entretien suivi. je me bornerai a vous rendre compte d'un decret qui interesse notre province et relatif a la motion que j'ai fait imprimer pour la restitution de nos biens communaux, il a été porté ce matin; et, quoiqu'il ne remplisse pas toute l'etendue des vœux que je presentois, au nom du peuple, il surpasse au moins les esperances de beaucoup de monde.

le voici tel qu'il a été redigé d'aprez une motion de m. merlin, qui etoit une partie de celle que j'ai fait imprimer, et d'apres quelques amendemens.

« tous edits, declarations, arrets du conseil et lettres patentes rendus depuis 30 ans tant à l'egard de la flandre et de l'artois que des autres provinces du royaume, qui ont autorisé le triage hors des cas permis, par l'ordonnance de 1669 demeureront à cet egard comme non avenus et tous les jugemens rendus et actes faits en conséquence sont révoqués.

et pour rentrer en possession des portions de leurs biens communaux, dont elles ont été privées par l'effet des dits arrets et lettres patentes, les communautés seront tenues de se pourvoir dans

Digitized by Google

...stifent mon
... les deputés
...n osant tenter
...t formé une
...es humaines.
...e procurer la
...oses interes-
...je prens la
...marque de
...est pas per-
...e vous d'un
...vous rendre
...tre province
...primer pour
...ux, il a été
...mplisse pas
...sentois, au
... les espe-

... une motion
...elle que j'ai
...ndemens.
...du conseil
...ans tant à
...des autres
...s le triage
...e de 1669
...avenus et
...en consé-

...ortions de
...été privées
...entes, les
...voir dans

c'est ... cher ami, que je me suis
... de m'entretenir avec vo...
ou priv... vous former une idée
mais ... lté des affaires, qui justifien...
de la ... blier que les deputés patriot...
mon silen... tenter de nettoyer les écuri...
de l'assemb... prise peut être un dessus
d'augias et même je ne puis
des forces étendre sur les choses
me procurer dire. je prens la
interessantes une marque de mon
plume plaisir pas permis de douter,
inviolable ... suivi. je me bornerai
que pour jouir interesse notre province
vous rendit imprimer pour la

le vœ rédigé d'après une motion de
m. Murtin de celle que s'étoit faite
imprimé quelques amendemens ~~faits~~

arrets du conseil et lettres patentes
rendues de la flandre et de l'artois
qui de gaunes qui ont autorisé le triage
hors d'ordonnance de 1669 demeureront à
cet eff. et tous les jugemens rendus et
actes sont révoqués;

cession des portions de leurs biens
commun privées par l'effet desdits arrets et
lettres seront tenues de se pourvoir dans
y ans sans pouvoir prétendre aucun
sauf à les faire entrer en
restitu... avoit lieu à des indemnités

rappeller au
porter le t
donner moi cou
imbrasse, pour
bien s'y porter.
dont je suis
moins le peup
orateurs; il ne
ne nous endormon
mettre la constat
vaudis eprouv...
sentimens que a

p.s. reponde
enveloppe à

buissart et de bien
et respectueux attachement
sa santé, de la votre
les patriotes qui voudroient
a arras. les calomnies
pas... je ne crains pas
les dispositions de nos
la republique...
evenemens qui pourroient
patrie à de plus
je suis avec les
mi, de Robespierre

tre lettre sous une
l'assemblée nationale.

Digitized by Google

Cachet de Robespierre, membre du Comité du Salut Public

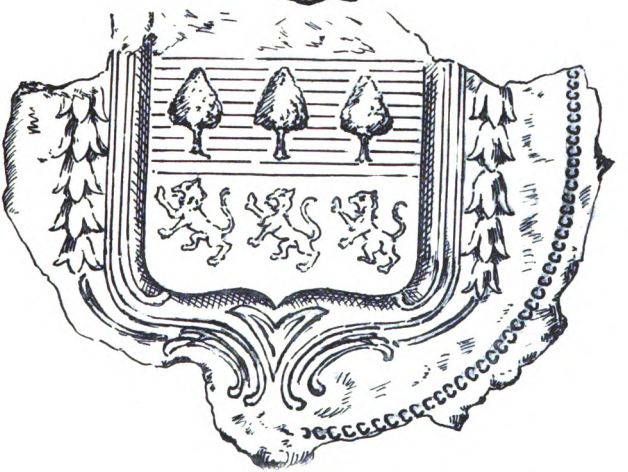

Cachet particulier de Robespierre

Digitized by Google

Digitized by Google

5 ans, par devant les tribunaux, sans pouvoir pretendre aucune restitution des fonts perçus, sauf à les faire entrer en compensation, dans le cas où il y auroit lieu à des indemnités pour cause d'impenses. »

je viens d'apprendre, non sans rire, que j'ai été le sujet d'une expedition presque militaire faite au college d'arras : mais je suis faché de ne l'avoir appris que par une voie indirecte et d'en ignorer les détails. pour vous, mon cher ami, je vous exhorte à propager votre patriotisme, autant qu'il sera en vous. jusques ici nous n'avons qu'a gemir de la froideur et de l'isolement des patriotes artesiens en général.

Je vous prie mon cher ami de me rappeller au souvenir de madame Buissart et de lui presenter le témoignage de mon tendre et respectueux attachement. Donnez moi au plutot des nouvelles de sa santé, de la votre, embrassez, pour moi, mes amis, et tous les patriotes qui voudront bien s'y preter. Dites moi ce qui se passe à arras, les calomnies dont je suis l'objet ne m'affligent pas... je n'en aime pas moins le peuple... quelques soient les dispositions de nos concitoiens, il ne faut pas desesperer de la republique... ne nous endormons pas, j'entrevois des momens qui pourroient mettre la constance des defenseurs de la patrie à de plus rudes epreuves... adieu, mon cher ami, je suis avec les sentimens que le mot exprime, votre ami,

DE ROBESPIERRE.

p. s. — repondez moi et mettez votre lettre sous une enveloppe à l'adresse du president de l'assemblée nationale.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME
DES
CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE
1901-1902

L'Académie a trois sortes de concours :
§ I. *Les concours purement académiques ;*
§ II. *Le concours du prix Herpin ;*
§ III. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. CONCOURS ACADÉMIQUES.
PROGRAMME POUR 1901-1902.

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1902, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE, et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle pose particulièrement comme objets de ce concours les questions suivantes :

1° De la situation actuelle des ouvrières employées dans la petite industrie, et des moyens légaux à établir pour améliorer leur sort.

2° Etude sur la décimalisation de l'heure.

3° Histoire de la Presse en Lorraine.

Digitized by Google

4° Histoire des houillères, salines et de la métallurgie en Lorraine, ou d'une autre Industrie.

5° Retracer l'influence scientifique de l'Académie de Metz pendant le cours du XIX^e^ siècle.

6° Tableau des changements successifs survenus dans la ville de Metz : étendue, emplacement, enceinte, direction des rues, etc.

7° Critique des égouts de la ville de Metz ; peut-on les améliorer au point de vue de l'hygiène ?

8° De la possibilité et des moyens d'exploiter les phosphates minéraux en Lorraine.

9° Des moyens de connaître la nature du sol pour faire produire aux terres cultivables le maximum de rendement (parmi ces moyens, l'Académie indique spécialement l'examen microscopique).

NB. — *L'Académie admet, d'ailleurs, à ses concours, tout travail intellectuel pouvant avoir un intérêt spécial ou général pour le pays.*

---

§ II. PRIX HERPIN.

Ce prix de 640 Mark ou 800 francs, à distribuer de quatre en quatre ans, sera décerné pour la troisième fois en 1904.

Le choix du sujet est abandonné comme la première fois, aux concurrents ; il doit cependant concerner, selon les intentions du fondateur, « *un sujet d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs* ».

Digitized by Google

Observations générales relatives aux Concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au Concours que des œuvres inédites (1).

Les mémoires présentés devront être adressés directement et franco, avant le 20 janvier 1902 *(cette date est de rigueur)*, à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie
rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant, les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet cacheté. Dans ce billet, l'auteur inscrira son nom et son adresse : il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre Concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des Concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés.

Par contre, les *membres-correspondants* et les *associés-libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les Concours ne sont pas rendus (1). Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

---

§ III. PRIX DE VERTU.

Les rentes des fondations faites, dans ces dernières années, à l'Académie, par M. le baron J.-C.-F. de Ladoucette, M. J.-F. Pécheur et Mlle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance académique du dernier jeudi du mois de mai.

A l'occasion de ce Concours, l'Académie croit important d'indiquer enfin, d'une manière bien précise et bien nette, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, sous ses multiples formes diverses, mais plutôt, il importe de le bien remarquer, de récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur dévouement désintéressé, leur générosité remarquable envers des étrangers et même des membres de leur fa-

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

mille (1), auraient signalés d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant le département actuel de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière qu'elle a adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin qu'elle soit à même de remplir le plus exactement et le plus consciencieusement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées *directement et franco*, avant le 20 janvier 1902, à *M. le Secrétaire de l'Académie*, rue de l'Évêché, 25, à Metz.

(1) A l'exception de la mère envers ses enfants et des époux entre eux.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1900-1901

I. Ouvrages divers

A) Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Box. *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs*, par N. Box. Tome II, 21e-23e livraison. Metz, 1898-1899.

Louis Bossu. *Un couvent janséniste. Voisins et sa dernière abbesse*, par Louis Bossu. Paris, 1900.

Édouard Bonvalot. *La Juveigneurie ou Privilège de l'enfant dernier-né chez les roturiers et les nobles*, par Édouard Bonvalot. 3e édition. Paris, 1901.

Léon Germain. *René de Maria, abbé de Saint-Mihiel. A propos d'une médaille à son effigie (1524)*, par Léon Germain, secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine. Nancy, 1899.

— *Excursions épigraphiques. Les épitaphes de l'église d'Amance*, par Léon Germain, secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine. Nancy, 1899.

A. Houllier. *Écrin nouveau de la Lyre Sacrée*, par A. Houllier. Amiens, 1897.

— *Becquetaille, étude littéraire sur le XVIe siècle en Picardie*, par A. Houllier (manuscrit).

Digitized by Google

Abbé Jos. Lévy. *Regesten der Pfarrei Lorenzen,* bearbeitet von Jos. Lévy, kath. Pfarrer. Strassburg, 1900.

Dr Jules Meyer. *Tuberculose humaine. Contagion et hérédité considérées au point de vue de l'assurance vie.* Rapport présenté par le Dr Jules Meyer, de Metz. Metz.

Viansson-Ponté (Abbé). *Mussy-le-Château ou Mussy-en-Woëvre (1096-1670).* Montmédy.

Prével. *Congrès international du Crédit populaire (Paris, 8-10 juillet 1900). Question 15. La Coopération du Crédit en Lorraine, ses origines, son développement, sa situation actuelle, ses résultats,* par Victor Prével, Directeur du Crédit Coopératif de Lorraine. Menton, 1900.

B) Ouvrages dont les auteurs n'appartiennent pas à l'Académie.

Fernand Donnet. *Une Taque symbolique du XVIIe siècle,* par Fernand Bonnet. Anvers, 1900.

J.-B. Keune. *Metz in römischer Zeit* von J. B. Keune, Direktor des Museums der Stadt Metz. (Sonderabdruck aus dem *XXII. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz.*) Metz, 1900.

Digitized by Google

II. — Recueil des Académies, des Sociétés savantes, etc.

EUROPE

Allemagne (Empire d').

Alsace-Lorraine. **Metz.** Sonderabzug aus dem *Jahrbuche der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.* Band XII. 1901. Metz.

— — *XXII. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde* zu Metz, für das Vereinsjahr 1899-1900. Metz, 1900.

— **Colmar.** *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* Nouvelle série. Tome V. Années 1899-1900. Colmar, 1900.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* 1900, Mars-Avril, Juillet-Décembre ; 1901, Janvier-Juin. Mulhouse-Paris, 1900-1901.

— — *Société industrielle de Mulhouse.* Procès-verbaux de la Société et des Comités. Mulhouse, 1901.

— — *Société industrielle de Mulhouse.* Programme des prix proposés en assemblée générale, le 30 mai 1900. Mulhouse 1900.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Tome XXXIV, 1900. (Tome XVIII de la nouvelle série, fasc. n° 5, Mai ; n° 6, Juin-Juillet ; n° 7, Août-Septembre ; n° 8, Octobre ; n° 9, Novembre). Tome XXXV, 1901. (Tome XIX de la nouvelle série), fasc. n° 1, Janvier ; n° 2, Février-Mars ; n° 3, Avril ; n° 4, Mai). Strasbourg.

Digitized by Google

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens*, herausgegeben von dem Historisch-Litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs, XVI. Jahrgang. Strasbourg, 1900.

— — *Deutsches Meteorologisches Jahrbuch für 1897.* Beobachtungssystem von Elsass-Lothringen. — Ergebnisse der Meteorologischen Beobachtungen im Reichsland Elsass-Lothringen im Jahre 1897, herausgegeben von dem Direktor des Meteorologischen Landesdienstes Elsass-Lothringens, Prof. Dr. Hugo Hergesell. Strasbourg, 1900.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1899, Band II, Heft IV; 1900, Heft I, II, III, V; 1901, Heft I. München, 1900-1901.

— *Ueber die Hülfsmittel, Methoden und Resultate de internationalen Erdmessung.* Festrede gehalten in der öffentlichen Sitzung der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München am 15. November 1899 von Dr. phil. Karl v. Orff. München, 1899.

— *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1900, Heft I, II; 1901, Heft I. München, 1900.

— — *Rückblick auf die Gründung und die Entwickelung der k. b. Akademie der Wissenschaften im 19. Jahrhundert.* Rede gehalten in der öffentlichen Festsitzung der Akademie am 15. November 1899 von Dr. Karl A. von Zittel. München, 1899.

Digitized by Google

— — *Inhaltsverzeichniss der Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* Jahrgang 1886-1899. München, 1899.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 20. Band, 2. Abtheilung. 21. Band, 1. Abtheilung. München. 1900.

PRUSSE. **Berlin.** *Mittheilungen aus dem Naturwissenschaftlichen Verein für Neu-Vorpommern und Rügen in Greifswald.* 32. Jahrgang. 1900. Berlin, 1901.

— **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom Naturwissentschaftlichen Verein zu Bremen.* XVI. Band, 3. Heft. Bremen 1900.

— — *Beiträge zur Nordwestdeutschen Volks- und Landeskunde*, herausgegeben vom Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen. Heft 3 (*Abhandlungen*, Band XV, Heft 3 mit einer Tafel. Bremen, 1901.

— **Königsberg**. *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 41. Jahrgang, 1900. Königsberg, 1990

SAXE. **Halle.** *Nova acta Akta Academiae Cesareae Leopoldina Carolinae Germaniceae Naturae Curiosorum.* Tom. LXXIV cum tabulis XVII, LXX cum tabulis XXI, LXXI cum tabulis VIII.

— *Abhandlungen der Kaiserlich Leopoldinisch-Carolinischen Deutschen Akademie der Naturforscher.* 70., 71., 74. Band. Halle, 1898-1899.

Digitized by Google

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Procedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. X. Part. III, Cambridge 1899; Part. VII, Cambridge 1901. Vol. XI, Part. I-II, Cambridge 1901. Cambridge.

— — *Transactions of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XVIII-XIX. Cambridge, 1899.

— — *Cambridge philosophical Society.* List of fellows, associates and honorary Members, January 1901. Cambridge, 1901.

— **London.** *The meteorological Record-Monthly. Results of Observations mad a the Stations of the Royal meteorological Society.* Vol. XIX, nos 75-76. London.

— **Manchester.** *Memoirs and procedings of the Manchester literary and philosophical Society.* Vol. 44, Part. IV-V, 1899-1900; Vol. 45, Part. II, 1900-1901; Vol. 45, Part. I, 1900-1901. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Dr. Richard Jecht. 76. Band. Görlitz.

— — *Codex diplomaticus Lusatiæ superioris.* II. Enthaltend Urkunden des Oberlausitzer Hussitenkrieges und der gleichzsitigen die Sechslande angehenden Fehden. Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften. Dr. Richard Jecht. Band II, Heft 1, umfassend die Jahre 1429 und 1430. Görlitz, 1900.

— **Graz.** *Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen.* In Verbindung mit der historischen Landes-Kommission für Steiermark.

Digitized by Google

Herausgegeben vom historischen Verein für Steiermark. 28. u. 30. Jahrgang. Gratz, 1897-1899.

— — *Mittheilungen des historischen Vereines für Steuermark.* Herausgegeben von dessen Ausschusse. XLV, XLVI, XLVIII Heft. 1898-1899. Gratz.

— **We Lwovie.** *Kwartalnik historyczny. Organ Towarzystwa historcyznego Zalezony przez Xawerego Liskeyo.* Rocznik. XIV-XVI, zeozyt I-IV, 1900. We Lwovie, 1900-1901.

BELGIQUE. **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales. LIVe année. Tome XXXV. Arlon, 1900.

— **Anvers.** *Bulletin de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique.* 5e série des Annales. VIII, IX, X. 2e partie, I. Anvers, 1900-1901.

— — *Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer,* par Léon Germain, de Maidy. Anvers, 1900.

— — *Stadt Antwerpen Paedologisch Jaarboch* on der Redactic van Prof. Dr. M. C. Schuyten Twerde. Jaargang 1901. Anvers-Leipzig.

— **Bruxelles.** *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 1898-1899, 64e et 65e années. Bruxelles, 1898.

— — *Mémoires couronnés et autres Mémoires* publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome LV, LVI. 1898. Bruxelles, 1898.

— — *Annales de la Société royale malacologique de Belgique.* Tome XXXIV. Année 1899. Table des matières. Bruxelles, 1900.

Digitized by Google

— **Liége.** *Bulletin de l'institut archéologique liégeois.* Tome XXIX. 1re et 2e livraisons.
Liége, 1900.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XXV, 1897-1898; XXVI, 1898-1899; XXVII, 2e et 3e livraisons, 1899-1900; XXXVIII, 1900-1901. Liége, 1898-1900.

— — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.* 3e série. Tome II. Liége, 1900.

— — *A la mémoire de Michel-Edmond, baron de Selys-Longchamps, 1813-1900.* Liége, 1901.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.*
Mons, 1900.

FRANCE.

AIN. *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain.* 33e année, 1900; janvier-mars, avril-juin.
Bourg, 1900.

AISNE. **Laon.** *Butletin de la Société académique de Laon.* Tome XXX, années 1895-1899.
Laon, 1900.

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome LXIII de la collection. Tome XXXVI, 3e série, année 1899.
Troyes.

BOUCHES-DU-RHONE. **Marseille.** *Revue horticole.* Journal mensuel des travaux de la Société d'horticulture et de botanique des Bouches-du-Rhône. 1900. 46e année. No 554. Septembre.
Marseille, 1900.

Digitized by Google

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille.* Années 1896-1899. Marseille, 1899.

BELFORT (Territoire de). *Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation,* nº 19, 1900. Belfort, 1900.

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des scieuces, arts et belles-lettres de Caen.* Caen, 1899.

FINISTÈRE. **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série. Tome XXIV. 1898-1899. Brest, 1899.

GARD. **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* 7e série. Tomé XXII. Année 1899. Nîmes.

HAUTE-GARONNE. **Toulouse.** *Bulletin de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* Tome II, 1898-99, nº 1-4, novembre 1898 à juillet 1899. Toulouse, 1899.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* 1899-1900. Toulouse, 1900.

HAUTE-GARONNE, ARIÈGE ET TARN. **Toulouse.** *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France.* Tome XCV, décembre 1899 ; Tome XCVI, 1900, février, mars, avril-juillet. Toulouse.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Volume LIV, 6e série. Tome IV. Bordeaux, 1899.

HÉRAULT. **Montpellier.** *Bulletin météorologique du département de l'Hérault.* Année 1898, 26e année ; année 1899, 27e année. Montpellier, 1900.

Digitized by Google

INDRE-ET-LOIRE. **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire*, 138e année. Tome LXXIX, nos 1-12, 6 fasc. in-8o. Tours.

JURA. **Lons-le-Saulnier.** *Mémoire de la Société d'Emulation du Jura.* 6e série, 3e vol. 1898; 4e vol. 1899. Lons-le-Saulnier, 1898-1899.

LANDES. **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda, Dax, Landes,* 25e année, 1900, 1er et 2e trimestres. Dax, 1900.

LOIRE. **Saint-Etienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* 2e série, tome XIX, 43e volume de la collection. Année 1899, 4e livraison, octobre-décembre. Saint-Etienne, 1899.

HAUTE-LOIRE. **Le Puy.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy,* tome XXXV; 1889-1897. Le Puy, 1898.

LOIRE-INFÉRIEURE. **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 1899. Vol. 10 de la 7e série.
— — *Centenaire de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure* (1790-1898). Nantes, 1899.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin* XII, nos 166-177, 2e, 3e et 4e trimestres. Orléans-Paris, 1899.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.* Tome LII, 1900, février-décembre. Tome LIII, 1901, janvier. Mende 1900.

Digitized by Google

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, ancienne Académie d'Angers. 5e série, tome II, année 1899. Angers, 1900.

MARNE. **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims.* 102e volume, année 1896-1897, tome II; 103e vol., année 1897-98, tome I; 104e vol., année 1897-1898, tome II. Reims, 1899.

— **Vitry-le-François.** *Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, 1900. Vitry-le-François, 1900.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1899-1900. CLe année, 5e série, tome XVII. Nancy, 1900.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* Tome XLIX (3e série, XXVIIe volume).

— — *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790.* Rédigé par E. Duvernoy, archiviste, Meurthe-et-Moselle. Tome VIII, série E. Supplément. Tome II. Arrondissement de Lunéville. Nancy-Versailles. 1900.

PUY-DE-DOME. **Clermont-Ferrand.** *Bulletin historique et scientifique* publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. 2e série, 1898, nos 1-10. Janvier-Décembre. Clermont-Ferrand, 1898.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Clermont-Ferrand.* 2e série, fascicule 12e. *Monographie d'une Paroisse: Vic le Comte* par l'abbé J.-B. Fouilhoux. 1re partie. Histoire religieuse. Clermont-Ferrand, 1898.

2e série. Fasc. 13e. *Les Cahiers des Paroisses d'Auvergne en 1789.* par Francisgue Mège. Clermont-Ferrand, 1893.

Digitized by Google

— — *Revue d'Auvergne*, publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont. 17e année, 1900, nos 1-2, janvier-avril. Clermont-Ferrand, 1900.

PAS-DE-CALAIS. **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* Arras, 1899.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 41e vol. Perpignan, 1900.

RHONE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture sciences et industrie de Lyon.* 7e série, tome VI, 1898. Lyon-Paris, 1899.

— — *Mémoires de la Société littéraire historique et archéologique de Lyon*, année 1896-1897. Lyon, 1898.

— — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 2e année 1901, janvier-février. Lyon, 1901.

HAUTE-SAONE. **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 3e série, no 30. Vesoul, 1899.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série. Tome XXIX, XXXVIIe Tome de la collection. Année 1899-1900. 3e et 4e fascicules. Le Mans, 1900.

SEINE. **Paris.** *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1899. Paris.

— — *Bulletin et mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* 6e série. Tome IXe. *Mémoires*, 1898. Paris.

— — *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France* (*Revue des sciences naturelles appliquées*), 46e année, 1899; 47e année, 1900, juin-décembre; 48e année, 1901, janvier-avril. Paris.

Digitized by Google

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Tome LX, 1900, nos 4-7, 10-11. Tome LXI, 1900, 1-4. Paris, 1900-1901.

— — *Mémoires* publiés par la Société nationale d'agriculture de France. Tome CXXXVIII. Paris, 1901.

— — *Société nationale d'agriculture de France.* Compte-rendu des travaux de la Société, du 5 juillet 1889, au 19 décembre 1900. Paris, 1901.

— — *Société nationale d'agriculture de France,* rue de Bellechasse. 18e séance publique annuelle du 19 décembre 1900, tenue sous la présidence de M. le Ministre de l'agriculture. — Discours de M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture. Paris.

— — *Tribunal de commerce de la Seine.* — Discours prononcés le 18 janvier 1899, à la séance d'installation du tribunal par M. Gay, président sortant et Victor Legrand, nouveau président. Paris, 1899.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.* 1899, nos 1-4, février, mai, août, novembre 1900, 2e année, nos 1-4, février, mai, août, novembre. Versailles-Paris.

SEINE-INFÉRIEURE. **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* pendant l'année 1898-1899. Rouen, 1900.

— — *Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Table générale du *Bulletin* publié par la Société de 1797 à 1899. Rouen, 1900.

Digitized by Google

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* Tome XLII, 1900, 2e semestre. Rouen, 1901.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 33e année, 1897, 1er et 2e semestres. Rouen, 1898.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 139e année, 1900, 2e et 4e trimestres, 262-264 cahier. Rouen, 1900.

TARN-ET-GARONNE. **Montauban.** *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* 2e série, Tome X, 5e année 1899. Montauban, 1899.

VAR. **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, Tome XXII, 1899. Toulon.

VAUCLUSE. **Avignon.** *Mémoires de l'Académie de Vaucluse.* Tome I, année 1901, 1re livraison. Table des *Mémoires*, 1re série, 1882-1900. Avignon, 1900-1901.

VOSGES. **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique Vosgienne.* 25e année, 1899-1900. Saint-Dié, 1900.

YONNE. **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1899, 53e vol, (3e de la 4e série). Auxerre-Paris, 1900.

HOLLANDE. **Haarlem.** *Tydschrift der Nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid.* Nieuwe Recks Deel IV, 1900, Juni, Juli, Augustus, October, December.

ITALIE. **Napoli.** *Atti del Reale Instituto D'encoraggramento di Napoli.* 4e série, volume XI. Napoli, 1898.

Digitized by Google

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. **Luxembourg.** *Recueil des Mémoires et des Travaux* publiés par la Société Botanique du grand-duché de Luxembourg, fondée en 1867. N° XIV. 1897-1899.
Luxembourg, 1899.

NORVÈGE. **Christiania.** *Bidrag til kundskaben om Norges suparter IV, Peronosporaceae. Chytridiacede, Protomycetacede Ustilagineae, Uredincae af Axel Blytt* (Christiania, Videnskabs Selskabs Forhandlinger. 1896, n° 6).
Christiania, 1896.

— — *Videnskabs Selskabet I.* Christiania, Forhandlinger, 1899. N^os^ 2-4. Oversigt 1899.
Christiania, 1900.

— — *La Norvège,* ouvrage officiel, publié à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris 1900.
Christiania, 1900.

RUSSIE. **Moscou.** *Observations faites à l'Observatoire météorologique de l'Université impériale de Moscou,* janvier-novembre 1898 ; 1899, septembre-décembre ; 1900, janvier-décemb. ; 1901, janvier-février.
Moscou.

— **Saint-Pétersbourg.** *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 5^e^ série, Tome X, n° 5, 1899, mai ; Tome XI, n^os^ 1-5, 1899, juin-décembre ; Tome XII, n^os^ 1-2-5, 1900 ; Tome XIII, n^os^ 1-3, 1901, juin-octobre.
Saint-Pétersbourg, 1899-1900.

— — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 8^e^ série, vol. III, n° 6 ; vol. IV, n^os^ 1-7, 8^e^ classe historico-philologique.
Saint-Pétersbourg, 1899-1900.

Digitized by Google

— — — 8e série, classe, vol. XI, nos 9-11-13 ; vol. VII, nos 1-3 ; vol. VIII, nos 6-10 ; vol. IX, nos 1-9 ; vol. X, nos 1-9. Saint-Pétersbourg.

— — *Annales de l'Observatoire physique central*, publiées par M. R. Y. Katchew. Années 1897 et 1899, 1re et 2e parties. Saint-Pétersbourg, 1898-1901.

— — *Histoire de l'Observatoire physique central pour les premières cinquante années de son existence 1849-1899*, par le directeur de l'Observatoire, M. Ryhatchew, 1re partie. Saint-Pétersbourg, 1900.

SUÈDE. **Lund.** *Acta Universitatis Lundensis*, XXXV, 1899. Första Landra Afdelningen. Lund, 1899.

SUISSE. **Zürich.** *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. Indicateur d'antiquités suisses.* Neue Folge, Band II, 1900, nos 1-4. Zürich, 1900-1901.

— — *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* LXIV-LXV. *Das Fraumünster in Zürich.* Zurich, 1900-1901.

— — *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich.* Siebenter und achter Jahresbericht, 1898-99 ; neunter Jahresbericht, 1900. Zürich, 1900-1901.

— — *Die Wandmalereien in der Waffenhalle des schweizerischen Landesmuseums in Zürich.* Dokumentierter Spezialbericht der Museums-Direktion an die Eidgen Landesmuseumskommission. Zürich, 1900.

AFRIQUE

ALGÉRIE. **Alger.** *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 44e année, 1900, no 236 1er trimestre, 237 2e trimestre, 238-239 3e et 4e trimestres. Alger, 1900.

Digitized by Google

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS.

— **Washington.** *Bulletin nº 12 U. S. Department of agriculture. Legislation for the Protection of Boeds. Other Than Game Birds By T. S. Palmer*, Assistant chief Biological Survey Prepared under the Direction of Dr C. Hart Merriam, chief of Biological Survey. Washington, 1900.

— — *Yearbook of the United States Department of Agriculture.* 1899-1900. Washington, 1900-1901.

— — *Bulletin nº 14 U. S. Departement of Agriculture, Division of Biological Survey. Laws Regulating the Transportation and Sale of Game.* Washington, 1900.

— — *U. S. Departement of Agriculture, Division of Biological Survey. North American Fauna,* nº 16. Washington, 1899.

— — *U. S. Departement of Agriculture, Division of Biological Survey — North American Fauna* nº 17 (actual date of publication june 6 1900). *Revision of American voles of the genus microtus By Vernon Bailey,* chief Field naturalist Prepared unter the direction of Dr C. Hart Merriam, chief of Division of Biological Survey. Washington, 1900.

— — *U. S. Departement of Agriculture, Division of Biological Survey — Food of the Bobolink Blackbords and Grackles — North-American Fauna* nº 18. Washington, 1900.

— — *U. S. Departement of Agriculture, Division of Biological Survey North-American Fauna* nº 19. Washington, 1900.

Digitized by Google

— — *Report of the secretary of Agriculture 1900.* Washington, 1900.

— — *United States Geological Survey.* Charles D. Walcott, Director. — Eighteenth Annual Report 1896-1897, Part. II, Papers Chiefly of a Thevretic Nature. Washington, 1898.

— — — *Eighteenth Annual Report*, 1896-1897. Part. V. *Mineral Resources of the United States, 1896. Metallic Producto and Coal.* Washington, 1897.

— — — *Eighteenth Annual Report*, 1896-1897. Part. V (continued). *Mineral Resources of the United States 1896. Nonmetallic Producto Except Coal.* Washington, 1897.

— — — *Nineteenth Annual Report*, 1897-1898. Part. II. *Papers Chiefly of a Theuretic Nature.* Washington, 1899.

— — — *Nineteenth Annual Report*, 1897-1898. Part. III. *Economic Geology.* Washington, 1899.

— — — *Nineteenth Annual Report*, 1897-1898. Part. V. *Forest Reserves.* Washington, 1899.

— — — *Nineteenth Annual Report*, 1897-1898. *Forest Reserves-Atlas.* Washington.

— — — *Nineteenth Annual Report*, 1897-1898. Part. VI continued. *Mineral Resources of the United States 1897. — Nonmetallic Producto Coal and Coke.* Washington, 1898.

— — — *Nineteenth Annual Report*, 1897-1898. Part. VI. *Mineral Resources of the United States 1897. Metallic Producto Coal and Coke.* Washington, 1898.

— — — *Twenteeth Annual Report*, 1898-1899. Part. I. *Directors Report Including Triangulation and spirit Leveling.* Washington, 1899.

Digitized by Google

— — — *Twenteeth Annual Report*, 1898-1899. Part. VI. *Mineral Resources of the United States 1898. Metallic Producto Coal and Coke.* Washington, 1899.

— — — *Twenteeth Annual Report*, 1898-1899. Part. VI continued. *Mineral Resoulces of the United States 1898. Nonmetallic Producto Except Coal and Coke.* Washington, 1899.

— — *Memoirs of the National Academy of sciences.* Vol. VIII. *Fourth memoir.* Washington, 1899.

— — *Memoirs of the National Academy of sciences.* Vol. VII et VIII. *Third memoir.* Washington, 1898-1899.

— — *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution.* July 1896-1898. Washington City, 1898-1899,

— — *Smithsonian miscellaneous Collections.* 1253. *A select Bibliographie of Chemistry*, 1492-1897, By Henry Carrington Bolton, Section VIII. — Académie Dissertation. City of Washington, 1901.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institutions 1897. U. S. National Museum.* Part. I 1898, Part. II 1899. Washington City, 1899-1900-1901,

CONNECTICUT. **New-Haven.** *Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences.* Vol. X, Part. II. New-Haven, 1900.

MASSACHUSSETTS. **Boston.** *Procedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. XXXV, nos 4-9, octobre-décembre 1899 ; nos 10-27, décembre 1899 — juin 1900. 5e fasc. in-8o. Vol. XXXVI, nos 1-4, juillet 1900, nos 5-8, Vol. XXXVI, nos 13-18. Boston.

Digitized by Google

— — **Cambridge.** *Annual Report of the Assistant in Charge of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College 1899-1900.*
Cambridge U. S. A., 1901.

— — *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College.* Vol. XXXV, nº 8; Vol. XXXVI, nos 2-4; Vol. XXXVII, nos 1-2; Vol. XXXVIII, Geological Series. Vol. V, nos 2, 3, 4. Cambridge, 1901.

— — *Procedings of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. X, Part. VI (Cambridge, 1900).
Cambridge.

— — *A second supplement to te Revised Account of the experiments Made With the Basforth Chronograph To find The Resistance of the tir to the motion of projectiles With the Application of the Results to the Calculation of Trajectories.* By Francis Basforth, B. D. Cambridge, 1900.

MICHIGAN. **Detroit.** *Michigan State agricultural College,* catalogue 1899-1900, 1900-1901. *Catalogue Officers and studento of the Michigan State agricultural College for the Year 1899-1900, toge ther With o ther General Information concerning the College Forty third Year 1900.*
Detroit.

NEW-YORK. **Albany.** *University of the State of New-York. New-York States Library Bulletin 54.* December 1900. Legislation 12.
Albany, 1900.

— — *University of the State of New-York. State Library Bulletin.* Legislation 12. May 1900. *Trene of Legislation in the Uniled States.* By Robert Harvey, W. Hitten Ph. D. Albany, 1900.

Digitized by Google

— — — *State Library Report 81.* 1898. Albany, 1900.

— — — *Home Education Bulletin.* N° 31. May 1900. Albany, 1900.

— — — *High School Department. Report 6.* Vol. 1. *Report of Director Bulletins.* 1868. Albany, 1899.

— — — *Colle Department. Roport 2.* Vol. 1. *Report of Director Professional examination papers 1899. Stattstics.* Vol. 2. *Professional Education United States.* Albany, 1900.

— — *University of the State of New-York.* 49e vol. 1895 ; 50r vol. 1896. Albany, 1898-1899.

— — — *Bulletin of New-York State Museum.* Vol. 4, N° 19, November 1898 ; Vol. 5, N°s 21-23, Deptember-December 1898 ; Vol. 5, N° 25, October 1899 ; Vol. 6, N°s 26-30, April-November 1899 ; Vol. 32, N° 7, February 1900. Albany, 1898-1899-1900.

— — — *New-York State Museum. Plates Accompaniyng Bulletin 25. Report of the State Botanist 1898.* Albany, 1899.

— — — *State Museum. Report of the Regents.* 49e vol., 1895. Albany.

— — — *New-York State Muscum.* Vol. 51. *Annual Report of the Regents, 1897.* Vol. 1-2. Albany, 1899.

— **Buffalo.** *Bulletin of the Buffalo Society of natural sciences.* Buffalo, 1899.

PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Procedings of the Academy of the natural sciences of Philadelphia.* 1899, Part. III, Octobre-Décembre ; 1900, Part. I-III, Janvier-Mars, Août-Décembre. Philadelphia, 1899-1900-1901.

Digitized by Google

WISCONSIN. **Madison.** *Wisconsin Geological and natural History Survey.*

Bull[in] n° V Eductional Ser. n° 1 Madison Wisa 1900
» n° IV Scientific » n° 2 » 1898
» n° VI Economic » n° 3 » 1900
Madison.

— — *Wisconsin Geological and natural History Survey.* E. A. Birge, Director. — C. R. van Hise, Consulting Geologist on the Building and Ornemental Stones of Wisconsin.
Madison Wisconsin, 1898.

MEXIQUE. **Mexico.** *El Clima de la Republica mexicana en el ano 1896.* Per M. Moreno y Andra, M. S. A. y Gomez, ano II. Mexico, 1900.

— — *Anuario del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya, para el ano de 1900.* Angel Anguiano, Ano XX, XXI. Mexico, 1899-1900.

— — *Boletin mensual del Observatorio meteorologico central de Mexico.* 1899, Mes de Octobre, Decembre ; 1900, Enero-Decembre ; 1901, Enero-February. Mexico, 1900-1901.

— — *Boletin del Observatorio astronomico nacional de Tucubaya.* Tome II, n[os] 6, 7.
Mexico, 1900-1901.

— — *Boletin del Instituto Geologico de Mexico.* Num. 14. *Las Rhyolitao de Mexico,* Primera parte. Mexico, 1900.

URUGUAY. **Montèvideo.** *Anales del Museo nacional de Montevideo, publicados Bajo La Direccion del professor J. Arechavaleta.* Tome II-III, fasciculo XIV-XV-XVI; Tome XIII, fasciculo XVIII.
Montevideo, 1900.

Digitized by Google

SAN SALVADOR. **San Salvador.** *Anales del Observatorio Astronomico y Meteorologico de San Salvador.* San Salvador.

III. PUBLICATIONS OFFICIELLES.

METZ. *Ville de Metz. Compte administratif pour l'exercice 1898-1899.* Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 247 à 264 des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 31 mai 1899.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Le *Lorrain.*
— — Le *Messin.*
— — Le *Courrier de Metz.*
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.

Prusse. *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützlichen Forschungen zu Trier.

Digitized by Google

Saxe. *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Londres.* Zoological Society of London.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth.* Budapester Handels- und Gewerbe Kammer.
— *Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Galicie.* Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.
Aisne, *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Digitized by Google

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

— — Société de géographie, à Toulouse.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier.* Société Languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'ouest.

Loiret, *Orléans*. Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers*. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

Manche, *Cherbourg*. Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims*. Académie de Reims.

— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque de la ville de Nancy.

— *Pont-à-Mousson*. Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Verdun*. Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes*. Société philomatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai*. Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai*. Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.

— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie des sciences, lettres et arts.

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau*. Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Société de géographie de Paris (184, boulevard Saint-Germain).

— — Société zoologique d'acclimatation (41, rue de Lille).

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.

— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.

— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique, sciences, belles-lettres et arts du département des Deux-Sèvres.

Digitized by Google

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, lettres et arts.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
Var, *Toulon.* Académie du Var.
Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.
Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

Suède, *Lund.* Lunds universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Académie de Stockholm.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.

Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

Digitized by Google

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*
Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museum nacional do Rio-de-Janeiro.
Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.
Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
Michigan, *Detroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.
Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

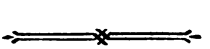

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Jahresbericht über die Arbeiten der Akademie, von Pfarrer Barthélemy, Sekretär. III

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1900-1901, par M. l'abbé Barthélemy, secrétaire 3

Rapport sur les prix de vertu, par M. Victor Prevel, membre titulaire 19

Bureau de l'Académie pour l'année 1901-1902 51

Tableau des membres de l'Académie . . . 55

Rapport sur le prix Herpin, par M. l'abbé Paulus, membre titulaire 65

Rapport sur un travail présenté aux concours de l'Académie sous le titre : « L'apiculteur pratique », par M. l'abbé Thorelle, membre titulaire 73

Digitized by Google

Rapport sur un travail présenté aux concours de l'Académie sous le titre : « Le vénérable Jean-Martin Moye », par M. l'abbé Pelt, membre titulaire 83
Critique d'un livret d'opéra, envoyé par M. l'abbé Houillier, par M. Choppé, membre titulaire 91
Rapport sur un mémoire de M. l'abbé Thorelle intitulé : « Solutions graphiques de problèmes d'arithmétique à l'aide du papier quadrillé, par M. Paul de Goy, membre correspondant. 95
Notice sur M. E.-A. Remoissenet, par M. Schuster, membre honoraire 121
Notice sur M. l'abbé Auguste Bérard, par M. l'abbé H. Collin, membre titulaire . 131
Notice sur M. Charles-Louis-Emmanuel Raillard, par M. A. Schuster, membre honoraire. 141
Notice sur M. le Dr Ch. Marchal, par M. le Dr J. Meyer, membre titulaire. . . . 167
Notice sur Rabelais, par M. Choppé, membre titulaire 179
Présentation d'une épée à deux mains, par M. Lametz, membre titulaire. 191
Étude comparée de diverses manières de résoudre quelques problèmes de géométrie usuelle (1), par M. P. de Goy, membre correspondant. 199

(1) A la liste des travaux de divers auteurs mentionnés dans cette étude, il convient d'ajouter une démonstration aisément accessible de l'expression d'un volume en fonction de ses deux bases et de sa section moyenne, qui a été publié par M. Dalsème dans la 3e partie de la *Géométrie de l'enseignement secondaire spécial.*

Digitized by Google

Les chaleurs les plus fortes du XIXe siècle, par M. le colonel Fulcrand, membre correspondant 209
Lettres inédites de Maximilien Robespierre, de la collection de M. Em. Huber, de Sarreguemines 211
Programme des concours ouverts pendant l'année 1901-1902 . . . . . .

II. APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1900-1901 251
Académies, sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications. 275

IMPRIMERIE LORRAINE, 14, RUE DES CLERCS, METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762203

Digitized by Google